



CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER

DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE 2021 ET AU PREMIER SEMESTRE 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 26 Octobre 2022 sous la référence EN/EM/031/2022.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôts est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée le 29 juillet 2020 sous la référence EN/EM/013/2020.

https://www.ammc.ma/sites/default/files/NOTE_CD_CIH_013_2020_1.pdf

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Abréviations

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANPME	Agence Nationale pour la Promotion de la Moyenne Entreprise
AUDA	Agence d'urbanisation et de développement d'Anfa
AWB	AttijariWafa Bank
BAM	Banque du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BDT	Bons du Trésor
BOA	Bank of Africa
BMC	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNDE	Banque National de Développement Economique
BPCE	Banque Populaire Caisses d'Epargne
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CA	Chiffre d'Affaires
CAM	Crédit agricole du Maroc
CCG	Caisse Centrale de Garantie
CD	Certificats de Dépôts
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDG CAPITAL	Caisse de dépôt et de gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEN	Caisse d'Epargne Nationale
CES	Créances en Souffrance
CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CIN	Carte d'Identité Nationale
CMM	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN
CNRA	Caisse Nationale de Retraite et de Réassurance
CNSS	Caisse National de Sécurité Sociale
COSUMAR	Compagnie marocaine de sucrerie et raffinage
CPIM	Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc
CRM	Customer Relationship Management
CT	Court terme
DAT	Dépôts à Terme
DGA	Directeur Général Adjoint
DH	Dirham
DMZ	Demilitarized Zone

EMI	Ecole Mohammedia des Ingénieurs
FEC	Fonds d'Equipement Communal
FPCT	Fonds de Placement Collectif en Titrisation
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GCE	Groupe français Caisse d'Epargne
GDH	Milliards de Dhs
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HCP	Haut-Commissariat au Plan
HEC	Haute Etudes Commerciales
IAS	International Accounting Standards
IASB	International Accounting Standards Board
IDEI	Investissement Direct Etranger à l'Immobilier
IDR	Issuer Default Ratings
IFRIC	International Financial Reporting Interpretation Committee
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les sociétés
JNP S.A	Juice & nectar partner
KDH	Milliers de Dhs
LT	Long Terme
Masen	Moroccan Agency for Sustainable Energy
MBA	Master of Business Administration
MCM	Massira Capital Management
MDH	Millions de Dhs
MLT	Moyen Long Terme
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MT	Moyen Terme
OCP	Office Chérifien des Phosphates
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OSH	Obligation Sécurisée Hypothécaire
PCA	Plan de Continuité de l'Activité
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produits Net Bancaire
PV	Procès-Verbal
RC	Registre de Commerce

RCAR	Régime Collectif d'Allocations de Retraites
RH	Ressources Humaines
ROA	Return On Assets
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SAZ	Société d'Aménagement Zenata
SBVC	Société de Bourse des Valeurs de Casablanca
SCR	Société Centrale de Réassurance
SFS	Société de Financement Spécialisée
SG	Société générale
SI	Système Informatique
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SOMATHES S.A	Société marocaine du thé et du sucre
SONADAC	Société nationale d'aménagement communal
SRF	Support Rating Floor
TMPA	Tanger Med Port Authority
TMSA	Agence spéciale Tanger Med
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UMB	Union Marocaine des Banques
Var	Variation
VAR	Value At Risk
VN	Valeur Nominale
VR	Viability Rating

Définitions

Bons Habitat Bon Marché (HBM)	Titres de créance émis par CIH Bank et souscrits par les établissements de crédit, et ce pour le financement de l'habitat sociale.
FOGALEF	Fonds de Garantie (Logement, Education et Formation) destiné aux fonctionnaires de l'enseignement.
FOGALOGÉ	Fonds de Garantie pour la couverture des prêts octroyés aux fonctionnaires, agents de l'Etat, et employés du secteur public en vue d'acquérir ou de construire des logements sociaux.
FOGARIM	Fonds de Garantie pour la couverture des prêts octroyés aux populations à Revenus Irréguliers et/ou Modestes en vue d'acquérir ou construire des logements sociaux.

Sommaire

Partie I. ATTESTATIONS & COORDONNEES	09
I. Le Président du Conseil d'Administration de CIH Bank.....	10
II. Les commissaires aux comptes	Erreur ! Signet non défini.
III. Le conseiller financier	133
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière.....	144
V. Agence de notation	155
Partie II. PRESENTATION GENERALE DE CIH BANK	166
I. Renseignements à caractère général	177
II. Capital social.....	19
III. Endettement	266
IV. Engagements hors bilan	30
V. Notation.....	31
VI. Assemblée d'actionnaires	333
VII. Organes d'administration	345
VIII. Organes de direction	55
Partie III. ACTIVITE.....	70
I. Historique et principaux faits marquants	71
II. Appartenance du CIH à Massira Capital Management	74
III. Structure des participations de CIH BANK.....	800
IV. Filiales de CIH Bank	844
V. Le secteur bancaire	944
VI. Le secteur immobilier	1034
VII. Activité du CIH Bank	1111
Partie IV. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	1188
I. Approche RSE	1199
II. Capital Humain	1211
III. Politique de conformité	1255
Partie V. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES	12929
I. Stratégie de développement	1300
II. Moyens informatiques et techniques de CIH BANK	1333
Partie VI. SITUATION FINANCIERE DE CIH BANK	1366
I. Informations financières consolidées entre 2019 et 2021	1377
II. Rapports des commissaires aux comptes.....	1411
III. Analyse des comptes consolidés IFRS 2019-2021.....	1415
IV. Analyse financière au 30 Juin 2022	208
Partie VII. PERSPECTIVES	21919
I. Principales tendances, incertitudes ou activités ayant une influence sur l'activité de CIH BANK depuis l'arrêté à fin Juin 2022	2200
II. Plan de développement	2200
III. Prévisions d'investissement	2222
Partie VIII. FAITS EXCEPTIONNELS	2233
Partie IX. Litiges et affaires contentieuses	2236
Partie X. FACTEURS DE RISQUES.....	22727
I. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES	22828

II.DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES	2300
III.Gestion Actif-Passif	23636
IV.Ratio de solvabilité et actifs pondérés	237
Partie XI. ANNEXES	2400

PARTIE I. ATTESTATIONS & COORDONNEES

I . Le Président du Conseil d'Administration de CIH Bank

1- Identité

Dénomination ou raison sociale :	CIH Bank
Représentant légal :	M. Lotfi SEKKAT
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 99 00
Numéro de fax :	+212 5 22 47 99 09
Adresse électronique :	lotfi.sekkat@cihbank.ma

2- Attestation :

Objet : Document de référence du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank) relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Le Président du Conseil d'Administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CIH Bank. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. LOTFI SEKKAT

Président Directeur Général
Le 24/10/2022

II. Les commissaires aux comptes

Identité des commissaires aux comptes de la période sous revue se présente comme suit :

Dénomination ou raison sociale :	Coopers Audit	Mazars Audit et Conseil	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal :	Abdelaziz ALMECHATT	Taha FERDAOUS	Ghali Guessous
Fonction :	Associé	Associé	Associé
Adresse :	83 Avenue Hassan II Casablanca	101 Bd. Abdelmoumen Casablanca	7 Bd. Driss slaoui Casablanca
Numéro de téléphone :	+212 5 22 42 11 90	+212 5 22 42 34 25	+212 5 22 54 48 00
Numéro de fax :	+212 5 22 27 47 34	+212 5 22 42 34 00	+212 5 22 29 66 70
Adresse électronique :	abdelaziz.almechatt@pwc-cl.com	Taha.Ferdaous@mazars.ma	Ghali.Guessous@ma.gt.com
1 ^{er} exercice soumis au contrôle des CAC	2015	2021	2015
Fin mandats	2020	2023	2023

Objet : Document de référence de CIH Bank relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et aux états financiers consolidés en norme IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier pour les exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 et au premier semestre 2022

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent « Document de référence » en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux du Crédit Immobilier et Hôtelier tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Coopers Audit et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 et au 31/12/2020 et par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/21 ;
- Les états financiers annuels consolidés en normes IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Coopers Audit et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 et au 31/12/2020 et par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/21 ;
- La situation intermédiaire des comptes sociaux du Crédit Immobilier et Hôtelier au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins ;
- La situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent « Document de référence », avec les états de synthèse précités.

Casablanca, le 24/10/2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil
Taha Ferdaous
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Ghali Guessous
Associé

III. Le conseiller financier

1- Identité

Dénomination ou raison sociale :	CIH Bank
Représentant légal :	M. Younes ZOUBIR
Fonction :	Directeur Général Adjoint des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 97 91
Numéro de fax :	+212 5 22 47 97 89
Adresse électronique :	younes.zoubir@cihbank.ma

2- Attestation :

Objet : Document de référence du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank) relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de CIH Bank ;
- Procès-verbaux du Conseil d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de l'enregistrement du présent document de référence ;
- Rapports de gestion de CIH Bank relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Rapports des commissaires aux comptes de CIH Bank relatifs aux exercices sociaux clos les 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- Rapports des commissaires aux comptes de CIH Bank relatifs aux exercices consolidés clos les 31 décembre 2019, 2020 et 2021 en normes IFRS ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de CIH Bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos les 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion de CIH Bank ;
- Statistiques GPBM au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 et au premier semestre 2022
- La situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés en normes IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CIH Bank. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La Direction des Finances Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs fait partie de CIH Bank, compte tenu de ce qui précède nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Younes ZOUBIR
Directeur Général Adjoint des
Finances, Services à la Clientèle &
Canaux Alternatifs
Le 24/10/2022

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Identité

Dénomination ou raison sociale :	CIH Bank
Représentant légal :	Mlle. Amal MOUHOUUB
Fonction :	Directeur Pôle Marketing et Communication
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 522 47 94 24
Numéro de fax :	+212 522 47 99 46
Adresse électronique :	amal.mouhoub@cihbank.ma

V. Agence de notation

Identité

Dénomination :	Fitch Ratings
Adresse :	30 North Colonnade, London E14 5GN
Numéro de téléphone :	+44 20 3530 1464
Numéro de fax :	+44 20 14 4291 49
Adresse électronique :	janine.dow@fitchratings.com

PARTIE II. PRESENTATION GENERALE DE CIH BANK

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	CIH Bank
Siège social	187, avenue Hassan II, Casablanca
Téléphone / Fax	+212 05 22 47 90 00 / 05 22 47 91 11 +212 05 22 47 93 63 / 05 22 22 37 48 / 05 22 20 84 25
Site internet	www.cihbank.ma
Contact	contactez-nous
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	25 avril 1927
Registre du commerce	RC 203 à Casablanca
Durée	99 ans
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	Selon l'article 2 des statuts, la société a pour objet, conformément à la législation en vigueur : – La réception de fonds public ; – L'octroi de tout prêt à court, moyen ou long terme ; – Les engagements par signature ; – La collecte des ressources nécessaires à la réalisation de ses opérations, en plus des capitaux déposés par sa clientèle, au moyen de l'émission de titres de créances à court, moyen ou long terme ; – La mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion ; – Toute opération de location assortie d'une option d'achat ; – Toute opération de vente, avec faculté de rachat ou vente à réméré, d'effets et de valeurs mobilières ; – Toute opération d'affacturage ; – Toute opération de change ; – Toute opération sur l'or, les métaux précieux et les pièces de monnaie ; – Toute opération de conseil et d'assistance en matière de gestion de patrimoine ; – Toute opération de placement, de souscription, d'achat de gestion, de garde et de vente portant sur des valeurs mobilières ou tout produit financier ; – Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière et, d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises ; – Toute autre opération effectuée de manière habituelle par les établissements de crédit, ainsi que toute opération connexe ou nécessaire à la réalisation des opérations visées ci avant, et notamment toutes activités de banque des particuliers et de la famille.
Capital social au 30 Septembre 2022	2 832 473 500 MAD (28 324 735 actions de valeur nominale 100 DH)
Lieux de consultation des documents juridiques et des rapports des commissaires aux comptes	Notamment, les statuts, les PV des Assemblées, le rapport de gestion, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de CIH Bank, sis 187, avenue Hassan II, Casablanca.
Textes législatifs applicables à la société	De par sa forme juridique, CIH Bank est une société anonyme à Conseil d'administration de droit privé régie par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée. De par son activité, CIH Bank est régie par :

	La loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire). De par sa cotation, CIH Bank est régi par : – La loi n° 19-14 relative à la Bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; – Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances n° 2208-19 du 3 juillet 2019. – La loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifiée et complétée ; – Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1961-01 du 30 octobre 2001, et modifié par l'arrêté N° 1961/01 publié au bulletin officiel N° 4286 du 24 Décembre 2001 et l'arrêté N° 77/05 publié au bulletin officiel N° 5300 du 17 mars 2005 ; – La loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06 ; – Le règlement général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 2169-16 du 09 Chaoual 1437 ; – La loi 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; – La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; – Les Circulaires de l'AMMC ; De par son programme d'émission de Certificats de Dépôts, CIH Bank est également soumis à la loi 35-94 relative à certains titres de créance négociables, telle que modifiée et complétée. – L'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ;
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Régime fiscal	La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

II. Capital social

1- Composition du capital

Le capital social de CIH Bank au 30 Juin 2022 s'établit à 2 832 473 500 dirhams. Il est intégralement libéré et se compose de 28 324 735 actions d'un nominal de 100 dirhams, toutes de même catégorie.

2- Evolution du capital social

Date	Capital initial (en DH)	Nature de l'opération	Montant de l'augmentation ou réduction de capital (en DH)	Capital final (En DH)
1988	260 000 000	Augmentation de capital en numéraire	100 000 000	360 000 000
1988	360 000 000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	25 000 000	385 000 000
1989	385 000 000	Augmentation de capital en numéraire	100 000 000	485 000 000
1990	485 000 000	Augmentation de capital en numéraire	100 000 000	585 000 000
1991	585 000 000	Augmentation de capital en numéraire	100 000 000	685 000 000
1992	685 000 000	Augmentation de capital en numéraire	100 000 000	785 000 000
1994	785 000 000	Augmentation de capital par incorporation des réserves, il a été procédé à l'ajustement du nominal qui a été ramené de 125 DH à 100 DH	235 500 000	1 020 500 000
1998	1 020 500 000	Augmentation de capital en numéraire	306 150 000	1 326 650 000
2000	1 326 650 000	Augmentation de capital en numéraire	1 996 713 100	3 323 363 100
2005	3 323 363 100	Réduction du capital	-2 991 026 800	332 336 300
2005	332 336 300	Augmentation de capital en numéraire	1 849 999 700	2 182 336 000
2009	2 182 336 000	Augmentation de capital par conversion des dividendes	98 357 000	2 280 693 000
2011	2 280 693 000	Augmentation de capital en numéraire	380 115 500	2 660 808 500
2019	2 660 808 500	Augmentation de capital en numéraire	171 665 000	2 832 473 500

Source : CIH Bank

Les prix d'émission des augmentations de capital de 2011 et 2019 étaient respectivement de 253 MAD et de 290 MAD.

Sur la période 1988-2019, CIH Bank a réalisé treize opérations d'augmentations de capital et une réduction de capital en 2005 (opération accordéon pour absorber des pertes). La dernière opération d'augmentation du capital a été par apport en numéraire et a porté sur un montant global de 171 665 000 dirhams (Hors prime d'émission).

3- Structure de l'actionariat

L'évolution de l'actionariat de CIH Bank durant la période 2019 - 2021 se présente comme suit :

Actionnaires	2019			2020			2021		
	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
Massira Capital Management	17 530 419	61,89%	61,89%	17 530 419	61,89%	61,89%	17 530 419	61,89%	61,89%
Holmarcom	39 301	0,14%	0,14%	35 525	0,13%	0,13%	33 373	0,12%	0,12%
SANAD	1 689 308	5,96%	5,96%	-	-	-	-	-	-
ATLANTASANAD*	1654 003	5,84 %	5,84 %	3 355 811	11,84%	11,84%	3 390 664	11,97%	11,97%
RCAR	-	-	-	1 246 608	4,40%	4,40%	1 077 250	3,80%	3,80%
CDG	1702511	6,01%	6,01%	1702511	6,01%	6,01%	1702511	6,01%	6,01%
Divers	5 709 193	20,16%	20,16%	4 453 861	15,72%	15,72%	4 590 518	16,21%	16,21%
Total	28 324 735	100,00%	100,00%	28 324 735	100,00%	100,00%	28 324 735	100,00%	100,00%

*ATLANTA avait absorbé Sanad pour devenir ATLANTASAND en Septembre 2020

Source : CIH Bank

Au 30 Juin 2022, l'actionariat de CIH Bank se présente comme suit :

Actionnaires	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
Groupe CDG	19 232 930	67,90%	67,90%
Massira Capital Management	17 530 419	61,89%	61,89%
CDG	1 702 511	6,01%	6,01%
RCAR	1 077 250	3,80%	3,80%
Groupe Holmarcom	3 424 037	12,09%	12,09%
Holmarcom	33 373	0,12%	0,12%
Atlanta Sanad	3 390 664	11,97%	11,97%
Flottant	4 590 518	16,21%	16,21%
Total	28 324 735	100,00%	100,00%

Source : CIH Bank

4- Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

a) Massira Capital Management

Activité	Prise de participations
Capital	3 436 Mdh
Résultat Net	233 Mdh
Situation Net	4 133 Mdh
% d'intérêt	61,89%
Actionariat	CDG (100%)

Au 30 juin 2022- comptes sociaux (exercice social du 1^{er} juillet N au 30 juin N+1)

b) Atlanta Sanad

Activité	Assurance
Capital	603 Mdh
Résultat Net	416,8 Mdh
Situation Net	2 104 Mdh
% d'intérêt	11,84%
Actionnariat	Holmarcom Insurance Activities (55,92%), Holmarcom (11,11%), CIH Bank (10,0%), CDG (9,6%), Flottant (13,37%)

Au 31 décembre 2021- comptes consolidés

c) Caisse de Dépôt et de Gestion :

Activité	Gestion de l'épargne
Capital	12 305 Mdh
Résultat Net part du groupe	1 629 Mdh
Situation Net	19 846 Mdh
% d'intérêt	6,01%
Actionnariat	Établissement public

Au 31 décembre 2021- comptes consolidés

5- Capital potentiel de l'émetteur

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08 septembre 2022 a décidé la réalisation de deux augmentations de capital social de CIH BANK comme suit:

- Une augmentation du capital social de CIH BANK à hauteur d'un montant maximum de deux cents millions de dirhams (200.000.000), prime d'émission comprise, réservée aux détenteurs des droits préférentiels de souscription par des apports en numéraire ;
- Une augmentation du capital social de CIH BANK réservée au personnel de CIH BANK et des filiales concernées avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à hauteur d'un montant maximum de quatre cents millions de dirhams (400.000.000)

6- Franchissement de Seuil de participations :

– CDG :

En date du 25 septembre 2019, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a franchi à la hausse le seuil de participation de 5,0% dans le capital de CIH Bank et ce, suite à la souscription de 1 447 046 actions CIH Bank.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, la CDG a déclaré :

- détenir directement 1 702 511 actions CIH Bank soit 6,01 % du capital de ladite banque ;
- et continuer à détenir indirectement 17 632 451 actions CIH Bank représentant 62,25% du capital de ladite banque, à travers ses filiales MCM, SCR et CDG capital. La participation totale (directe et indirecte) de la CDG dans le capital de CIH Bank a été de 68,26%.

– **ATLANTASANAD ASSURANCE :**

En date du 2 Octobre 2020, et dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de Sanad par Atlanta, la société AtlantaSanad Assurance (absorbante) avait déclaré avoir reçu un transfert de 1.694.808 actions CIH Bank de la part de la société SANAD (absorbée), et avoir franchi à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de CIH Bank. Suite à ce transfert, AtlantaSanad Assurance déclare détenir 3.390.664 actions CIH Bank, soit 11,97% du capital de CIH BANK.

7- Pactes d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de CIH Bank.

Un pacte d'actionnaires est signé entre CIH Bank et le Qatar International Islamic Bank « QIIB » en date du 11 novembre 2015, portant sur la création de la première banque participative QMB Company, devenue ensuite « UMNIA Bank ». Le pacte encadre les relations des actionnaires de « UMNIA Bank » en application de leurs engagements mutuels énoncés par le protocole d'accord conclu le 9 Février 2015 (Memorandum d'entente) qui traite essentiellement du sujet de la gouvernance à travers :

- La composition et le cadre de fonctionnement du directoire,
- La composition et le cadre de fonctionnement du conseil de surveillance,
- La constitution d'un comité d'audit et des risques,
- La constitution d'un comité de nomination et de rémunération,
- La constitution d'un comité stratégique et des investissements.

8- Négociabilité des titres de capital

Les actions de CIH Bank sont cotées au premier compartiment de la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction à la libre négociabilité de ces actions.

• **Caractéristiques des actions CIH Bank**

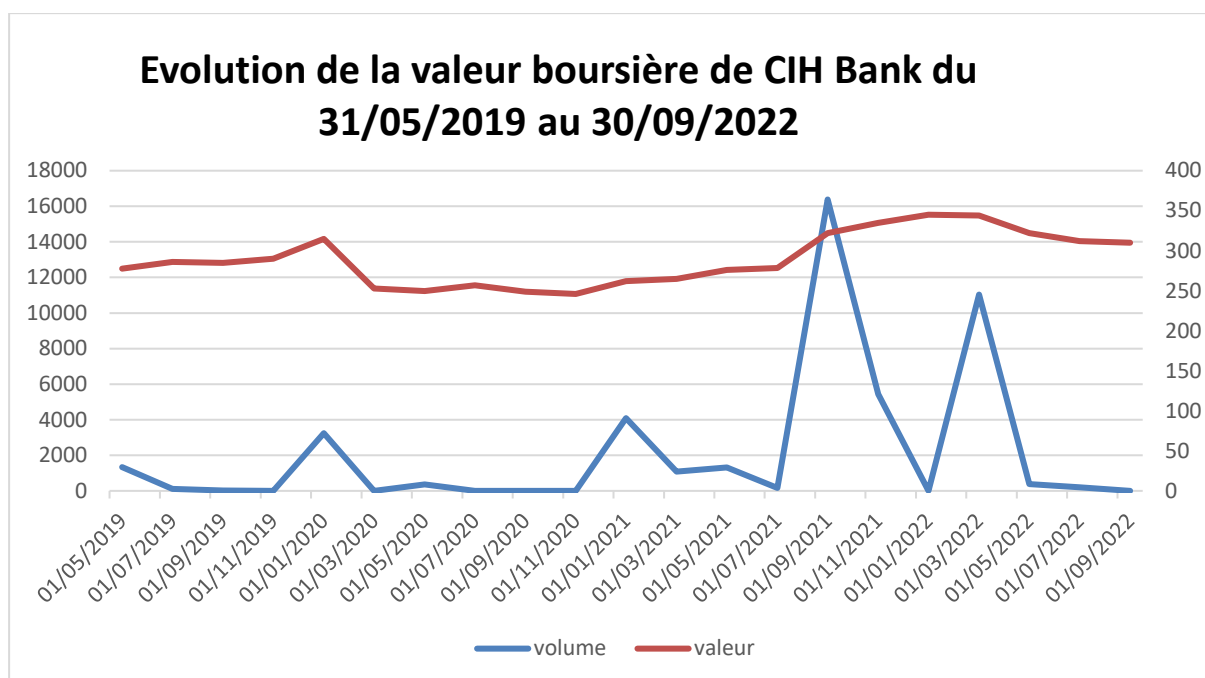
Les caractéristiques des actions de CIH Bank sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	23 juin 1967
Libellé	CIH
Ticker	CIH
Code ISIN	MA0000011454
Compartiment	Marché principal A
Secteur	Banques

Source : CIH Bank

• **Evolution du cours de CIH Bank**

L'action CIH présente l'évolution suivante :



Source : Bourse de Casablanca

La valeur CIH Bank affiche une évolution courant la période du 31/05/2019 au 30/09/2022, marquée par quelques variations à la hausse et d'autres à la baisse ;

La valeur CIH Bank affiche une hausse en 2019, les cours minimal et maximal observés durant cette année ont été de 318 et 264 (MAD) respectivement. En 2020 la valeur CIH Bank a connu une quasi-stagnation ensuite une reprise est observée en S2 2021 avec la hausse du volume en Septembre 2021, cette hausse s'enchaîne en début 2022

Les cours enregistrés ainsi que le volume des transactions sur le marché central des titres CIH Bank se présentent comme suit :

- Période d'observation annuelle**

Cours du marché central	Du 02 janvier 2019 au 31 décembre 2019	Du 02 janvier 2020 au 31 décembre 2020	Du 02 janvier 2021 au 31 décembre 2021	Du 01 janvier 2022 au 30 Septembre 2022
Cours haut(enDh)	318	324,5	351	358,5
Cours bas(enDh)	265	225,5	254,45	302,1
Volume des transactions(enKdh)	236 107	452 271	280 229	523 700
Volume quotidien moyen(enKdh)	960	1 809	1 125	2 742

Source : Bourse de Casablanca

- Période d'observation trimestrielle**

Cours du marché central	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	T2 2022	T3 2022
Cours haut (en Dh)	280	322	351	358,5	345,8	323,8
Cours bas (en Dh)	258	271	315	330	310	302,1
Volume des transactions (en Kdh)	89 582	41 945	86 002	241 803	229 434	52 463

- **Période d'observation mensuelle**

Cours du marché central	Jan-22	Fév-22	Mar-22	Avr-22	Mai-22	Jui-22	Juil-22	Août-22	Sept-22
Cours haut (en Dh)	355	358,5	355	345,8	344,4	335	315	317,95	323,8
Cours bas (en Dh)	334	346	330	336,5	315	310	302,1	303	310
Volume des transactions (en Kdh)	32 095	176 409	33 298	16 591	5 906	206 938	9 664	15 189	27 610

Source : Bourse de Casablanca

- **Suspension de cotation de la valeur CIH**

La valeur CIH n'a fait l'objet d'aucune suspension durant les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022.

9- Politique de distribution de dividendes

- **Dispositions statutaires**

L'article 30 des statuts de CIH Bank stipule que les produits de la Société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux y compris l'Impôt sur les Sociétés et des charges sociales, des intérêts des emprunts, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il sera prélevé :

- Cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, le montant du fonds de réserve est descendu au-dessous de ce dixième ;
- La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent (5%) des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas de paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes (sauf ce qui est stipulé ci-après) ;
- Toute somme que l'Assemblée Générale déciderait d'affecter à des fonds de réserve facultative ou extraordinaire avec ou sans affectation particulière ou de reporter à nouveau.

Les fonds de réserve peuvent être affectés notamment suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à compléter aux actionnaires le premier dividende de cinq pour cent (5%) en cas d'insuffisance des bénéfices d'un ou plusieurs exercices, soit à l'amortissement total ou partiel des actions de la Société. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des

actions de jouissance ayant les mêmes droits que les autres actions, sauf en ce qui concerne le premier dividende de Cinq pour cent (5%) et le remboursement de la valeur nominale ;

Le solde est réparti entre toutes les actions à titre de superdividende.

La politique de distribution opérée par CIH BANK relative à la période sous revue s'est basée sur un dividende évolutif par rapport à l'évolution du résultat net avec un taux de distribution qui dépasse 80% permettant une corrélation entre la rémunération des actionnaires tout en préservant les fonds propres de la banque.

▪ **Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices**

Au titre des exercices 2019-2021, CIH Bank a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

Kdh	2019(n)	2020(n)	2021(n)
Résultat Net (A)	451 399	249 345	466 559
Dividendes de n distribués en n+1 (B)	396 546	226 598	396 546
Taux de distribution (B) / (A)	88%	91%	85%
Nombre d'actions	28 324 735	28 324 735	28 324 735
Résultat Net par action (en dhs)	16	9	16
Dividende par action (en dhs)	14	8	14

Source : CIH Bank

III. Endettement

1- Les principales caractéristiques du programme de certificats de dépôt

Les Certificats de dépôt sont des titres de créance négociables émis par CIH Bank dans le cadre d'un programme d'émission de Certificats de dépôt plafonné à 10 Milliards de dirhams, et ce dans la lignée du plan de développement de la banque.

Les Certificats de dépôt sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

L'encours des certificats de dépôt au 30 Septembre 2022 s'établit à 7 166,3 Mdh.

2- Bons HBM émis par CIH Bank

Les Bons HBM sont des titres de créance émis par CIH Bank et réservés aux banques et à la CDG dans la limite des montants maximums déterminés et fixés par le décret n° 2-97-72, et ce pour le financement de l'habitat social. Ces émissions sont effectuées aux conditions suivantes :

- La phase de préfinancement des promoteurs : les bons sont émis sur une durée de 2 année renouvelable sur une période maximale de 4 ans. Le remboursement de ces bons s'effectuera selon la formule in fine ;
- La phase de consolidation : les bons émis seront convertis en phase de financement des acquéreurs. L'emprunt sera reconduit ainsi sur une durée de 18 ans. Le remboursement de cette catégorie de bons s'effectuera selon la formule des annuités constantes.

CIH Bank a émis depuis l'année 2001 et jusqu'à 2005, des emprunts HBM pour un montant total de 3 106,0 Mdh. L'encours au 30 Septembre 2022 s'établit à 41,2 Mdh.

3- l'encours des titres de créances émis par CIH BANK

Au 30 Septembre 2022, l'encours des titres de créances émis par CIH Bank se présente comme suit :

NATURE	Date Emission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque	Durée (En années)	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Encours (Kdh)
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	1,00%	10	In Fine	09/01/2025	53 300	53 300
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	18/05/2028	82 600	82 600
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	1,00%	10	In Fine	09/01/2025	626 500	626 500
Obligations subordonnées	09/01/2015	2,5	Taux Révisable (09/01/2022)	Annuelle	0,90%	10	In Fine	09/01/2025	320 200	320 200
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	15/12/2026	39 400	39 400
Obligations subordonnées	15/12/2016	2,25	Taux Révisable (15/12/2022)	Annuelle	0,70%	10	In Fine	15/12/2026	960 600	960 600
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	18/05/2028	417 400	417 400
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,33	Taux Révisable (18/05/2022)	Annuelle	0,65%	10	In Fine	18/05/2028	500 000	500 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Révisable (28/12/2022)	Annuelle	2,85%	10	In Fine	28/12/2028	150 000	150 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	4,22	Taux Révisable (28/12/2022)	Annuelle	2,65%	10	In Fine	28/12/2028	350 000	350 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	3,95	Taux Révisable (28/07/2022)	Annuelle	2,15%	10	In Fine	28/07/2032	800 000	800 000
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4 300 000	4 300 000
BHBM	13/03/2005	5,49	Taux Fixe	-	-	18	Annuités constantes	13/03/2023	254 136	21 057
BHBM	13/07/2005	5,31	Taux Fixe	-	-	18	Annuités constantes	13/07/2023	242 700	20 196
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									496 836	41253
CD	18/05/2020	2,16	Taux Révisable (18/05/2022)	Annuelle	-	5	In Fine	18/05/2025	235 000	235 000
CD	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	18/05/2025	950 000	950 000
CD	29/07/2020	2,25	Taux Fixe	-	-	3	In Fine	01/08/2023	240 300	240 300
CD	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	01/08/2025	530 000	530 000
CD	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	29/09/2025	556 000	556 000
CD	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000

CD	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000
CD	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000
CD	24/05/2022	1,84	Taux Fixe		15	0	In Fine	22/11/2022	150 000	150 000
CD	24/05/2022	1,96	Taux Fixe		15	1	In Fine	23/05/2023	250 000	250 000
CD	24/05/2022	2,24	Taux Fixe		20	2	In Fine	24/05/2024	506 000	506 000
CD	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000
CD	24/05/2022	2,16	Taux Révisable (24/05/2022)	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									7166 300	7166 300
TOTAL GENERAL									11 963 136	11 507 553

Source : CIH Bank

4- Emissions d'emprunts obligataires

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie en date du 15 juin 2022, a autorisé la mise en place d'un programme d'émissions obligataires, classiques ou subordonnées, avec ou sans appel public à l'épargne, plafonné à 6.000.000.000 (Six milliards) de dirhams, réalisable en une ou plusieurs fois et donne tous les pouvoirs au Conseil d'Administration.

En juillet 2022, CIH Bank a clôturé avec succès une émission obligataire subordonnée perpétuelle, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de Huit-Cents millions (800.000.000) de dirhams. L'opération a été structurée en une seule tranche à taux révisable annuellement, perpétuelle et non cotée à la bourse de Casablanca.

5- Emissions de titres de créances décidées mais non encore réalisées

A ce jour, aucune émission obligataire n'a été décidée par le conseil d'administration de CIH Bank. Toutefois le montant global autorisé par l'AGO du 15 Juin 2022 s'élève à 6 Gdh.

Le reliquat du montant global autorisé par ledit AGO s'élève à 5.2 Gdh.

6- Dettes bancaires

CIH Bank n'est assujetti à aucun covenant au titre de ces dettes bancaires.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés sur la période 2019-juin 2022 :

En Kdh	2019	2020	Var	2021	Var	juin-22
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 780 068	10 362 034	79%	13 754 288	33%	15 422 384
Dettes envers les établissements de crédit à l'étranger	13 645	185 049	1256%	1 059 755	473%	887 674

Source : CIH Bank - comptes sociaux

Comparativement à fin 2019 les dettes envers les établissements de crédit et assimilés de CIH Bank ont connu une hausse des emprunts financiers et des emprunts de trésorerie, à fin 2021 les dettes envers les établissements de crédit et assimilés se sont appréciées de 33% suite à l'augmentation des valeurs données en pension.

Les dettes envers les établissements de crédits à l'étranger sont composées principalement par les comptes ordinaires créditeurs ouverts auprès des correspondant à l'étranger

7- Mise en place d'un emprunt signé entre Atlanta-Sanad et le CIH

Un contrat d'emprunt est mis en place entre Atlanta-Sanad et CIH BANK dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013. Les conditions et modalités de rémunération se présentent comme suit :

- Montant de l'emprunt : 47 356 568 MAD ;
- Durée : indéterminée.
- Date départ : 07 octobre 2020
- Taux d'intérêt : équivalent au taux des BDT à maturité de 52 semaines + spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 des BDT 52 semaines.
- Rémunération : les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements Hors bilan :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des engagements donnés et reçus par la banque sur la période 2019-Juin 2022 :

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	Jui-22	Var
ENGAGEMENTS DONNES	9 379	10 207	8,83%	11 670	14,33%	14 048	20,4%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	188	-	-	110	-	100	-9,1%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 697	8 146	5,83%	8 010	-1,67%	8 463	5,7%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	387	629	62,62%	1 671	165,44%	8	-99,5%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 106	1 432	29,48%	1 880	31,29%	5 477	191,3%
ENGAGEMENTS RECUS	7 095	10 528	48,38%	16 412	55,89%	16 722	1,9%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	-	-	-	-	2 700	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7 095	10 528	48,38%	16 412	55,89%	14 022	-14,6%
Garanties de crédits	7 095	10 528	48,38%	16 412	55,89%	14 022	-14,6%
Autres garanties reçues	-	-	-	-	-	-	-

Source : CIH Bank - comptes sociaux

A fin décembre 2020, les engagements donnés s'apprécient de 8,8% à 10,2 Gdh contre 9,4 Gdh à fin 2019, principalement tirés par la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle qui passent de 7 697,4 Mdh en décembre 2019 à 8 146,0 Mdh en 2020.

A fin décembre 2021, les engagements donnés affichent une hausse de 14,33% à 11,7 Gdh contre 10,2 Gdh à fin 2020, principalement tirés par la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédits et assimilés qui passent de 629 Mdh en décembre 2020 à 1 671 Mdh en 2021.

En ce qui concerne les engagements reçus, ils affichent une hausse de 48,4% à fin 2020 et de 55,89% à fin 2021 suite à l'accroissement des engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

A fin Juin 2022, les engagements donnés affichent une hausse de 20,4% à 14 Gdh contre 11,7 Gdh à fin 2021, principalement tirés par la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui passent de 1.8 Gdh en décembre 2021 à 5.4 Gdh à fin Juin 2022.

Les engagements reçus affichent une hausse de 1,9% à fin Juin 2022 suite à l'accroissement des Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés .

2- Nantissement d'actions ou d'actifs

A ce jour, il n'existe aucun nantissement sur les actions ou Actifs de CIH Bank

V. Notation

Le Crédit Immobilier et Hôtelier a fait l'objet d'une notation pour la première fois par Fitch Ratings au titre de l'exercice 2016.

En 2021, Fitch Ratings a confirmé la notation par défaut (IDR) à long terme en devises étrangères et locales du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) de « BB » et la notation de viabilité (VR) de la banque à « b+ » avec une perspective stable. Fitch a confirmé également la note nationale à long terme du CIH, à savoir "AA-(mar)".

La notation du CIH se décline comme suit :

Notation	21 février 2020	15 février 2021	09 février 2022	Octobre 2022*
Notation par défaut (IDR - Issuer Default Ratings) à long terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« BB+ » perspective stable	« BB » perspective stable	« BB » perspective stable	« BB » perspective stable
Notation par défaut (IDR - Issuer Default Ratings) à court terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« B »	« B »	« B »	« B »
Notation nationale à long terme	« AA-(mar) » perspective stable	« AA-(mar) » perspective stable	« AA-(mar) » perspective stable	« AA-(mar) » perspective stable
Notation nationale à court terme	« F1+(mar) »	« F1+(mar) »	« F1+(mar) »	« F1+(mar) »
Note de viabilité (VR - Viability Rating)	« bb- »	« b+ »	« b+ »	« b+ »
Note de support	« 3 »	« 3 »	« 3 »	« 3 »
Risque souverain de la notation par défaut (IDR) à long terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« BBB- » perspective stable	« BB+ » perspective stable	« BB+ » perspective stable	« BB+ » perspective stable
Note de support planché - Support Rating Floor (SRF)	« BB+ »	« BB »	« BB »	« BB »

*Mise à jour de la notation 2022

Le rapport de notation relative à l'année 2021 émis le 09 février 2022, Ci-dessous un résumé du commentaire de l'agence de notation Fitch sur facteurs d'évaluation clés de l'année 2021 :

Les notations par défaut - IDRS, les notations nationales - NATIONAL RATINGS, et la note support planché - SUPPORT RATING FLOOR

Les notations par défaut de l'émetteur (IDRs - Issuer Default Ratings), les notations nationales, la notation de soutien (SR) ainsi que la note de support planché (SRF) de la banque sont déterminés par une probabilité modérée de soutien de la part de l'État marocain (BB+/Stable), et la perspective stable de l'IDR LT de la banque reflète celle de la notation souveraine du Maroc. Le SRF du CIH est abaissé d'un cran par rapport à la note souveraine. Le CIH, dont la part de marché est de 4% à 5%, n'est pas une banque d'importance systémique nationale (D-SIB) mais sa

propriété étatique indirecte (67,9% détenus par la CDG, une entité du secteur public et le premier investisseur institutionnel du Maroc) a une grande influence sur notre évaluation du soutien et sur notre décision d'aligner son SRF avec celui des D-SIB.

Fitch estime que la propension des autorités marocaines à soutenir le secteur bancaire reste élevée. Ceci tient compte du rôle que joue le secteur bancaire dans le financement de l'économie et de la volonté des autorités de préserver la stabilité financière étant donné que le pays est en train de mettre en œuvre ses plans de développement économique.

Cependant, le point de vue de Fitch sur la probabilité globale de soutien tient compte des limites de la flexibilité financière du gouvernement (en particulier le creusement des déficits budgétaires et l'augmentation de la dette publique), ce qui se reflète dans l'abaissement du SRF par rapport à la note souveraine.

La notation de viabilité - VR

La notation de viabilité de CIH tient compte de la force du profil commercial de la banque en tant que prêteur immobilier, mais aussi d'un modèle économique en développement et l'affaiblissement de l'environnement opérationnel qui aggrave les pressions sur les paramètres de qualité des actifs et de rentabilité de la banque.

Nous pensons que les conditions d'exploitation des banques ainsi les pressions exercées sur l'environnement opérationnel resteront diminuées en 2022 par rapport aux niveaux pré-pandémie, Fitch prévoit une croissance du PIB réel de 3,2% en 2022 et 2023. Un apaisement des perturbations dues à la crise sanitaire et une amélioration des précipitations après deux ans de sécheresse soutiendront le rebond.

Bien que nous constatons que CIH a réussi à augmenter sa part de prêt non immobiliers à 53% par rapport au total des prêts à fin 2021, contre 31% à fin 2016. Toutefois, cette croissance rapide des prêts entraîne une pression sur les frais généraux et la capitalisation, malgré la banque s'engage activement à rétablir ses ratios de fonds propres. Encore les investissements dans les plateformes numériques et les services bancaires gratuits pour certains segments ont vivement soutenu la croissance des dépôts des clients ces dernières années.

VI. Assemblée d'actionnaires

Les dispositions statutaires de CIH BANK concernant l'assemblée d'actionnaires se présentent comme suit :

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, incapables, opposants, ou privés du droit de vote.

Les actionnaires se réunissent en assemblées générales qui peuvent être ordinaires ou extraordinaires. Des assemblées spéciales peuvent réunir les titulaires d'une même catégorie d'actions.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration qui en fixe l'ordre du jour. A défaut, elle peut être également convoquée en cas d'urgence :

- Par le ou les commissaires aux comptes, après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil d'Administration ;
- Par un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la Société et pendant la période de liquidation ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la Société.

La convocation est faite trente (30) jours au moins avant la date de l'Assemblée, par un avis inséré dans un journal (...). Toutefois, si toutes les actions de la Société sont nominatives, l'avis de convocation peut n'être fait que par lettre recommandée adressée à chaque actionnaire.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou en son absence par le Vice-président ou à défaut par toute personne désignée par cette Assemblée. Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les commissaires aux comptes, par un mandataire de justice, par les liquidateurs ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de bloc de titres modifiant le contrôle de la Société, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

1- Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires statue sur toutes les questions d'ordre administratif qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le droit de participer aux Assemblées appartient à tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que celles-ci soient libérées des versements exigibles.

Les actionnaires qui ne réunissent pas le nombre d'actions requis peuvent se réunir pour atteindre le nombre de (1) action au minimum et se faire représenter par l'un d'entre eux.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre des actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

2- Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultants d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la Société.

Elle est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée, sur première convocation, d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

Si une première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée, dans les formes et délais prévus par la loi. Cette deuxième Assemblée délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux (2) mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou représentés.

VII. Organes d'administration

1- CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPOSITION - NOMINATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus. Les administrateurs sont choisis parmi les personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire, ou à titre provisoire par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs indépendants qui doit être compris entre un minimum d'un administrateur et un maximum d'un tiers des administrateurs tenant compte de leur taille et selon les modalités fixées par Bank Al-Maghrib.

Ledit administrateur indépendant est nommé, rémunéré et révoqué dans les mêmes conditions et modalités appliquées aux administrateurs. Une rémunération exceptionnelle peut lui être allouée pour les missions qui lui sont confiées à titre spécial et temporaire

L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs non exécutifs qui ne sont ni président directeur général, ni directeur général, ni directeur général délégué, ni salariés de la société exerçant des fonctions de direction. Leur nombre doit être supérieur à celui des administrateurs ayant l'une de ces qualités.

Lors de sa nomination, un administrateur personne morale, est tenu de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission de ce dernier.

2- DUREE DES FONCTIONS

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) ans. Les fonctions des administrateurs prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du dernier exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

3- ACTIONS D'ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire d'une action.

Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

Par dérogation aux dispositions légales régissant les sociétés anonymes et aux statuts, les membres indépendants du conseil d'administration, ne doivent détenir aucune action de la banque, avec ou sans droit de vote, et ce conformément à la réglementation bancaire, Dahir n° 1-14-193 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

4- PRESIDENCE -VICE-PRESIDENCE -ET SECRETARIAT DU CONSEIL

4- 1 VICE-PRESIDENCE

Le Conseil d'Administration pourra élire en son sein, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 16, un Vice-président, qui doit être une personne physique. Le Vice-président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le Vice-président dispose du pouvoir de présider les séances du Conseil et de l'assemblée générale en l'absence du Président.

De même, en cas d'impossibilité temporaire ou de vacance de la Présidence, et le cas échéant jusqu'à nomination d'un nouveau Président, le Vice-président dispose des pouvoirs conférés au Président dans le cadre de l'article 15-1.

4-2 SECRETARIAT

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du Président, un Secrétaire du Conseil d'Administration chargé de l'organisation des réunions sous l'autorité du Président. Le Secrétaire est légalement chargé de la rédaction et de la consignation des procès-verbaux dans les conditions prescrites à l'article 16. Le secrétaire du Conseil d'Administration peut être choisi parmi les salariés de la Société, ou en dehors de la Société parmi les hommes de l'art, sous réserve qu'il ne soit pas commissaire aux comptes de la Société.

5- DELIBERATION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président aussi souvent que l'exige la loi et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte, s'il y a lieu, des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

Toutefois en cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes. Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil d'Administration. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, le dit Directeur Général ou les dits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil faite conformément à l'alinéa précédent.

Sauf en cas d'urgence et avec l'accord de chacun des membres du Conseil, les membres du Conseil d'Administration sont convoqués par écrit avec un préavis minimal de quinze (15) jours ; toute convocation aux réunions du Conseil d'Administration doit le cas échéant comprendre toutes les informations et les documents nécessaires pour que les membres du Conseil d'Administration puissent prendre une décision sur les points de l'ordre du jour.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs, et les autres personnes participant à la réunion.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement sur première convocation que si la moitié (1/2) au moins de ses membres est présente. En l'absence de réunion du quorum sur première convocation, une seconde réunion du Conseil pourra être convoquée sans condition de quorum dans un délai minimal de quinze (15) jours à compter de la date de la première réunion.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification. Cependant, cette disposition n'est plus valable lorsque le Conseil d'Administration doit statuer sur :

1. La nomination et la révocation du Président du Conseil d'Administration ;
2. La nomination du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
3. La révocation du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
4. L'arrêté des comptes annuels et l'ensemble des décisions liées, à savoir, la convocation des assemblées des actionnaires, la fixation de l'ordre du jour, l'arrêté des termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter.

Un administrateur peut donner mandat par écrit à un autre administrateur de le représenter à une séance du Conseil d'Administration. Chaque administrateur ne peut disposer au cours d'une même séance que d'une seule procuration. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par les procès-verbaux établis par le Secrétaire du Conseil, sous l'autorité du Président, et signés par ce dernier et par au moins un administrateur. En cas d'empêchement du Président, le procès-verbal est signé par deux administrateurs au moins. Les procès-verbaux indiquent le nom des administrateurs présents, représentés ou absents. Ils font état de la présence de toute autre personne ayant également assisté à tout ou partie de la réunion et de la présence ou de l'absence des personnes convoquées à la réunion en vertu d'une disposition légale.

Les procès-verbaux du Conseil d'Administration sont consignés sur un registre spécial ou sur un recueil de feuilles mobiles tenus conformément à la Loi. Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration uniquement, ou par le Directeur Général conjointement avec le Secrétaire

6- ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans ses rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que ces actes dépassaient ledit objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu de circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

La cession par la Société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé font l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration.

Toutefois, tout projet de cession de plus de 50% des actifs de la société, durant une période de 12 mois, doit être soumis à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tel que visé à l'article 26 des statuts.

Le Conseil constitue en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Et ce, conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle qu'elle a été modifiée, et par les textes législatifs et réglementaires concernant son activité. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Toutes les personnes participant aux réunions desdits comités sont tenues à l'obligation de discrétion prévue par les dispositions légales et réglementaires.

7- RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS, DU DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÈGUES

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement et que le Conseil d'Administration répartit entre ses membres dans des proportions qu'il juge convenables.

Le conseil lui-même peut allouer à certains administrateurs pour les missions et les mandats qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, et aux membres des comités prévus à l'article 51, une rémunération exceptionnelle, sous réserve de respecter la procédure prescrite par l'article 56.

Il peut également autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement engagés dans l'intérêt de la société.

Les rémunérations et les remboursements des frais sont portés aux charges d'exploitation.

Le Conseil d'Administration fixe le montant de la rémunération du Président du Conseil et du Secrétaire du Conseil et son mode de calcul et de versement.

Le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

8- Membres du Conseil d'Administration

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination ou de cooptation par le Conseil d'Administration	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank	25/07/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
Administrateurs	M. Khalid SAFIR Directeur Général de la CDG	13/09/2022 (Date de cooptation du CA)	AGO statuant sur les comptes 2026
	Massira Capital Management représenté par Mme Meriam MECHAHOURI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG Représentant Permanent de Massira Capital Management	14/01/2007	AGO statuant sur les comptes 2026
	Mme Latifa ECHIHABI Secrétaire Générale de la CDG	28/03/2018	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Khalid EL HATTAB Directeur Pôle Finances de la CDG	28/03/2018	AGO statuant sur les comptes 2025
	HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	08/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Mustapha LAHBOUBI Pôle Stratégie et Développement de la CDG	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2025
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2022
Administrateurs Indépendants	M. Ahmed Reda CHAMI Président du Conseil Économique, Social et Environnemental	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024
	Mme Dayae OUDGHIRI Présidente de la Société FULGURANS	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024

Source : CIH Bank

9- Critères adoptés en matière d'indépendance des administrateurs et de parité homme/femme

A ce jour, le Conseil d'Administration de CIH Bank compte parmi ses membres trois administrateurs indépendants. Afin de se conformer à la directive 1\W\2014 de Bank Al Maghrib et en remplacement de Mme Amina BENKHADRA le processus de recrutement d'un nouvel Administrateur indépendant est en cours.

Actuellement, le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration s'élève à trois pour un Conseil qui comporte onze administrateurs, Il convient de signaler que jusqu'en 2015, aucune femme ne siégeait au Conseil d'Administration.

10- Curriculum Vitae et mandats des membres du Conseil d'Administration

M. Lotfi SEKKAT, Président du Conseil d'Administration

M. Sekkat a intégré CIH Bank en tant que Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en Juin 2019 en qualité de Président Directeur Général de CIH Bank.

Antérieurement à sa nomination à CIH Bank, il a effectué un parcours professionnel riche au Crédit du Maroc où il a exercé diverses missions au Secrétariat Général de l'Exploitation, occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation et a été nommé Directeur Central de l'Industrialisation.

M. Lotfi SEKKAT est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

Principaux mandats occupés au 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
SOFAC	Président du Conseil d'Administration
UMNIA BANK	Vice-Président du Conseil de Surveillance
LANA CASH	Président du Conseil d'Administration
ATLANTA	Administrateur
CGEM	Président de la Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)
Al Akhawayn University	Administrateur
ISCAE	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Khalid SAFIR, Administrateur

M. SAFIR est Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion depuis 2022.

Il a entamé sa carrière à l'office d'exploitation des ports en qualité de chef de la division de la gestion financière du port de Casablanca en 1993, avant d'intégrer, en 1995, le Ministère des Finances en qualité de chargé d'études, puis de Directeur des Rémunérations et du Paiement des pensions au même département à partir de 1998, et enfin Directeur de la Modernisation, des Ressources et des systèmes d'information, à la trésorerie générale du Royaume de 2004 à 2006.

M. SAFIR est lauréat de l'école polytechnique de Paris en 1991 et de l'école Nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris en 1993.

Principaux mandats occupés au 30 septembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Administrateur
CDG Capital	Administrateur
CDG INVEST	Administrateur
ORANGE MAROC	Administrateur
Fonds Marocain de Placement	Administrateur
MADAEF	Administrateur
Université Internationale de Rabat	Membre du conseil de surveillance
FONDATION CDG	Administrateur
FONDATION AHLY	Administrateur
Institut Marocain des Administrateurs	Administrateur
TMSA	Membre du conseil de surveillance
CDG Développement	Administrateur
CGI	Administrateur
SAZ	Administrateur
Société de Développement de Saidia	Administrateur
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout	Administrateur
BOA	Représentant permanent de la CDG
Poste du Maroc	Administrateur
CFCA	Administrateur
Al Omrane	Représentant permanent de la CDG
AL AKHAWAYN UNIVERSITY (AUI)	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Mme Meriam MECHAHOURI, Administrateur

Mme Meriam MECHAHOURI est Directeur du Pôle Risk Management de la CDG. Représentant Permanent de Massira Capital Management

De janvier 2011 à novembre 2017 elle a été Directeur des Fonds Institutionnels la CDG

De novembre 2017 il juin 2020 elle a été Directeur des Risques Opérationnels et Conformité de la CDG

Mme Meriam MECHAHOURI est Diplômée de l'ICN Business School de Nancy : Finances - Audit.

Mandats occupés au 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH	RP MCM
CDG INVEST	Administrateur
FINEA	Représentant permanent CDG
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Administrateur
CDG CAPITAL	Administrateur
MADAEF	Administrateur
CDG DEV	Administrateur
FIPAR	Administrateur
MEDZ	Représentant permanent CDG
FONCIERE CHELLAH	Administrateur
CGI	Administrateur
SGLN	Administrateur
PREV INVEST	Administrateur
FONDS INFRAMAROC	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Mme Latifa ECHIHABI, Administrateur

Mme ECHIHABI est actuellement Secrétaire Générale de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Après un parcours professionnel riche au sein du Département du Commerce et de l'Industrie où elle a occupé plusieurs postes dont celui de Directeur des Études et de la Planification Industrielle, elle a été nommée en Novembre 2002 Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Moyenne Entreprise (ANPME). En 2013, elle est devenue Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique. Mme ECHIHABI est Ingénieur d'État diplômée de l'École Mohammedia des Ingénieurs (EMI).

Mandats occupés au 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH	Administrateur
AL BARID BANK	Administrateur
FINEA	Président du CA
AJARINVEST	Président du CA
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Administrateur
CDG CAPITAL	Administrateur
CDG INVEST	Administrateur
FIPAR Holding	Administrateur
MADAEF	Administrateur
Foncière Chellah	Administrateur
CDG Développement	Administrateur
NOVEC	Administrateur

Entreprise	Type Mandat (*)
CGI	Administrateur
SAZ	Administrateur
MEDZ	Administrateur
FONDATION CDG	Administrateur
FONDATION AHLY	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Khalid EL HATTAB, Administrateur

M. EL HATTAB est Directeur du Pôle Finances de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

De 2004 à 2008, il est Responsable du service des Risques et de l'Analyse des Performances.

En septembre 2008, il est nommé Directeur Général de Arabian Aircraft 1 Equipment Leasing Co, poste qu'il a occupé jusqu'à début 2009, où il est devenu Directeur de la trésorerie et des Activités de Marché à la CDG.

M. EL HATTAB est titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) en Finance de Oklahoma City University.

Mandats occupés au 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH Bank	Administrateur
Atlanta SANAD	Représentant permanent de la CDG
CDG Capital	Administrateur
UMNIA BANK	Représentant permanent de la CDG
MADAEF	Administrateur
CDG Développement	Représentant permanent de la CDG
Foncière Chellah	Administrateur
SHRA	Représentant permanent de la CDG
CGI	Administrateur
SAZ	Administrateur
Finéa	Administrateur
CDG INVEST	Administrateur
Fipar Holding	Administrateur
CAPMEZZANINE II	Président du Conseil de Surveillance
CAPMEZZANINE II	Représentant permanent CDG (CS)
Fondation CDG	Administrateur
FONCIERE UIR	Représentant permanent de la CDG
Lafarge HOLCIM	Représentant permanent de la CDG
Fonds d'Equipement Communal	Représentant permanent de la CDG
Maghreb Titrisation	Représentant permanent de la CDG
Maroclear	Administrateur
CDG SECURE	Président du CA

AJARINVEST	Administrateur
Avenir Patrimoine Sécurité	Président du CA
CDG Premium	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Mohamed Hassan BENSALAH, Administrateur

M. BENSALAH est actuellement Président Directeur Général de la société Holmarcom. Antérieurement à cette nomination, Il a occupé le poste de conseiller du Président à Holmarcom. Il est également Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance depuis 2006.

M. BENSALAH a obtenu une maîtrise en gestion - option Finances - de l'Université de la Sorbonne en 1990 ainsi qu'un diplôme de l'École des Cadres de Paris en 1992.

Mandats occupés au 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
C.P.A S.A	Président Directeur Général
JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
TAZERM S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OM I S.A	Président Directeur Général
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Président Directeur Général
JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
MERIMA S.A	Président Directeur Général
REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Président Directeur Général
SOMATHES S.A	Président Directeur Général
SOCIETE ORBONOR S.A	Président Directeur Général
LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
JET-SET FLY J.S.F S.A	Président Directeur Général
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES -SABEM SA	Administrateur
SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général

DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Président Directeur Général
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général
NAJMAT AL BAHR S.A	Président Directeur Général
AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
WOLMARDEV	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur
BERDIL CAPITAL	Administrateur
BISCOLAND	Président Directeur Général
HOLMARCOM OVERSEAS CONSULTING DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général
AKWA AFRICA	Administrateur
CIH BANK	Administrateur et membre du Comité Stratégique
BMCI	Membre du conseil de surveillance
FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	Président
Fondation Mohammed VI	Membre du Conseil d'Administration
Conseil Economique Social et Environnemental	Membre du Conseil d'Administration
CGEM	Membre du Conseil d'Administration
SBVC	Membre du Conseil d'Administration
CIMR	Administrateur
RADIO PLUS	Représentant permanent de la SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président

M. Mustapha LAHBOUBI, Administrateur

M. LAHBOUBI est Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG.

En 2001, il a occupé le poste de Directeur de Fusion - Acquisition à AFG Investment Bank.

En 2004, il est devenu Directeur Financier du Fonds d'Équipement Communal (FEC).

En 2008, il a intégré la CDG en qualité de Directeur du Pôle Finances, poste qu'il a occupé jusqu'en décembre 2011 où il est devenu Directeur du Pôle Risk Management. En Octobre 2019, il est nommé Directeur du Pôle Stratégie et Développement.

M. LAHBOUBI est un Statisticien - Économiste (Option Finance - Actuariat) diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE-Paristech).

Mandats occupés 30 juin 2022

Enterprise	Type Mandat
CIH	Membre
Massira Capital Managemen "MCM"	Président

Massira Capital Managemen"MCM"	Représentant permanent CDG
Crédit Agricole du Maroc "CAM"	Représentant permanent CDG
SCR	Représentant permanent CDG
SBVC	Membre
UMNIA BANK	Membre
CDG CAPITAL	Membre
Fipar Holding	Représentant permanent CDG
CDG Invest	Représentant permanent CDG
Fonds Maroc Forêts	Président
FONDS INFRAMAROC	Président
FONDS INFRAMAROC	Représentant permanent CDG
CAPMEZZ I	Président
CAPMEZZ II	Représentant permanent CDG
Mdina Bus	Membre
UIR	Représentant permanent CDG
Foncière Chellah	Membre
DXC TECHNOLOGY	Membre
CDG Dév	Membre
MEDZ	Membre
CGI	Membre
Société de Développement de Saidia	Membre
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout "SAPST"	Membre

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Karim CHIOUAR, Administrateur

M. CHIOUAR est Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM.

Au cours de sa carrière professionnelle, il a occupé de nombreux postes de responsabilité, parmi lesquels celui de Directeur Général Adjoint en charge du Financier, Trésorerie et Recouvrement à la CNIA (2001 - 2003). En 2003, il a intégré Attijariwafa Bank en qualité de Directeur Général Adjoint en charge des Crédits et des Risques.

M. CHIOUAR est diplômé d'HEC Paris et de l'ITB.

Mandats occupés au 30 juin 2022

Enterprise	Type Mandat
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A	Président du Conseil d'Administration

RADIO PLUS S.A	Président du Conseil d'Administration
SNACK FOOD MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
LES TOURS BALZAC S.A	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
REGIONAL AIR LINES S.A	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
HOLMARCOM S.A	Directeur Général Délégué
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
MASS CERELES AL MAGHREB S.A	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
SOMATHES S.A	Administrateur
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
DENIA HOLDING S.A	Administrateur
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Administrateur
NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
PEACOCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
YELLOWROCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
CPA S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
ATLANTA NON VIE CI S.A	Administrateur
AIR ARABIA MAROC S.A	Représentant permanent de REGIONAL AIR LINES S.A
SOCIETE ORBONOR S.A	Représentant permanent de SOCHEPAR S.A
OULMES S.A	Représentant permanent de la société OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT S.A
BERDIL CAPITAL S.A	Président du Conseil d'Administration
BISCOLAND S.A	Administrateur
DENIA IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
MASS CERELES SENEGAL S.A	Président du Conseil d'Administration
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY	Administrateur
TAKAFULIA ASSURANCES	Administrateur
WOLMARDEV	Administrateur
NEBETOU FUND	Membre du Conseil de Surveillance

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Khalid CHEDDADI, Administrateur Indépendant

M. CHEDDADI est actuellement Président Directeur Général de la CIMR.

En 1992, il a occupé le poste d'Administrateur Directeur Général de la Compagnie d'Assurances L'Alliance Africaine.

En septembre 2003, il a intégré la CIMR en qualité de Directeur Général.

M. CHEDDADI est titulaire d'une Maîtrise en Mathématiques appliquées de Paris, et est également ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines à Paris.

Mandats occupés 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
AFMA	Administrateur
AL MADA HOLDING	Administrateur
AKILAM	PDG
AKWA AFRICA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
AUTO HALL	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
BANQUE POPULAIRE	Administrateur
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	Administrateur
CFG BANK	Administrateur
CIMENTS DU MAROC	Administrateur
CIMR	PDG
COSUMAR	Administrateur
CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER	Administrateur
EQDOM	Administrateur
HPARTNER	Membre
IMC	Président
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur
LARBEL	Gérant
LESIEUR CRISTAL	Président
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur
OLEA TRADING	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
RAMICAL	PDG
RISMA	Administrateur
SAPRESS	Administrateur
SICAV CIMR AJIAL	PDG
SICAV CIMR ATTADAMOUN	PDG
SICAV CIMR FONCIA	Gérant
SICAV CIMR IDDIKHAR	PDG
SICAV CIMR PREVOYANCE	PDG
SICAV CIMR TRESO PLUS	PDG
SOCHPRESS	Administrateur
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur

Entreprise	Type Mandat (*)
SOMED	Administrateur
SONASID	Administrateur
UPLINE VENTURES	Administrateur
WARAK PRESS	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Ahmed Reda CHAMI, Administrateur Indépendant

M. CHAMI est Président du Conseil Économique, Social et Environnemental.

De 2007 à 2011, il a occupé le poste de Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

De 2011 à 2016, il est Député de Fez.

De 2016 à 2018, il est nommé Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de l'Union Européenne à Bruxelles.

M. CHAMI est ingénieur des arts et manufactures diplômé de l'École Centrale de Paris. Il est également titulaire d'un MBA de John E. Anderson Graduate School of Management at UCLA.

Mandats occupés au 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
Zalar Holding	Administrateur
NEXANS	Administrateur
Immorente Invest	Administrateur indépendant
Disty Technologies	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Mme Dayae OUDGHIRI, Administrateur Indépendant

Mme OUDGHIRI est Présidente de la société Fulgurans.

Entre 2005 et 2008, elle a occupé le poste de Directeur Corporate Finance à CDG Capital avant sa nomination en qualité de Directeur Délégué auprès du Directeur Général à la CDG.

De 2010 à 2017, elle est devenue membre du Directoire de la Moroccan Agency for Sustainable Energy (Masen).

Mme OUDGHIRI est titulaire d'un diplôme en Analyse financière, Marchés financiers et gestion de portefeuilles et Banque et Finance de Reims Management School, d'une formation en analyse financière des entreprises cotées de Northwestern University - Chicago ainsi que d'un Executive MBA TRIUM New York University - Stern Business School / London School of Economics / HEC Paris, France.

Mandats occupés au 30 juin 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
LYDEC	Administrateur indépendant
Société des Brasseries du Maroc	Administrateur indépendant
ARADEI CAPITAL	Administrateur indépendant
MUTANDIS	Administrateur indépendant
HIA	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

11- Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration

Au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 aucun jeton de présence n'a été servi. En vertu de la convention conclue entre CIH Bank et le Conseil d'Administration du 19 février 2020, ce dernier autorise la rémunération des administrateurs, hors salariés de CIH Bank et de l'actionnaire majoritaire, membres des comités suivants :

- a) Le Comité de Nomination de Rémunération et de Gouvernance
- b) Le Comité des grands engagements et investissements, anciennement nommé Comité Stratégique ;
- c) Le Comité d'Audit ;
- d) Comité des Risques.
- **Principe :**
 - Le Conseil d'Administration autorise la rémunération des administrateurs membres des comités qui émanent du Conseil.
- **Eligibilité :**
 - Tout administrateur membre d'un des comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.
- **Exclusion :**
 - Ne bénéficient pas de cette rémunération, les :
 - Les administrateurs et mandataires sociaux, salariés du C.I.H ;
 - Les administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l'actionnaire majoritaire.
- **Règle d'attribution :**
 - Participation à la réunion du comité sous toute forme présentielle, par visio-conférence, par messagerie ou tout autre moyen ;
 - La participation est justifiée par la feuille de présence signée.
- **Montant de la rémunération (Nouveau barème) :**
 - En tant que membre d'un comité : 20.000 Dirhams brut /séance de comité ;
 - En tant que Président d'un comité : 30.000 Dirhams brut/séance de comité.

La rémunération brute destinées aux membres du Conseil d'Administration de CIH Bank pour les exercices 2019, 2020 et 2021 s'élève à :

- 322 KDH pour l'exercice 2019 dont 240 KDH décaissé en 2019
- 1 092 KDH pour l'exercice 2020 dont 670 KDH décaissé en 2020 , le décaissement total correspond à 752 KDH incluant 82 KDH correspondant à 2019.
- 960 KDH pour l'exercice 2021 totalement décaissé en 2021 , le décaissement total correspond à 1 300 KDH incluant 340 KDH correspondant à 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 Juin 2022 a décidé de ne pas allouer de jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

12- Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

13- Les comités émanant du Conseil d'Administration¹

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité de nomination, rémunération et gouvernance	2 administrateurs – M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ; Président du Comité ; – M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, membre du comité. – Le recrutement d'un 3^{ème} membre est en cours.	Donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.	Au moins une fois par an
Comité des grands engagements et investissements	5 administrateurs – M. Lotfi SEKKAT, Président Directeur Général de CIH Bank, Président du Comité ; – Mme Latifa ECHIHABI, Secrétaire Générale de la Caisse de Dépôt et de Gestion, Membre du Comité ; – M. Mustapha LAHBOUBI, Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG, Membre du Comité – M. Mohamed Hassan BENSALAH, Président Directeur Général de HOLMARCOM, Membre du Comité ; – M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, membre du comité.	– Statue sur les actes de gestion ; d'octroi de crédit, d'acquisition et de cession d'éléments d'actifs et plus généralement toute question jugée importante par le Conseil d'administration ; – Statuer sur les Grands Engagements et Investissement de la banque ; – Donne son avis sur les sujets d'investissements ou de désinvestissements suivants : – Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ; – Politique d'investissement en activités connexes ; – Politique d'investissement du portefeuille de placements ; – Politique d'Investissements en participations ;	Mensuel
Comité d'Audit	4 administrateurs – Mme Dayae OUDGHIRI, Présidente de la Société FULGURANS, Présidente du Comité ; – M. Khalid EL HATTAB, Directeur Pôle Finances à la Caisse de Dépôt et de Gestion, Membre du Comité – M. Karim CHIOUAR, Directeur Général Délégué du Groupe HOLMARCOM, membre du Comité ; – Mme Meriam MECHAHOURI, Directeur du Pôle Risk Management de la CDG, Représentant Permanent de Massira Capital, Membre du Comité	– Chargé d'assister le Conseil d'Administration et d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.	Au moins quatre fois par an
Comité des Risques	4 administrateurs – M. Ahmed Reda CHAMI, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, Président du Comité ; – M. Karim CHIOUAR, Directeur Général Délégué du Groupe HOLMARCOM, membre du Comité ; – M. Khalid EL HATTAB, Directeur Pôle Finances à la Caisse de Dépôt et de Gestion, Membre du Comité. – Mme Meriam MECHAHOURI, Directeur du Pôle Risk Management de la CDG, Représentant Permanent de Massira Capital, Membre du Comité	– Chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence aux risques au regard de la capacité au risque de CIH BANK. – Assisté le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposés.	Au moins quatre fois par an

¹ A la date d'enregistrement du présent document

14- Les règles de composition des comités émanant du Conseil d'Administration.

Comités	Composition
Comité de nomination, rémunération et gouvernance	Composition : Le Comité de rémunération, de nomination et de gouvernance est constitué de trois (3) membres ayant tous la qualité d'administrateur. La composition du Comité pourra être modifiée à tout moment par simple décision du Conseil d'administration. Nomination : Parmi les Trois (3) membres du Comité de nomination et de rémunération ayant la qualité d'administrateur, (Deux) membres sont désignés parmi les administrateurs nommés sur proposition de la CDG et un (1) membre est désigné parmi les autres administrateurs.
Comité des grands engagements et investissements	Composition : Le Comité des Grands Engagements et Investissements est constitué de cinq (5) membres, désignés par le conseil d'administration, ayant tous la qualité d'administrateur. Durée des mandats : Les membres du Comité des Grands Engagements et Investissements e sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Présidence : La présidence du Comité des Grands Engagements et Investissements est assurée par le Président Directeur Général du CIH. Le Président du Comité convoque les membres du Comité, fixe l'ordre du jour des réunions et préside les séances. Il rend compte au Conseil d'administration des travaux du Comité, ainsi que des avis et propositions formulés par celui-ci.
Comité d'Audit	Composition : Le Comité d'Audit est constitué de quatre (4) membres. Aucun employé ou dirigeant du CIHBANK ne peut être membre du Comité d'Audit. Le Comité d'Audit est composé d'administrateurs non dirigeants nommés par le Conseil d'Administration, dont un au minimum est indépendant au sens de l'article premier de la circulaire n°5/W/2016. Ces membres doivent disposer de l'expérience et des compétences requises dans les domaines financier, bancaire, comptable ainsi que dans les activités de l'audit ou du contrôle interne. La composition et les règles de désignation du Comité d'Audit pourront être modifiées à tout moment par simple décision du Conseil d'Administration. Nomination : Trois (3) membres sont désignés parmi les administrateurs nommés sur proposition de la CDG et un (1) membre du Comité d'Audit est désigné parmi les autres administrateurs Présidence :

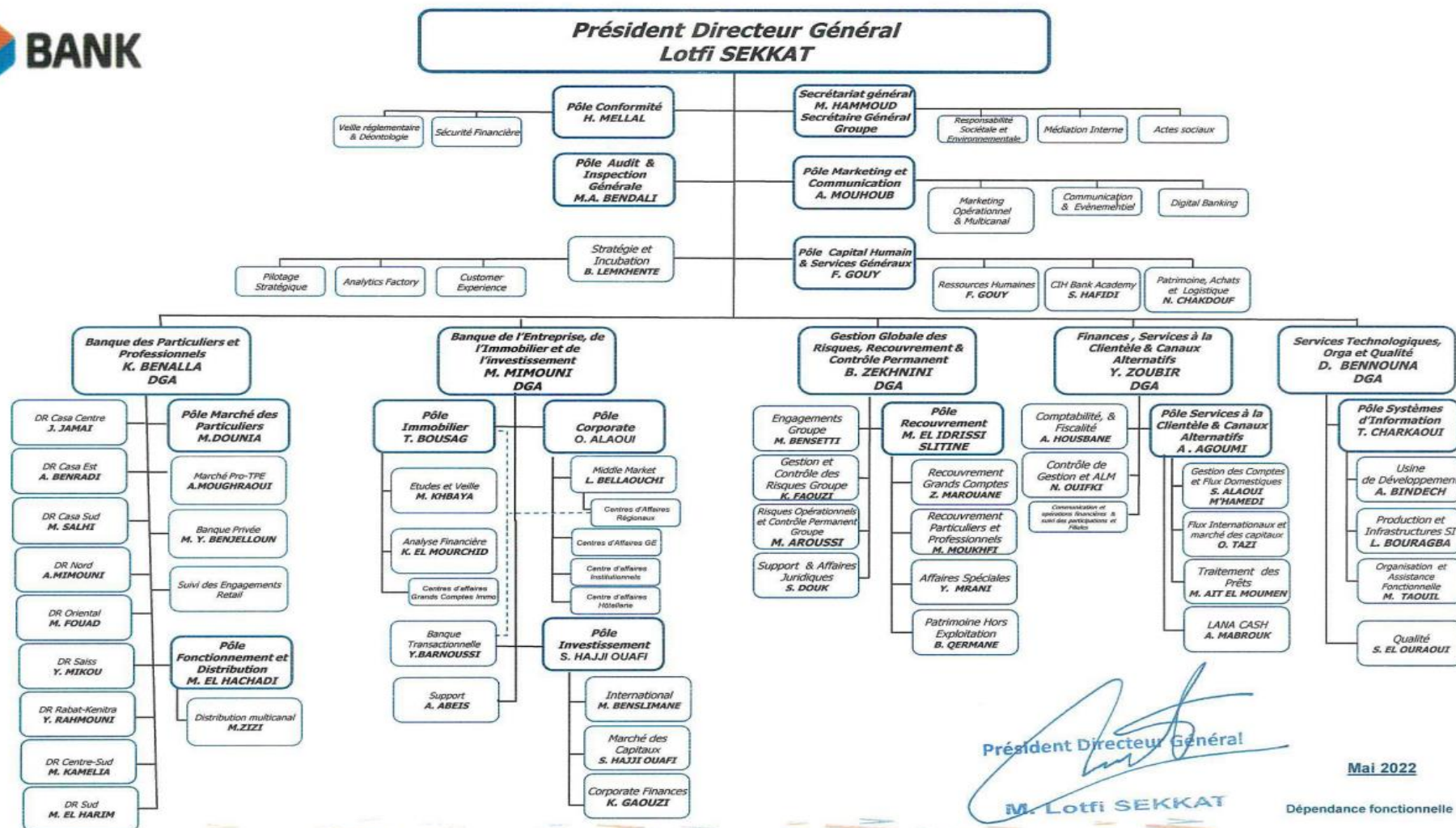
Comités	Composition
	La présidence du Comité d'Audit est assurée par un des membres choisis parmi les administrateurs qui n'est pas le président de l'organe d'administration ni d'un autre comité de CIHBANK. Le Président du Comité d'Audit convoque les membres du Comité, fixe l'ordre du jour des réunions et préside les séances. Il rend compte aussi souvent que nécessaire au Conseil d'Administration des travaux du Comité, ainsi que des avis et propositions formulés par celui-ci.
Comité des Risques	Composition : Le Comité des Risques est constitué d'un minimum de trois (3) membres. Aucun employé ou dirigeant du CIHBANK ne peut être membre du Comité des Risques. Le Comité des Risques est composé d'administrateurs non dirigeants, dont un au minimum est indépendant au sens de l'article premier de la circulaire n° 5/W/2016. Ces membres doivent disposer de l'expérience et des compétences requises dans les domaines bancaires et de gestion des risques. La composition du Comité des Risques pourra être modifiée à tout moment par simple décision du Conseil d'Administration. Le Comité des Risques peut associer à ses travaux, sans voix délibérative et sur invitation du Président du Comité : la Direction Générale, les responsables de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale, de la Conformité, du Contrôle Permanent, des Finances, des Risques ainsi que les Commissaires aux comptes et toutes autres personnes jugées nécessaires à l'exercice de ses attributions, selon les points à l'ordre du jour du comité. Nomination : Les membres sont nommés parmi les administrateurs par le Conseil d'Administration. Durée des mandats : Les membres du Comité des Risques sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Présidence : Le Comité des Risques est présidé par un administrateur indépendant, qui n'est pas le président de l'organe d'administration ni d'un autre comité de l'établissement. Il est désigné parmi les membres du Comité par le Conseil d'Administration.

Source : CIH Bank

VII. Organes de direction

1- Organigramme fonctionnel

En Mai 2022, l'organigramme fonctionnel de CIH Bank se présente comme suit :



Source : CIH Bank

2- Les principaux dirigeants de la banque

Au sein de CIH BANK, la liste des principaux dirigeants se présente comme suit :

Nom	Fonction
Sekkat Lotfi	PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Zoubir Younes	Directeur Général Adjoint en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs
Zekhnini Brahim	Directeur Général Adjoint en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement
Mimouni Morad	Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Financement et de l'Investissement de la Banque de l'Entreprise, de l'immobilier et de l'investissement
Bennouna Driss	Directeur Général Adjoint en Charge des Services Technologiques, Organisation et Qualité
Benalla Khalid	Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels
Hammoud Mouna	Secrétaire Générale du Groupe

Source : CIH Bank

2-1 Organisation :

– La banque des particuliers et professionnels :

Dans le cadre de son positionnement stratégique visant à mieux cibler la clientèle des particuliers et des professionnels, la « Banque des Particuliers et Professionnels » répond à ces principales missions :

- Assurer un suivi au plus près du terrain, grâce à une organisation décentralisée au niveau des régions, assurant : Animation commerciale, suivi administratif, maîtrise du risque en amont ;
- Développer de nouvelles sources de PNB par la diversification de l'offre notamment aux professionnels ;
- Veiller à une meilleure couverture géographique via une importante extension du réseau ayant atteint 311 agences à fin décembre 2021 implantées dans 81 villes du Royaume et réparties entre 9 Directions Régionales.

– La Banque de l'Entreprise et de l'immobilier et d'investissement

La Banque de l'Entreprise s'occupe principalement d'activités de financement, d'investissement et de banque des marchés en direction des PME, des Institutionnels et des grandes entreprises. Pour une plus grande proximité et réactivité vis-à-vis de la clientèle ciblée, les structures en central sont renforcées par les centres d'affaires entreprises au niveau des régions de Casablanca, Rabat, Fès et Souss.

CIH Bank a mis au point une offre de services complète pour les entreprises qui recouvre les grands domaines suivants :

- Financement du cycle d'exploitation ;
- Financement des investissements ;
- Crédits par signature ;
- Opérations internationales ;
- Produits de Placement ;
- Monétique ;
- Gestion des Flux ;
- Bancassurance.

La Banque de l'Immobilier a été créée au départ pour renforcer le positionnement de CIH Bank dans le marché immobilier, la Banque de l'Immobilier a vu ses structures se consolider de façon à gagner en expertise et en qualité de prestations aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et ce pour plus de réactivité, de proximité et d'opportunités d'affaires.

A la lumière de la vision stratégique de la banque, l'organisation de la Banque de l'immobilier a été conçue autour des axes directeurs suivants :

- Favoriser le développement de la banque de l'immobilier et consolider la position historique de CIH Bank en matière de promotion immobilière ;
- Fidéliser et conquérir la clientèle « Promoteurs Immobiliers » par un réseau autonome de proximité ;
- Promouvoir la qualité de service et maîtriser les coûts ;
- Mettre en place et suivre les indicateurs fondamentaux de performance commerciale et de rentabilité par la mise en place d'un système d'alertes ;
- Développer les synergies avec les différents centres de profits ;
- Améliorer la gestion et le suivi du risque.

Pour ce faire, l'organisation de la banque de l'immobilier est construite autour de 4 entités rattachées au responsable de la Banque de l'Immobilier :

- La Direction des financements de la Promotion Immobilière ;
- La Direction Middle Office Immobilier ;
- La Direction Post Evaluation et Analyse du marché de l'Immobilier ;
- La fonction Animation et Suivi de l'Activité Immobilière.
- La Direction des Marchés de capitaux ;
- La Direction de l'International & de l'Offshore ;
- La Direction du Corporate Finance.

Les activités de marché de gré à gré et organisé ainsi que les opérations internationales ont été confiées à la nouvelle structure, permettant ainsi de :

- Concentrer les activités spécifiques du marché de l'Entreprise dans la structure dédiée « Banque de Financement et d'Investissement » via un fin ciblage des clients pour une prise en charge sur mesure et plus d'efficacité ;
- Améliorer la contribution des activités de marché aux résultats de CIH Bank.

Au niveau opérationnel, le maillage régional des centres d'affaires immobiliers compte 10 centres à travers tout le royaume. L'objectif étant de renforcer et de développer un réseau autonome de proximité entièrement dédié à la clientèle « Promoteurs Immobiliers : privés ou institutionnels ».

– **Gestion globale des risques, recouvrement et contrôle permanent**

La « Gestion globale des risques et recouvrement » regroupe :

- Le recouvrement des particuliers et professionnels ainsi que la direction des affaires spéciales et patrimoine hors exploitation ;
- La gestion des engagements et des risques ;
- Le support des affaires juridiques ;
- Le contrôle permanent.

– **Finances, Services à la Clientèle et Canaux Alternatifs**

L'entité Finances, Services à la Clientèle et Canaux Alternatifs a pour mission :

- De tenir une comptabilité fiable et une gestion fiscale efficace ;
- De garantir un contrôle de gestion et des actifs et passifs de l'entreprise ;
- D'assurer une communication sur les résultats financiers et les opérations financières de la banque conforme aux réglementations en vigueur, et de veiller à un suivi efficace des filiales et participations de l'entreprise ;
- De traiter les prêts et les flux & transactions.

La Direction s'occupe également de la gestion de la filiale du groupe CIH Bank, LANA Cash, spécialisée dans les opérations de transfert de fonds.

– **Services Technologiques, Orga et Qualité**

L'organigramme général de la banque, l'entité « Services Technologiques, Orga et Qualité » regroupe :

- **Le Pôle Système d'Information** comprenant la Direction Production & Infrastructure et la Direction Organisation & Assistance Fonctionnelle. Ce pôle a pour principale mission de fournir aux directions métiers de CIH Bank un système d'information qui répond aux besoins exprimés, d'assurer le support nécessaire et d'accompagner les directions métiers dans leurs

choix futurs. D'autre part, elle est chargée d'accompagner les directions métiers au niveau organisationnel, d'assurer le support avec une description des processus et procédures organisationnelles et d'accompagner les métiers dans les processus de certification. Tout cela passe par une veille technologique et une mise à niveau perpétuelle des outils et moyens techniques.

- **La Direction Qualité** qui a pour mission de veiller au respect des normes qualités, instituée par la banque. Aussi, CIH Bank a lancé un vaste chantier visant à mettre en place un Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 version 2008, et ce pour les activités liées aux Crédits Amortissables et à la Monétique. Ce projet avait pour objectif d'organiser les méthodes de travail et le mode de gestion de la Banque, conformément aux exigences de la norme, des métiers concernés et surtout des attentes des clients, ainsi « CIH-BANK » s'inscrit comme la première banque marocaine à certifier deux activités à la fois, selon la norme ISO 9001 version 2008. Cette certification délivrée par Bureau Veritas, vient couronner le projet qui avait duré près de deux ans et demi.

– Secrétariat Général Groupe

Ce pôle a pour mission :

- D'assurer la préparation et le bon déroulement des réunions des instances sociales de la banque ainsi que de ses comités internes.
- De coordonner les travaux de mise en place et de fonctionnement d'une gouvernance d'entreprise de la banque alignée sur les dispositifs légaux et réglementaires et intégrant les meilleures pratiques
- D'assurer la fonction de Médiateur Interne au sein de la Banque
- D'assurer la fonction de mise en place de la stratégie RSE de la Banque

– Pôle Conformité

Le Pôle Conformité est responsable :

- De la mise en œuvre du plan des contrôles permanents tel qu'il est défini par la Direction Générale et approuvé par le Conseil d'Administration ;
- Du respect des lois, règlements, normes et conventions du secteur, règles d'éthique et déontologie, usages professionnels, ainsi qu'à l'application des procédures, des décisions et des règles internes.

Depuis 2010, CIH Bank a mis en place un système de vigilance contre le blanchiment d'argent. Cet outil filtre les messages Swift de la base de données clients en se référant à la liste noire de l'ONU. Des alertes sont ainsi automatiquement générées en cas de mouvements de capitaux inhabituels ou suspects. Ces alertes sont ensuite traitées par une entité dédiée au sein du Pôle conformité.

Grâce aux nouveaux process de travail mis en place, CIH Bank a considérablement renforcé ce dispositif de contrôle. Il est à présent plus sécurisé et transparent.

– Pôle Audit et Inspection Générale

La mission de la Direction de l’Audit et Inspection Générale consiste à apporter à la Banque une assurance sur le degré de maîtrise des opérations, en évaluant la qualité du contrôle et les processus de management du risque et à contribuer à leur amélioration et au renforcement de leur efficacité.

– Stratégie et Incubation

Cette Direction s’occupe principalement du Data Lab et de la Blockchain - une technologie de stockage et de transmission d’informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle. Cette base de données est sécurisée et distribuée ; elle est partagée par ses différents utilisateurs, sans intermédiaire, ce qui permet à chacun de vérifier la validité de la chaîne.

La Direction veille au respect des orientations stratégiques du groupe CIH Bank par les différentes entités.

– Pôle Marketing et Communication

La mission principale de la Direction Marketing et Communication est le développement de produits attrayants qui répondent aux besoins d’une clientèle de plus en plus exigeante. Dans un environnement hautement concurrentiel, l’innovation produit reste le point de différenciation majeur de CIH Bank.

La Direction s’occupe de la médiatisation des différents lancements de produits. Elle veille à la production d’un contenu de communication externe adapté à la cible et à sa diffusion sur les canaux adéquats.

– Pôle Capital Humain & Services Généraux

Parmi les principales missions de ce Pôle est de bâtir un environnement professionnel basé sur l’équité, le mérite, la reconnaissance de la performance individuelle et collective et la motivation.

Le pôle s’assure de la gestion proactive des ressources humaines de la Banque, sa principale richesse, pour gagner en efficacité et compétence, tout en favorisant l’épanouissement du capital humain de la banque.

Le Pôle a également pour mission d’assurer la gestion du patrimoine de l’entreprise, de ses achats et logistique pour accompagner le développement des activités de la banque et ce aux meilleurs coûts du marché.

2-2 Curriculum Vitae des principaux dirigeants

– M. Lotfi SEKKAT (57 ans), Président Directeur Général

Né en 1964, M. Sekkat a intégré CIH Bank en tant que Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources, poste qu’il a occupé jusqu’à sa nomination en Mai 2019 en qualité de Président Directeur Général de CIH Bank.

Antérieurement à sa nomination à CIH Bank, il a effectué un parcours professionnel riche au Crédit du Maroc où il a exercé diverses missions au Secrétariat Général de l'Exploitation, occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation et a été nommé Directeur Central de l'Industrialisation.

M. Lotfi SEKKAT est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

– **M. Khalid BENALLA (55 ans), Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels**

M. BENALLA a démarré sa carrière en 1989 chez Crédit Du Maroc en tant qu'adjoint au Directeur d'agence à Safi. Il a été nommé Directeur de la même agence en 1992.

De 1996 à 1998, Il est Directeur de deux principales agences à Agadir successivement à clientèle type particuliers puis entreprises.

En février 1998, il a été promu Directeur Régional Multi-Marchés à Marrakech et régions.

Fin 2003, il est nommé à Rabat en tant que Directeur de Marché avec pour mission de développer le maillage du Réseau et des encours clients, dépôts et crédits.

En 2010, il est promu Directeur du Réseau Nord de la même banque, poste qu'il a occupé jusqu'à janvier 2012, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank en tant que Directeur de la Banque des Particuliers et des Professionnels.

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca.

Entreprise	Type Mandat
LANA CASH	Administrateur
UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance
CIH PATRIMMO	Administrateur
SOFAF	Administrateur

Source : CIH Bank

– **Mouna HAMMOUD (48 ans), Secrétaire Générale du Groupe**

Mme Mouna HAMMOUD a rejoint CIH Bank en 2020 en tant que Directrice du Pôle Conformité.

Elle a intégré en mai 2020 le Secrétariat Général en qualité de Secrétaire Général Adjoint et Médiateur Interne. Depuis septembre 2021, elle est nommée Secrétaire Générale Groupe du CIH en charge de la Gouvernance, de la RSE et de la Médiation Interne.

Mme HAMMOUD occupait avant le CIH le poste de Directrice Juridique de la Caisse de Dépôt et de Gestion de 2008 à fin 2019 et de Responsable Juridique à ONA S.A de 2004 à 2008. Elle a également travaillé en tant que consultante senior au sein du Cabinet Deloitte.

Mme HAMMOUD est titulaire d'un DESS en Droit des Affaires de l'Université Paris XII et d'une licence en droit Privé de l'Université Mohamed V de Rabat.

Entreprise	Type Mandat
TIVOLI	Administrateur
HOTEL SANGHO	Administrateur
UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance

Source : CIH Bank

- **M. Morad MIMOUNI (53 ans) Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Financement et de l'Investissement de la Banque de l'Entreprise, de l'immobilier et de l'investissement**

M.MIMOUNI a commencé son parcours professionnel en intégrant la SGMB comme adjoint au directeur des projets et de l'organisation. 5 ans plus tard, il intègre CIH Bank comme Directeur de l'Organisation et de la Qualité avant d'être nommé en 2001, Directeur de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale à CIH Bank.

Après un parcours au niveau de Lesieur-Cristal en tant que directeur des achats, de l'approvisionnement et de la gestion du risque Marché à Lesieur-Cristal, il réintègre CIH Bank en 2011 en tant que Directeur du pôle recouvrement. Il occupe depuis septembre 2018 le poste de Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Financement et d'Investissement.

Morad MIMOUNI a fait ses études universitaires à l'ENSEM de Nancy, et les a continuées à l'Ecole des Mines où il a obtenu son mastère en Génie des Systèmes Industriels. Il est aussi titulaire d'un diplôme Executive MBA « General Management Program » à l'Essec Management Education.

Entreprise	Type Mandat
AJARINVEST	Représentant permanent du CIH BANK
GHOSN ENNAKHIL	Représentant permanent du CIH BANK
AZUR INNOVATION FUND	Représentant permanent du CIH BANK
CIH PATRIMMO	Administrateur

Source : CIH Bank

- **M. Driss BENNOUNA (55 ans), Directeur Général Adjoint en charge des Services technologiques, Orga et Qualité**

M. Driss BENNOUNA, né en 1966, est actuellement Directeur Général Adjoint en charge des services technologiques, orga et qualité, poste qu'il occupe depuis septembre 2019.

Depuis 1986, il a occupé les fonctions suivantes à CIH Bank :

- Directeur du pôle support et logistique, en charge de coordonner entre les fonctions Système d'Information, Organisation et Administration des services à la clientèle ;
- Directeur de la Direction des Systèmes d'Information et Procédures ;
- Responsable de l'unité Etudes et Développements Informatiques ;
- Responsable du département Exploitation et Production Informatique ;
- Ingénieur SI puis Responsable du domaine fonctionnel « Agence » ;

- Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation.

M.BENNOUNA est Ingénieur d'état en Génie Electrique, Option Systèmes Informatiques de l'Ecole Mohammédia des Ingénieurs (EMI).

Entreprise	Type Mandat
LANA CASH	Administrateur
TIVOLI	Administrateur
HOTEL SANGHO	Administrateur
GHOSN ENNAKHIL	Administrateur

Source : CIH Bank

- **M. Younes ZOUBIR (48 ans) Directeur Général Adjoint en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs**

M. Younes ZOUBIR est actuellement Directeur Général Adjoint en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs, poste qu'il occupe depuis mai 2020.

Il a entamé son parcours professionnel en 1997 en tant qu'inspecteur au sein de la Société Générale Marocaine des Banques. En 2000, il rejoint Wafasalaf en tant qu'auditeur Senior puis responsable de l'Audit Interne. En 2005, il a pris la responsabilité du Département Finances et Comptabilité puis celle de la Direction Financière en 2008, en tant que membre du comité exécutif dudit Etablissement. Il a occupé ce poste jusqu'à janvier 2011, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank pour prendre en charge le Pôle Finances, pour ensuite être nommé en mai 2020 Directeur Général Adjoint des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

M. ZOUBIR est titulaire d'un Executive MBA de l'EmLyon business school.

Entreprise	Type Mandat
SOFAC	Représentant permanent du CIH BANK
UMNIA BANK	Représentant permanent du CIH BANK
LANA CASH	Représentant permanent du CIH BANK
TIVOLI	Administrateur
CIH PATRIMMO	Administrateur
GHOSN ENNAKHIL	Administrateur
HOTEL SANGHO	Administrateur

Source : CIH Bank

- **M. Brahim ZEKNINI (51 ans), Directeur Général Adjoint en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement**

Né en 1969, M. ZEKNINI est actuellement Directeur Général Adjoint en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement, poste qu'il occupe depuis septembre 2019.

Avant d'intégrer CIH Bank, il effectue un parcours professionnel riche au sein de Crédit Du Maroc, où il a occupé les postes de Responsable de l'Organisation et Assistance Fonctionnelle à Maîtrise d'ouvrage, Membre du comité exécutif en charge de la DSI Groupe et Membre du comité Exécutif en charge du développement et du support du réseau de proximité. Il rejoint par la suite l'organisme de microcrédit Al Baraka en qualité de Directeur Général.

M. Brahim ZEKNINI est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Lyon.

Entreprise	Type Mandat
SOFAC	Administrateur

Source : CIH Bank

2-3 Rémunération attribuée aux principaux dirigeants²

La rémunération annuelle brute attribuée aux principaux dirigeants de CIH Bank s'élève à :

- 11 232 KDH au titre de l'exercice 2019 ;
- 13 286 KDH au titre de l'exercice 2020 ;
- 13 499 KDH au titre de l'exercice 2021.

Montant Principal des prêts accordés aux membres de direction

- 29 506 KDH au titre de l'exercice 2019 ;
- 25 351 KDH au titre de l'exercice 2020 ;
- 25 341 KDH au titre de l'exercice 2021.

Montant Encours des prêts accordés aux membres de direction

- 20 370 KDH au titre de l'exercice 2019 ;
- 19 490 KDH au titre de l'exercice 2020 ;
- 17 763 KDH au titre de l'exercice 2021.

Intéressement et participation du personnel

A la date d'établissement du présent document de référence, ni le personnel de CIH Bank ni les membres de son organe de direction ne bénéficient d'un plan de stock-options ou d'intéressement au capital.

² Rémunération attribuée aux dirigeants listés dans la partie « Les principaux dirigeants de la banque »

3- Les comités internes³

➤ Les comités présidés par le Président Directeur Général

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Direction Générale	Le Comité de Direction Générale constitue un cadre d'informations, d'échange et de concertation entre les principaux responsables de la banque, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la politique générale de la banque (plans réglementaires et concurrentiels, lancement de projets structurants, préparation du budget annuel, choix organisationnels)	Hebdomadaire
Comité de Pilotage Stratégique	Le Comité de Pilotage Stratégique est une instance mise en place pour le suivi du déploiement de la stratégie de la Banque, à travers le développement de nouveaux Business modèles, l'analyse du comportement de la clientèle, et l'amélioration de la Customer expérience.	Mensuelle
Comité Organisation et Système d'Information	Le Comité Organisation et Système d'Information est une instance qui a pour principales missions de : - Assure le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de Système d'Information ; - Valide les plans d'actions annuels de la banque en matière d'organisation et de système d'information et en assure le suivi ; - Décide des arbitrages en matière de priorisation des projets ; - Valide la politique de sécurité du SI, veiller à sa mise œuvre et à sa maintenance ; - Valide les budgets relatifs aux projets organisation et Système d'Information.	Mensuelle
Comité Management des Risques	Le Comité de Management des Risques est une instance en charge du suivi des risques de la banque, notamment les risques de crédit, de marché, risques opérationnels...	Trimestrielle
Comité des Grands Risques	Le Comité des Grands risques est une instance en charge : - Examine l'exposition aux grands risques au regard des engagements globaux ; - Examine le respect des limites arrêtées par la banque ; - Analyse l'évolution de la qualité de ces risques afin de prendre le cas échéant toutes les dispositions jugées opportunes pour la préservation des intérêts de la banque.	Trimestrielle
Comité des Engagements	Le Comité des Engagements est une instance qui statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement et le réaménagement des conditions de prêts ; et ce, dans les limites des compétences fixées dans les notes de délégation de pouvoirs.	Hebdomadaire
Comité de Recouvrement	Le Comité de Recouvrement est une instance qui statue sur les propositions de plans d'apurement, de règlements transactionnels, de restructurations, d'assainissements des créances en recouvrement amiable ou judiciaire et sur tout autre montage de sortie relatif à ces créances (acquisition de gages, dations en paiement, etc.) et ce, dans les limites des compétences fixées dans les notes de délégation de pouvoirs.	Hebdomadaire
Comité Provisionnement	Le Comité de Provisionnement est chargé d'examiner les dotations aux provisions du trimestre et de l'exercice.	Trimestrielle
Comité de Suivi des Dépassements	Ce comité a pour mission : - De prendre connaissance des dépassements consentis par les mandataires de la banque au cours de la semaine/ mois écoulé ; - De Donner ses orientations éventuelles pour le traitement des dépassements émanant de certaines contreparties.	Mensuelle / Hebdomadaire et chaque fois que de besoin
Comité de suivi du Recouvrement et du Contentieux	- Le Comité de Suivi du Recouvrement et du Contentieux examine individuellement l'état d'avancement du Recouvrement de toutes les créances contentieuses d'un client (ou d'un groupe de clients). - Sur un plan global, il examine le portefeuille en recouvrement contentieux et Affaires Spéciales » : évolution, taux de provisionnement, risque net, perspectives.	Trimestrielle
Comité du Contrôle Interne	Le Comité de Contrôle interne est une instance qui a compétence en matière de surveillance permanente du dispositif de contrôle interne. Il dispose des attributions suivantes : - Définir la structure organisationnelle du contrôle interne du CIH et de ses filiales ; - Vérifier la correcte couverture du périmètre du CIH et de ses filiales par le dispositif de contrôle interne ; - Prendre connaissance des anomalies et des dysfonctionnements relevés par le corps du contrôle interne ou externe ; - Prend connaissance des rapports des missions d'audit ou de contrôle effectuées par les régulateurs et s'assurer de la mise en œuvre de leurs recommandations ; - Suivre la correcte mise en œuvre des mesures correctrices décidées pour pallier les dysfonctionnements constatés ; - Examiner avant approbation toute modification du dispositif de contrôle interne de la banque (chartes d'audit, manuels de contrôle, process et structures de contrôle) ;	Trimestrielle

³ Au 31 décembre 2021

Comités	Mission	Fréquence
	- Examiner avant approbation le rapport annuel sur le contrôle interne avant sa transmission au régulateur ; - Il s'assure de préparation des sujets de contrôle interne destinés à être présentés aux réunions des instances sociales de la banque : Conseil d'Administration et Comités émanant du conseil : Comité d'Audit et Comité des Risques.	
Comité Qualité	Le Comité Qualité a pour mission de veiller au respect des normes qualités instituée par la banque.	Trimestrielle
Comité Commercial	Le Comité Commercial est une instance en charge de valider les plans d'actions commerciaux de la Banque et de veiller à leur adaptation en fonction de l'évolution des orientations stratégiques et de l'environnement concurrentiel. Il assure également le suivi des réalisations commerciales.	Hebdomadaire
Comité Tarification	Le Comité tarification a pour mission de : - Valider la politique des prix à appliquer aux produits et services relatifs aux différents marchés de clientèle, conformément à la stratégie commerciale de la banque, son environnement concurrentiel et ses contraintes financières ; - Décider des ajustements nécessaires, compte tenu de l'évolution des différents paramètres impactant la tarification des produits et services.	Trimestrielle
Comité des nouveaux produits et services	Le Comité de lancement des nouveaux Produits et Services est une instance qui statue sur : - La mise en place de nouveaux produits à mettre en place dans le cadre du développement des divers marchés de la banque : produits de collecte, d'engagements, de salle des marchés ; - La mise en place de nouveaux services à mettre à disposition de la clientèle à travers les divers canaux mis à sa disposition : agence, mobile, site web ; - L'adaptation des produits et services existants ; - Ce comité s'assure, avant lancement de tout nouveau produit ou service, de l'existence des diligences suivantes : - Conformité par rapport à la réglementation en vigueur ; - Existence de process et de procédures associées pour une prise en charge des aspects relatifs au traitement comptable, à la prise en charge par le SI ; aux supports juridiques, aux supports de distribution, de formation...etc ; - Analyse et prévention des risques associés ainsi que de la prise en compte de l'ensemble des risques associés au produit : risques opérationnels, risques financiers ,etc. - Ce comité prend connaissance des éléments de veille concurrentielle.	Trimestrielle
Comité de la Banque de Financement et de l'Investissement	- Présentation des évolutions macroéconomiques, avec un focus sur les perspectives futures de chaque marché ; - Revue globale des activités de la BFI par marchés ; - Présentation de l'exposition de la banque par marché, par instrument et par émetteur ; - Définition des stratégies d'approches dans les différents marchés et par instrument d'intervention ; - Détermination de l'appétence aux risques pour chaque segment d'activité ; - Revue des différents partenariats en vigueur ; - Présentation d'une situation globale de l'avancement des projets pilotés par la BFI ; - Présentation des conclusions des différentes missions ou études ayant trait aux activités de la BFI ; - Suivi des opérations exceptionnelles (bonifications, exonérations, dérogations...etc.) ; - Revue des opportunités d'investissements dans les différents fonds approchés ; - Présentation de la valorisation des investissements effectués dans les différents fonds ou directement ; - Présentation d'une synthèse des travaux des différentes instances de gouvernance où siègent les prédisposés de la BFI.	Trimestrielle
Comité Administratif	Le Comité Administratif est une instance en charge de la définition, de la mise en place et de l'évaluation de la politique générale de l'institution tant en matière de ressources humaines et de gestion du patrimoine, qu'en matière de moyens généraux nécessaires au développement de l'institution aussi bien sur les plans quantitatifs que qualitatif.	Hebdomadaire
Comité des Activités Non bancaires	Le Comité est une instance en charge du suivi des activités non bancaires de la banque.	Trimestrielle
Comité de coordination Multi Canal	Le Comité de Coordination « Multicanal » a pour missions d'assurer le suivi et la coordination des travaux de mise en œuvre de la stratégie « Multicanal » de CIHBANK. Et la mise en place une démarche interne transverse et cohérente associant l'ensemble des métiers concernés (Commerciaux, Back Office, Informatique...), étant entendu qu'au sein de chacune des entités métiers concernées, il sera désigné des « correspondants permanents » qui représentent le métier aux réunions dudit comité et qui prennent en charge les sujets qui leurs sont confiés par ce comité et/ ou par ses membres.	Trimestrielle

➤ **Comités Présidés par les Responsables Métiers**

Comités	Présidence	Mission	Fréquence
Comité Gestion de la Relation Clients	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité Gestion de la Relation Clients a pour mission de veiller sur l'efficacité du processus de traitement des réclamations et l'amélioration des processus qui sont à leur origine. A cet effet, il procède à l'analyse des dysfonctionnements relevés et à la mise en place des mesures correctives.	Trimestrielle
Comité de Trésorerie et de Placement	DGA en charge de la Banque de Financement et d'Investissement	Le Comité Trésorerie et de placement est une instance en charge du suivi de la gestion de la trésorerie et de l'activité taux de la banque	Hebdomadaire
Comité ALM	DGA en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs	Le Comité ALM est une instance en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion Actif- Passif, en fonction des orientations stratégiques et des dispositions légales et réglementaires ; Ce comité alimente le Comité de Management des risques en reporting relatifs aux risques de taux, liquidité, change.	Trimestrielle
Comité de Pilotage des Risques de Crédit	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement	Les attributions conférées au comité de pilotage des risques de crédit sont les suivantes : - Il valide les principaux indicateurs de mesure des risques de crédit qui lui sont proposés par la Direction des Risques ; - Il analyse l'évolution de ces principaux indicateurs et décide des mesures correctives à prendre ; - Il suit l'évolution des différents chantiers liés aux risques de crédit ; - Il prépare les sujets à soumettre au Comité de Management des Risques.	Trimestrielle
Comité Conformité et Risques Opérationnels	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement	Le Comité Conformité et Risques opérationnels aux attributions suivantes : - En matière de conformité : il est en charge de l'élaboration de la politique Conformité de la banque et du suivi du risque de non-conformité conformément aux normes légales, réglementaires et professionnelles. - En matière de risques opérationnels : l'identification des risques opérationnels et la validation de l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour assurer leur gestion.	Trimestrielle
Comité de Suivi des Risques Sensibles	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement	Le Comité de Suivi des Risques Sensibles examine la situation des clients (ou groupe de clients), non contentieux repris dans la watch-list et qui présentent des critères de dégradation de la qualité des risques.	Trimestrielle
Comité de Suivi des Opérations d'Assainissement	DGA en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs	Le Comité de suivi des opérations d'assainissement est un comité en charge du suivi du plan d'assainissement du passif de certaines activités, notamment dans les domaines suivants : - Assainissement des garanties ; - Assainissement des suspens avec le Ministère des Finances : Ristournes, avances de l'Etat.	Mensuelle
Comité PHE	DGA en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs	Le Comité Patrimoine Hors Exploitation est un comité délégataire collégial habilité à : - Prendre toute décision sur la cession du patrimoine hors Exploitation ; - Donner un avis sur les propositions d'acquisition de gages émanant du Pôle Recouvrement avant leur présentation au Comité de Recouvrement pour décision. - Formuler toute proposition au Comité Administratif concernant le Patrimoine Hors Exploitation.	Mensuelle
Comité de Pilotage CIH BANK-ATLANTA	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Ce comité a pour attributions de - S'informer sur l'Activité Bancassurance et Décès Emprunteur et son évolution présentée par la Cie ATLANTA ; - S'informer sur le stade du développement des produits Bancassurance en projets ; - S'informer sur la qualité de la Relation Banque entre CIH BANK et la Cie et les améliorations ; - S'informer sur tout point relatif à l'assurance porté par l'un des membres présents au Comité Pilotage ; en instance d'étude ou de décision au niveau de la Cie ; - S'informer sur les Dossiers Sinistres et leurs évolutions ; - Prendre toute décision d'arbitrage sur les dossiers sinistres non dénoués par les Gestionnaires des deux Partenaires.	Trimestrielle
Comité de Crédit Banque des Particuliers et Professionnels	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité des Particuliers et Professionnels statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt, concernant la clientèle des particuliers, des professionnels et des MRE et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire

Comités	Présidence	Mission	Fréquence
Comité BPP de crédits aux professionnels	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité des Particuliers et Professionnels statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt, concernant la clientèle des particuliers, des professionnels et des MRE et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Immobilier	DGA en charge de la Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier.	Le Comité de la Promotion Immobilière statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des promoteurs immobiliers et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Entreprise	DGA en charge de la Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier.	Le Comité Entreprise statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des Entreprises et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général.	Hebdomadaire
Comité des Prêts aux Personnel	Directeur du Pôle Capital Humain et Services Généraux	Le Comité des Prêts au Personnel statue, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général et conformément aux règles et normes en vigueur, en matière de prêts accordés au personnel en activité : - Les nouvelles demandes, quel qu'en soit l'objet ; - Les demandes de modifications des conditions de prêt ; - Les demandes de restructuration des créances.	Hebdomadaire
Comité Central de Recouvrement	Directeur du Pôle Recouvrement	- Le Comité Central de Recouvrement statue dans le cadre des limites de compétences fixées par le Président Directeur Général sur les propositions de plans d'apurements, de règlements transactionnels, de restructurations des créances et sur tout autre montage de sortie relatif aux créances en recouvrement amiable ou judiciaire. - Le comité statue, également, sur les demandes de transfert des dossiers relatifs aux crédits aux particuliers du recouvrement amiable au recouvrement judiciaire et vice versa.	Hebdomadaire
Comité Commercial Régional	Directeur Régional	Le Comité Commercial Régional a pour attributions : - D'assurer le suivi des réalisations commerciales régionales ; - De traiter toute question d'ordre administratif ou logistique, relative à la région ; - De surveiller l'évolution des créances relatives aux dossiers de crédits de la région.	Hebdomadaire
Comité Régional de Crédit	Directeur Régional	Le Comité Régional de Crédit a pour compétence le traitement des crédits relevant de la compétence du Directeur de réseau.	Quotidienne
Comité d'Entreprise	Directeur du Pôle Capital Humain et Services Généraux	Conformément au code du travail Marocain, le Comité d'entreprise est une instance de consultation entre l'employeur et les salariés de la banque sur les sujets ayant trait à la vie et au développement de l'entreprise	Trimestrielle
Comité d'Hygiène et de sécurité	Directeur du Pôle Capital Humain et Services Généraux	Le Comité d'Hygiène et de Sécurité est une instance de concertation et d'échange entre le management de la banque et les représentants du personnel sur les sujets relatifs aux conditions d'hygiène et de sécurité dans les lieux de travail des salariés de la banque.	Trimestrielle
Comité « RETAIL »	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité « Retail » statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt, concernant la clientèle des particuliers, des professionnels et des TPE et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque	Hebdomadaire

Source : CIH Bank

PARTIE III. ACTIVITE

I. Historique et principaux faits marquants

CIH Bank est un acteur du secteur bancaire marocain qui opère depuis plus d'un siècle. Les principales dates ayant marqué son histoire, sont présentées ci-après :

1920	Création de CIH Bank sous la dénomination de " Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc " -CPIM
1967	- Avec l'extension de l'activité au secteur Hôtelier la CPIM devient le " Crédit Immobilier et Hôtelier " - CIH ; - Introduction en bourse du CIH.
1986	Autorisation de recevoir les dépôts du public et de pratiquer les opérations de banques
1987	Décentralisation de la saisie des opérations financières - automatisation au niveau des agences
1988	Ouverture des guichets aux opérations bancaires
1989	Le CIH figure sur la liste des sociétés privatisables avec la BNDE, la BOA et la BCP dans le secteur bancaire
1993	Promulgation de la nouvelle loi bancaire
2002	Le CIH et Maghreb Titrisation ont réalisé la première opération de titrisation au Maroc en créant le FPCT CREDILOG I pour un montant de 50 000 000 MAD.
2003	- Le CIH et Maghreb Titrisation ont initié une deuxième opération de titrisation en créant le FPCT CREDILOG II pour un montant de 1 000 000 000 MAD ; - Assainissement des comptes suite à la dotation de 2,7 milliards de DH allouée à la couverture du portefeuille des créances en souffrance ; - Adoption du plan de reprofilage de l'endettement via une reconversion de la dette onéreuse visant la réduction substantielle du coût des ressources
2004	Recentrage du CIH sur son métier de base : le financement de l'immobilier
2005	Assainissement des créances détenues sur les organismes publics et le dénouement de la garantie de l'État sur les créances hôtelières
2006	Le Groupe Caisses d'Épargne rejoint le tour de table de Massira Capital Management, principal actionnaire au CIH, holding détenu à hauteur de 65% par la Caisse de Dépôt et de Gestion et 35% par le Groupe des Caisses d'Épargne
2007	Transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
2008	Titrisation d'un portefeuille des créances du CIH et constitution du Fonds CREDILOG III pour un montant de 1 500 000 000 MAD en vue de la diversification des moyens de financement du CIH et l'amélioration des ratios prudentiels réglementaires
2009	- La transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, au lieu et place de la SA à Directoire et Conseil de Surveillance, à partir du 28 mai 2009 ; - Le choix du mode d'exercice de la Direction Générale : le Conseil d'Administration du 07/10/2010 a décidé que la Direction Générale est dorénavant exercée par un Président Directeur Général.
2010	- Adoption du nouvel organigramme ; - Désengagement du CIH de ses 7 unités hôtelières au profit de la CDG en contrepartie de l'engagement d'acquisition auprès de cette dernière de ses participations dans Maroc Leasing et SOFAC ; - Création de CIH Courtage ; - Extension du plafond du programme de certificats de dépôts à 5 Gdh ;

2011	- Prise de participation dans Maroc Leasing à hauteur de 34,0% soit un prix d'acquisition de 519 Mdh ; - Signature d'un protocole d'accord entre le CIH et la SONADAC portant sur l'assainissement et le dénouement des prêts accordés ; - Ouverture d'un bureau de représentation en France. - Au 31/12/2011, MCM détient 70,88% du capital du CIH. - Acquisition par la CDG le 20 décembre de la participation détenue par le Groupe BPCE dans le capital du CIH à travers MCM ; - Prise de participation dans SOFAC Crédits à hauteur de 46.21% pour un montant de 229 Mdh.
2012	- Lancement d'une OPA obligatoire sur les titres SOFAC suite au franchissement à la hausse du seuil de 40% ; - Extension du plafond du programme de certificats de dépôts à 7 Gdh ; - Création d'une filière MRE en France dotée d'un dispositif commercial dans l'objectif d'accélérer le rythme de pénétration de ce marché.
2013	- Le renforcement de la participation du CIH dans le capital de la société SOFAC suite à la décision de sa radiation de la cote, portant ainsi sa participation à 60,5% ; - L'acquisition de 346 753 actions de la société LE TIVOLI portant la participation du CIH à 89,4% ; - La cession à la BCP des parts sociales détenues dans le capital de la Banque Populaire Maroc-Guinéenne ; - Dissolution anticipée du FPCT CREDILOG I suite au franchissement du capital Restant Dû (CRD) cumulé des créances vivantes en son actif du seuil de 10% du montant initial de l'émission ; - Signature d'une convention de partenariat avec la banque espagnole CAIXA Bank ; - Signature d'une convention de partenariat avec la banque italienne CARIPARMA.
2014	- Titrisation d'un portefeuille des créances du CIH et constitution du Fonds FT CREDILOG IV pour un montant de 1 200 012 996,18 MAD ; - Changement d'identité visuelle : CIH devient CIH Bank et adopte une nouvelle identité ; - Certification ISO 9001 version 2008 des deux activités Monétique et Crédits amortissable au logement ; - Signature d'une convention de partenariat avec « MONEYTRANS » pour la mise en place d'un nouveau service de transfert de fonds de l'étranger vers le Maroc ; - Cession par MCM de 1.330.406 actions CIH BANK à part égale entre la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA et SANAD, portant ainsi sa participation dans le CIH à 65,88%.
2015	- Rachat auprès du Groupe CDG de 10% du capital d'ATLANTA ; - Augmentation de capital de SOFAC de 85 Mdh ; - Finalisation du Process de catégorisation de la Banque avec la DGI et signature de la convention avec catégorie « A ».
2016	- Ouverture de 14 nouvelles agences, portant le réseau à 257 agences - Lancement du service paiement vignette à distance ; - Lancement du pack [CODE30], dédié aux jeunes de moins de 30 ans ; - Déploiement du nouveau système d'information Nov@bank dans toutes les agences ; - Souscription de 40% dans le capital de AJARINVEST ; - Prise de participation de 40% dans le capital de UMNIA Bank ; - Participation à l'augmentation du capital de SOFAC ; - Première notation de CIH Bank attribuée par l'agence Fitch Ratings : « BB+ » avec perspectives stables ;
2017	- Dématérialisation de la restitution de l'IR au titre des intérêts de prêts destinés à l'acquisition ou à la construction de logements à usage d'habitation principale ; - Gratuité à vie de l'offre [CODE30] ; - Création d'un Centre de Relation Clientèle ; - Finalisation de la constitution juridique de la banque participative sous une nouvelle marque commerciale intitulée : Umnia Bank ; - Confirmation de la note « BB+ » avec perspectives stables attribuée par l'agence Fitch Ratings à CIH Bank ; - Lancement de l'offre Juniors [CODE18], dédiée aux jeunes de moins de 18 ans ; - Lancement du projet Ghosn Ennakhil, un projet de promotion immobilière situé dans la région du nord, visant à construire des biens à usages résidentiel et touristique.
2018	- Première application de la norme IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 ; - Ouverture de 16 nouvelles agences, portant le réseau à 283 agences ; - Lancement de la première agence mobile ; - Lancement de la nouvelle plateforme digitale de SOFAC intitulée CREDIZ ; - Proposition de nouveaux produits gratuits pour les femmes Sayidati et Sayidati pro ;

	- Certification selon la norme ISO 9001-version 2015, des processus bancassurance, monétique, financement des entreprises et crédits immobiliers.
2019	- Lancement de nouvelles fonctionnalités CIH Mobile et CIH Net à travers les Smart services ; - Confirmation de la certification du système de management de la qualité lié aux processus bancassurance, monétique, financement des entreprises & crédits immobiliers par la norme ISO 9001-2015 ; - Déploiement d'un nouveau dispositif d'agences mobiles ; - Lancement de nouveaux partenariats pour le développement des points de Cash et implantation de nouveaux GAB ; - Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 497,8 millions de dirhams. - Le lancement de l'OPCI « CIH PATRIMMO » SPI-RFA avec un apport d'un montant de 434 millions de dirhams ; - Ouverture de 18 nouvelles agences portant ainsi le réseau de la banque à 300 agences.
2020	- Mise en place d'un dispositif de gestion de la pandémie COVID 19 ; - CIH Bank s'est joint à l'élan de solidarité nationale en contribuant au fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19 pour un montant de 150 MDH ; - Déploiement du plan de continuité des activités, mettant en œuvre prioritairement les mesures destinées à garantir la sécurité sanitaire des collaborateurs et des clients. Les options stratégiques de digitalisation avancée adoptées par CIH BANK depuis plusieurs années ont permis une continuité des services vis-à-vis de ses clients, de ses fournisseurs et de toutes ses parties prenantes ; - Contribution dans la distribution des aides servies par l'État au bénéfice de centaines de milliers de citoyens à travers la mise à disposition de son réseau d'agences et de guichets automatiques ; - Accord de reports des échéances à 65 000 clients impactés, dont 57 000 ont été accordés à titre gracieux conformément aux orientations du comité de veille économique ; - La banque a lancé l'offre de financement et d'accompagnement « INTELAK AL MOUSTATMIR » et l'offre d'aide aux entreprises en difficulté « DAMANE OXYGENE » ; - Décision du Conseil de Bank Al-Maghrib, en date du 16 juin 2020, de baisser le taux directeur de 50 points de base à 1,5% et de libérer complètement la réserve obligatoire au profit des banques. - L'année 2020 a également connu la mise en exploitation d'une nouvelle Direction Régionale à Saïss et l'ouverture de sept nouvelles agences, ainsi que l'implantation de 60 nouveaux GAB chez les partenaires dans le cadre de la densification des points de son réseau de distribution. Par ailleurs, CIH Bank a continué l'enrichissement de son offre digitale à travers le lancement de nouvelles fonctionnalités.
2021	- La banque à lancée une nouvelle version d'ouverture des comptes à distance selon un processus entièrement digitalisé. - Ouverture de 6 nouvelles agences ainsi que 63 automates de retraits et de dépôts supplémentaires. - L'enrichissement du canal digital de la banque avec de nouvelles offres et fonctionnalités de CIH Mobile et CIH Net. - La banque renouvelle sa quadruple certifications ISO 9001 V 2015 des activités : Monétique, Crédits immobiliers, Bancassurance et Financement des entreprises. - Dans le cadre de l'accompagnement du développement de son activité et dans l'objectif d'alléger son bilan en termes de consommation de fonds propres, CIH BANK a initié une opération de titrisation de créance en devises pour un Montant d'Emission de 558.6 millions MAD afin de refinancer son bilan et de réduire le gap de taux induit par les opérations de couverture de change à long terme traitées par certains clients (établissements publics de CIH Bank). L'opération concerne une partie des actifs en devises portés par le bilan de la banque et porte sur des titres en devises de de type EuroBonds émis par l'Etat Marocain en date du 27 novembre 2019 et arrivant à échéance le 27 novembre 2031
2022	- CIH Bank procède le 31 mai 2022 à la signature d'un protocole d'accord pour une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20% - Lancement de la banque Gratuite pour les seniors avec le « Code 60 » & du crédit immobilier dédié aux jeunes actifs « Code Sakane » et enrichissement des fonctionnalités sur le canal digital (CIH PAY, E-Trade ...); - Déploiement de la nouvelle application de l'entrée en relation en ligne avec optimisation de l'expérience client; - Ouvertures de 4 nouvelles agences portant le réseau actuel à 317 agences ;

	- Equipement d'une partie du réseau avec 55 Automates de dépôt et amélioration de l'expérience client, - Déploiement de 66 Nouveaux GAB majoritairement chez le réseau partenaire ;
--	--

Source : CIH Bank

II.Appartenance du CIH à Massira Capital Management

1- Présentation de Massira Capital Management

La Société MCM est une holding dont le siège social se situe à la Place Moulay El Hassan, immeuble CDG, Rabat, ayant pour seule vocation de porter la participation de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) dans le capital de CIH Bank.

La Holding ne possédant aucun effectif, la gestion courante administrative et juridique et le suivi de l'activité de MCM sont assurés par la CDG conformément au contrat d'assistance administrative et technique conclu entre la CDG et MCM en date du 20 mars 2006. La tenue de la comptabilité et de la fiscalité de la société MCM sont assurées par un cabinet externe.

L'actionnariat de la société au 31 décembre 2019 est composé à 100% de la CDG suite au rachat par cette dernière de la participation du groupe BPCE.

a) **Présentation de la société Massira Capital Management (MCM) :**

La société MCM a pour objet :

- La prise de participation, directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer par tout moyen notamment par voie d'apport, de souscription d'actions, de fusion de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite ;
- L'acquisition de toutes valeurs mobilières cotées ou non cotées ;
- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ou de titres émis par des personnes morales, publiques ou privées ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières pouvant se rattacher à l'un des quelconques objets précités ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Le portefeuille de participations de la société Massira Capital Management est composé à ce jour, d'une seule ligne, en l'occurrence, de 61,89% du capital social de CIH Bank.

b) **Historique de la société**

25-janv-06	—	Signature du protocole d'accord entre la CDG et le GCE prévoyant l'entrée de GCE dans le capital de CIH BANK
20-mars-06	—	Utilisation de la société Massira Capital Management (MCM), comme véhicule d'investissement de la CDG et de son partenaire dans le capital de CIH BANK ;

	—	Prise de participation de MCM dans CIH BANK à hauteur de 67% à travers le rachat de la participation de CDG et de Bank Al Maghrib dans le capital de CIH BANK
27-juin-06	—	Augmentation du capital de MCM de 3.000.000 DH à 3.161.277.300 DH
06-juil-06	—	Signature du pacte d'actionnaire entre la CDG et le GCE et entrée de GCE dans le capital de MCM à hauteur de 35%
20-mars-07	—	Augmentation du capital de MCM de 3.161.277.300 DH à 3.193.000.000 DH, par émission au pair de 317 227 actions nouvelles de 100 dirhams de valeur nominale chacune
15-avr-08	—	Changement de la date d'arrêté de l'exercice social de MCM : les comptes de la société sont désormais arrêtés le 30 juin de chaque année au lieu du 31 décembre
11-nov-09	—	Participation de MCM à l'augmentation de capital du CIH pour un montant de 263.189.682 DHS, par incorporation des dividendes CIH : MCM devient actionnaire du CIH à hauteur de 67,88%
30-nov-09	—	Augmentation du capital de MCM de 3.193.000.000 DH à 3.435.668.000 DH, par incorporation des dividendes MCM pour un montant de 243 MDH.
20-déc-11	—	Cession de BPCE Maroc de sa participation dans MCM (35%) à la CDG qui porte sa participation à 100%.
22-juil-14	—	Cession par MCM de 1.330.406 actions CIH BANK à part égale entre la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA et SANAD
26-sept-19	—	Augmentation de capital du CIH en numéraire pour un montant de 497.828.500 DH : MCM devient actionnaire du CIH à hauteur de 61,89% et la CDG à hauteur de 6,01%

Source : CDG

c) Evolution de l'actionnariat de Massira Capital Management

Actionnaires	Au 31/12/2019		Au 31/12/2020		Au 31/12/2021	
	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital
CDG	34 356 680	100%	34 356 680	100%	34 356 680	100%
Total	34 356 680	100%	34 356 680	100%	34 356 680	100%

Source : CDG

d) Principaux indicateurs financiers de Massira Capital Management

En KDH	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Total bilan	4 413 504	4 317 489	4 302 304	4 180 152	4 413 813
Produits financiers	281 917	255 582	253 027	144 659	245 762
Résultat net	266 278	242 270	239 637	132 009	233 504

Source : CDG - Données sociales

Les Produits financiers de MCM correspondent essentiellement aux dividendes distribués par CIH Bank au profit de ses actionnaires.

e) Flux financiers entre CIH Bank et MCM

Les seuls flux financiers entre MCM et CIH Bank sont les dividendes distribués au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 comme présentées dans le tableau ci-dessous :

Kdh	2019 (n)	2020 (n)	2021(n)
Total Dividendes de n distribués en n+1	396 546	226 598	396 546
Nombre d'actions détenus par MCM	17 530 419	17 530 419	17 530 419
Dividende par action (en MAD)	14	8	14
Dividendes de n distribués en n+1 à MCM (en MDH)	245 425	140 243	245 425

Source : CIH Bank

*Dont 2 dirhams par action de dividende exceptionnel

**Dont 35 MDH de dividende exceptionnel

A ce jour, il n'existe entre CIH Bank et MCM aucune convention réglementée ni convention qui suit les conditions normales du marché conclue et dont l'exécution s'est poursuivie durant les exercices 2019, 2020 et 2021.

2- Présentation du Groupe CDG⁴

La CDG est une institution financière créée sous la forme d'un établissement public par le Dahir du 10 février 1959 et dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle a pour vocation d'une part de conserver, sécuriser et convertir l'épargne institutionnelle en encours à long terme et, d'autre part, concourir à la dynamisation, à l'animation et au développement des marchés financiers.

Le législateur fait obligation à certains déposants institutionnels, principalement la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse d'Epargne Nationale (CEN), de confier à la CDG l'excédent de leurs ressources afin de les investir de façon sûre et rentable. Outre les dépôts réglementés de la CNSS, de la CEN et des professions d'auxiliaires de justice, notamment les secrétaires greffiers et les notaires, la CDG reçoit aussi des dépôts « libres » principalement d'entreprises ou institutions publiques ou privées comme ses filiales, des compagnies d'assurance, des caisses mutualistes, des barreaux, etc.

Au fil des années, la CDG s'est érigée en un véritable catalyseur d'investissements de long terme tout en développant un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants. Son statut public et la nature des fonds à caractère privé qui lui sont confiés exigent une grande rigueur dans les règles de gestion et la sélection de ses investissements. La CDG a su conjuguer cette double mission en sécurisant l'épargne confiée et en accompagnant le développement économique du Royaume. Cette mission duale constitue l'élément fondamental de l'identité de la CDG.

Par ailleurs, la CDG a adopté en juin 2017 une nouvelle stratégie prévoyant de nouveaux positionnements en ligne avec les enjeux économiques du Maroc. Elle intervient désormais en tant qu'expert pour compte de l'Etat et d'acteurs tiers, en tant que financeur des collectivités territoriales et des PME et en tant qu'investisseur stratégique tourné vers le développement du tissu productif dans des secteurs clés de l'économie marocaine. Son organisation s'articule désormais autour de 5 grands domaines d'activité : Gestion de l'épargne et prévoyance / Développement territorial / Tourisme / Banque&finance / investissement.

⁴ Source : CDG

▪ Gestion de l'épargne et prévoyance

La CDG mobilise l'épargne nationale et garantit la sécurité et la fructification des dépôts qui lui sont confiés. En canalisant ses ressources vers des investissements productifs, la Caisse se positionne comme un acteur clé du progrès économique et social au Maroc.

La CDG apporte également sa contribution au développement national à travers ses activités dans le domaine de la prévoyance sociale. L'institution a développé une grande expertise en matière de gestion des caisses de retraites, lui permettant de conduire avec succès l'absorption des caisses internes de plusieurs offices et établissements publics.

Cette mission se conjugue avec une participation active à la réflexion portant sur la réforme du système national de retraite et l'extension de la couverture sociale.

▪ Développement territorial

La CDG est un intervenant public central du développement territorial. En participant au développement de l'immobilier, de l'aménagement urbain et de secteurs à fort potentiel de croissance (zones industrielles intégrées, zones franches, agropoles et complexes dédiés à l'agro-industrie), la CDG contribue à la dynamisation et à l'essor de l'économie nationale. Elle s'appuie sur CDG Développement et les différentes filiales opérant dans les secteurs d'activité clés pour le développement territorial du Maroc.

▪ Tourisme

La promotion de la destination Maroc et le développement de structures touristiques de qualité à travers le Royaume constituent une priorité stratégique pour la CDG. Accompagnateur engagé de la politique touristique nationale, la CDG consacre des investissements substantiels pour faire émerger de nouvelles destinations attractives et de nouveaux produits. Plaçant le tourisme comme pilier phare de son Plan Stratégique 2022, la CDG a mis en place la « Branche Tourisme », portée par MADAËF, et dédiée au regroupement des actifs touristiques et au pilotage de l'ensemble des filiales du Groupe opérant dans le secteur touristique. A travers ses différentes filiales, Madaëf intervient sur toute la chaîne de valeur touristique. Une complémentarité de métiers qui lui confère la capacité de développer des synergies communes à son portefeuille et de renforcer ses expertises.

▪ Investissement

CDG Invest, en charge de la Branche Investissement de la CDG, est un investisseur et gestionnaire de fonds de capital investissement, intervenant autour des grands enjeux de l'économie marocaine : diversification productive, régionalisation, développement des PPP, développement de l'entrepreneuriat et développement durable. Les activités de CDG Invest sont déployées à travers deux fonds fermés « Fipar-Holding » et « Nama Holding », et deux sociétés de gestion « CDG Invest PME » et « CDG Invest Infrastructures », ainsi que plusieurs programmes dont « 212 Founders », un programme de financement et d'accompagnement de startups innovantes.

▪ Banque et finance

En tant qu'institution financière de référence, la CDG contribue activement à la modernisation du secteur bancaire et des marchés de capitaux au Maroc et déploie une large gamme d'instruments d'intervention pour soutenir le développement des entreprises et encourager

l'inclusion financière. Le Groupe articule son intervention autour de filiales spécialisées, capables de concevoir et d'optimiser différents instruments et mécanismes de financement et d'investissement. La CDG s'est ainsi imposée comme un acteur de premier plan dans la banque de détail (CIH Bank), la banque d'investissement (CDG Capital), le secteur de la réassurance (SCR) et les garanties de crédit bancaire (Finéa). À travers son implication dans le secteur financier, la CDG entend renforcer son rôle de sécurisation, de transformation et d'allocation efficiente de l'épargne au service du développement national à long terme. En réponse à la complexification croissante de la finance nationale et internationale, la CDG se positionne également en acteur structurant, capable selon les besoins du marché d'accélérer l'adoption de produits financiers de nouvelle génération et l'émergence de nouveaux styles de gestion.

Un modèle économique

En tant qu'institution publique de premier plan, la CDG accompagne les grands chantiers nationaux et aligne son champ d'intervention sur les priorités nationales. Elle assure la cohérence et l'harmonisation de ses activités avec les besoins et les priorités du Royaume. Cela se reflète dans la définition de ses grandes orientations stratégiques qui se déploient autour de trois axes majeurs :

▪ CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La CDG œuvre à favoriser une croissance économique soutenue et durable, garante de l'amélioration du niveau de vie des citoyens. À travers des interventions ciblées, le Groupe contribue à la pleine utilisation des potentialités du pays, à l'amélioration de la productivité des facteurs et à la création d'emplois, ceci, tout en veillant à l'équilibre des composantes de la croissance économique que sont le capital, la productivité des facteurs et le travail.

▪ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Maroc a fait le choix de placer les enjeux de développement Durable au cœur de ses priorités et a entamé de nombreux chantiers en faveur de la protection de l'environnement, de l'inclusion et la cohésion sociale ainsi que pour l'émergence d'une croissance économique responsable et durable.

Acteur citoyen et responsable, la CDG a intégré les enjeux de cette stratégie nationale au cœur de tous ses processus de décisions, projets, investissements et activités. Il a posé par ailleurs les bases d'une Charte de Développement Durable qui formalise son engagement et établit les principes qui doivent le guider dans la concrétisation de ses objectifs ; un projet qui reçoit le soutien de la Cour des comptes, ce qui conforte la justesse de cette démarche

▪ RÉGIONALISATION AVANCÉE

Découlant d'une Vision Royale, la régionalisation avancée est une priorité stratégique et un processus qui englobe l'ensemble des territoires du Royaume. Elle implique la mise en œuvre de projets adaptés aux spécificités locales, ayant la capacité d'opérer des transformations économiques et sociales réelles. La CDG veille à mener ses activités au sein de ce cadre institutionnel, à travers des stratégies adaptées, capables de répondre aux besoins de

développement des populations et de réduire les disparités territoriales. Une offre régionale multiactivités est ainsi déployée dans le cadre de programmes de développement.

L'organisation par métiers de la CDG se présente comme suit:



Source : CDG

Aucune autre filiale du groupe n'est cotée à la bourse des valeurs de Casablanca hormis CIH Bank.

Indicateurs financiers consolidés de la CDG

En Mdh	2019	2020	2021
Produit net bancaire	8 223	5 017	9 960
Résultat net part du groupe	622	-3 820	1 629
Total bilan	279 693	295 998	324 693
Fonds propres part du groupe	19 427	15 071	16 777

Source : CDG

Principaux flux entre CIH BANK et les entités du groupe CDG

La mise en place d'un contrat d'emprunt signé entre la CDG et le CIH au titre de l'exercice 2021, la convention a pour objet la mise en place d'un contrat d'emprunt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédits.

Les Conditions et modalités de rémunération se présentent comme suit :

- Montant de l'emprunt : 269 261 020 MAD.
- Durée : indéterminée.
- Date départ : 15 octobre 2020. Taux d'intérêt : équivalent au taux des BDT à maturité de 52 semaines + spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S1 des BDT 52 semaines.
- Rémunération : les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.

Le montant des intérêts comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2021 s'élève à 17 995 KMAD, dont 17 995 KMAD servis au cours de l'exercice.

Hormis la convention de la mise en place d'un contrat d'emprunt, aucune convention entre CIH BANK et les entités du groupe CDG n'est conclue courant la période 2019-2021.

III. Structure des participations de CIH BANK

À fin décembre 2021, le portefeuille de participations de CIH Bank se compose de 30 entités pour un montant net de 2 504,7 millions de dirhams en baisse de 521,9 millions de dirhams par rapport à 2020. Cette variation résulte de :

- La Cession de 34,01% du capital de Maroc leasing ;
- La Cession de 24,33% du capital de Maroc Titrisation ;

Suite à ces opérations, la structure du portefeuille des participations de CIH Bank à fin décembre 2021 et au 30 Juin 2022 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	31/12/2021		30/06/2022	
				Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC	Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC
Sociétés financières	11	1 248	47,22%	1 247	27	1 247	31
Sociétés hôtelières et immobilières	2	248	9,38%	68	-	68	-
Sociétés d'aménagement	12	19	0,72%	62	-	62	-
Autres participations	5	1 128	42,68%	1 128	76	1 128	141
TOTAL	30	2643	100%	2505	103	2505	172

Source : CIH Bank

*Correspondent uniquement aux dividendes perçus par CIH Bank

Dans le détail, le portefeuille des participations au 30 Juin 2022 recouvre 30 entités comme suit :

Titre	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 30 Juin 2022			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	
SOCIETES FINANCIERES					1 250 025 084	1 940 000	1 248 085 084	89 889 583
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	10%	410 056 515	-	410 056 515	31 347 472
SOFAC	193 200 000	100	1 281 010	66%	454 861 463	-	454 861 463	58 542 111
Umnia BANK	900 000 000	100	3 600 000	40%	360 000 000	-	360 000 000	-
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40%	2 800 000	-	2 800 000	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 000 000	100	12 670	7%	1 267 000	-	1 267 000	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7%	7 000 000	-	7 000 000	-
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6%	690 000	690 000	-	-
SGFG	1 000 000	100	588	6%	60 000	-	60 000	-
SBVC Casablanca	387 517 900	100	116 256	3%	11 765 106	-	11 765 106	-
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1%	275 000	-	275 000	-
DAR AD-DAMANE	75 000 000	250	2 000	1%	500 000	500 000	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0%	750 000	750 000	-	-
SOCIETES D'AMENAGEMENT					17 402 500	15 392 400	2 010 100	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85%	10 000 000	10 000 000	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20%	20 000	20 000	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15%	915 000	915 000	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15%	45 000	45 000	-	-

IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14%	300 000	300 000	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10%	3 737 400	3 737 400	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10%	2 000 000	-	2 000 000	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5%	375 000	375 000	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0%	10 100	-	10 100	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0%	-	-	-	-
SOCIETES HOTELIERES & IMMOBILIERES					306 315 900	180 000 000	126 315 900	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	397 303	89%	107 586 132	40 000 000	67 586 132	-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80%	320 000	-	320 000	-
NEW SALAM	215 000 000	100	-	65%	140 000 000	140 000 000	-	-
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	0%	58 409 768	-	58 409 768	-
FILIALES à 100%					1 128 375 013	100 000	1 128 275 013	82 224 387
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100%	1 000 000	-	1 000 000	24 300 000
SANGHO	494 000	100	4 940	100%	253 831 400	-	253 831 400	-
LANA CASH	35 000 000	100	349 994	100%	34 999 400	-	34 999 400	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	99%	838 444 213	-	838 444 213	57 924 387
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100%	100 000	100 000	-	-
TOTAL					2 702 118 497	197 432 400	2 504 686 097	172 113 971

Source : CIH Bank

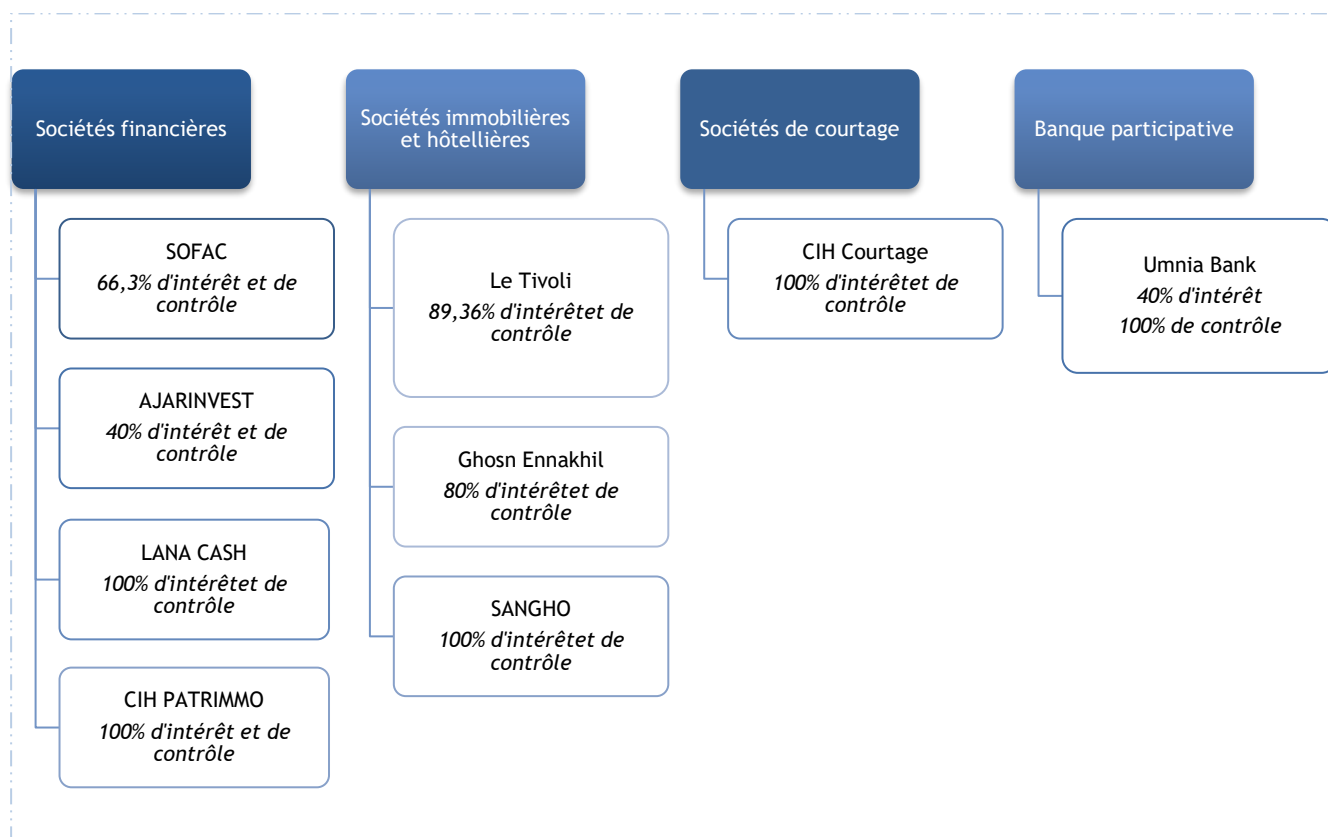
Le volume des participations de CIH Bank dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 248 millions de dirhams et 47,22% du total du portefeuille. Ces participations dont l'essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014, ont généré des produits sous forme de dividendes encaissés courant l'exercice 2021 à travers l'encaissement de 27 millions de dirhams.

Le portefeuille des filiales à 100% de CIH Bank est de 1 128 millions de dirhams, représentant ainsi 42,68% du portefeuille de CIH Bank.

Le portefeuille des participations hôtelières et immobilières ainsi que le portefeuille des sociétés d'aménagement n'ont fait l'objet d'aucun changement au cours de l'année 2021.

IV. Filiales de CIH Bank

1- L'organigramme juridique du Groupe CIH Bank au 31 décembre 2021 se présente comme suit:



Source : CIH Bank

2- Faits marquants de l'activité des filiales :

SOFAC a réalisé sa première opération de titrisation des créances de loyers issues des contrats LOA. FT SOFAC AUTO LEASE devient ainsi le premier Fonds de titrisation au Maroc dédié aux créances automobiles résultant de contrats de location avec option d'achat (LOA) géré par sa filiale SOFAC STRUCTURED FINANCE.

3- Palier SOFAC (SOFAC, SOFASSUR, SSF)

SOFAC

Dénomination sociale	SOFAC
Nature juridique	SA
Capital social	193 200 000 MAD
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Objet	Société de financement conformément aux dispositions du Dahir n° 1-14-193 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés
PNB social au 31 décembre 2021	593,5 Mdh
PNB consolidé au 31 décembre 2021	568,8 Mdh
Résultat net social au 31 décembre 2021	133,8 Mdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2021	193,4 Mdh
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	Poste Maroc (33%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	-

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2021

CIH Bank a acquis la totalité de la participation de la CDG dans SOFAC, le 30 Décembre 2011, portant sa participation dans la société à 46,21%.

La banque a lancé en 2012 une offre publique d'achat obligatoire à l'issue de laquelle, la participation de CIH Bank dans SOFAC est portée à 59,8% et ce, suite au franchissement de seuil de 40% du capital et droits de vote de SOFAC.

CIH Bank a initié une Offre Publique de Retrait (OPR) visant la radiation des titres SOFAC de la bourse de Casablanca, suite aux résultats de l'offre publique d'achat obligatoire sur les actions SOFAC, et compte tenu du faible niveau de flottant en bourse. L'OPR obligatoire s'est déroulée du 22 mars au 19 avril 2013 inclus, et a porté la participation de CIH Bank à 60,5%.

En 2015, la participation de CIH Bank dans SOFAC passe de 60,5% à 66,3% suite à la participation de la banque à l'augmentation de capital réalisée par la société de financement spécialisée.

Au cours de l'exercice 2016, SOFAC a augmenté son capital d'un montant de 100 Mdh.

La participation de CIH Bank dans la SOFAC s'inscrit dans le cadre de son plan de développement stratégique, visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine du financement des activités spécialisées (crédit à la consommation, leasing...).

L'année 2021 a confirmé la présence de SOFAC sur le marché leasing avec une production de 260 MDHS et mise en œuvre du produit garantie CCG « DAMAN ISTITMAR »

SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Nature juridique	SARL
Capital social	100 000 MAD
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Objet	Le Courtage en assurances : l'exercice de la profession de Courtier d'assurances dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'Intermédiaire d'assurance par la réglementation régissant cette profession.
PNB social au 31 décembre 2021	46,2 Mdh

PNB consolidé au 31 décembre 2021	-
Résultat net social au 31 décembre 2021	29,7 Mdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2021	-
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	SOFAC (100,0%)
Dividendes versés à SOFAC au titre de l'exercice 2021	25,1 Mdh

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2021

SOFASSUR société à capital de 100 000 dirhams est une filiale à 100% de SOFAC spécialisée dans le courtage d'assurance.

SOFAC STRUCTURED FINANCE

Dénomination sociale	SOFAC STRUCTURED FINANCE
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	2.000.000 MAD
Siège social	57, BD ABDELMOUMEN
Objet	Entreprise se livrant pour son compte, au placement ou à la gestion de valeurs mobilières, à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés.
PNB social au 31 décembre 2021	2,2 MDH
PNB consolidé au 31 décembre 2021	-
Résultat net social au 31 décembre 2021	-665,3 Kdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2021	-
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	SOFAC (100,0%)
Dividendes versés à SOFAC au titre de l'exercice 2021	-

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2021

SOFAC STRUCTURED FINANCE est une filiale à 100% spécialisée dans la gestion des FPCT (Fonds de Placement Collectifs en titrisation) au capital de 2 MDH.

4- UMNIA Bank

Dénomination sociale	UMNIA Bank
Nature juridique	SA
Capital social	1100 000 000 MAD
Siège social	1 Angle Bd Abdelmoumen Et Rue Des Pleiades 1ere Etage - Casablanca
Objet	Banque participative
PNB au 31 décembre 2021	145,0 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2021	-80,7 Mdh
% d'intérêt CIH Bank	40,00%
% droit de vote	100,00%
Autres actionnaires	QIIB (40,0%), CDG (20,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	-

Source : UMNIA Bank-Comptes sociaux au 31 decembre2021

Créée en 2016, UMNIA Bank est une banque participative marocaine dédiée à la finance participative. Elle est née d'un partenariat entre la CDG, CIH Bank et le Qatar International Islamic Bank (QIIB).

La banque propose des produits tels que des contrats de financement, des produits d'investissement, de placement et d'épargne.

En 2017, onze agences UMNIA Bank ont ouvert leurs portes, dans différentes villes du Royaume. Par ailleurs, l'année 2018 est marquée par la libération totale du capital social d'UMNIA Bank, portant ce dernier à 600 millions de dirhams. Aussi, douze agences supplémentaires ont ouvert en 2018, portant le nombre d'agences UMNIA BANK à 23 agences.

En 2018, une augmentation du capital social d'Umnia Bank de 500 Mdh a été opéré pour atteindre 1,1 milliard de DH de capital social.

L'activité d'UMNIA BANK continue dans sa tendance haussière en 2021 avec l'évolution de son financement de l'habitat « Murabaha Immobilier » de 44.9% en 2021 pour atteindre 3.964 MMAD. Aussi et dans une stratégie d'expansion, le réseau d'agence d' UMNIA BANK continue d'évoluer pour atteindre 46 agences en 2021 contre 32 agences en 2019 .

5- AJARINVEST

Dénomination sociale	AJARINVEST
Nature juridique	SA
Capital social	7 000 000 MAD
Siège social	Immeuble CDG, Place Moulay Hassan - Rabat
Objet	Société de gestion d'une ou plusieurs sociétés et fonds ayant pour objet d'investir dans des immeubles en vue de leur location ainsi que les opérations s'y rapportant
Produits d'exploitation au 31 décembre 2021	36,8 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2021	14,9 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	40,00%
Autres actionnaires	CDG (60,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	—

Source : AJARINVEST-Comptes sociaux au 31 décembre 2021

Créée en 2016, AjarInvest est la société de gestion du groupe CDG chargée de la structuration et de la gestion d'OPCI. Elle est née d'un partenariat entre la CDG (60%) et CIH Bank (40%). La Société de gestion a pour activité principale, tant au Maroc qu'à l'étranger la gestion d'une ou de plusieurs sociétés et fonds ayant pour objet d'investir, directement ou indirectement, dans des immeubles en vue de leur location ainsi que les opérations s'y rapportant.

En date du 23 juillet 2019, AJARINVEST a été agréée par l'AMMC, sous la référence n° AG/SDG/01/2019, pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'OPCI. Suite à cela,

l'Autorité du Marché a agréé les projets de règlement de gestion des SPI-RFA⁵ suivants gérées par Ajarinvest :

- « CDG PREMIUM IMMO » agréé en date du 12 décembre 2019, sous la référence n° AG/SPI/001/2019 ;
- « CIH PATRIMMO » agréé en date du 27 décembre 2019, sous la référence n° AG/SPI/002/2019.

6- CIH COURTAGE

CIH BANK a créé le 15 juillet 2010, CIH Courtage présentée comme suit :

Dénomination sociale	CIH Courtage
Nature juridique	SARL Associé Unique
Associé unique	CIH BANK SA
Capital social	1 000 000 MAD
Siège social	Résidence Hicham, Angle Boulevard Abdelmoumen et rue Abou Marouane, 3 ^{ème} étage, appartement N° 7, Casablanca
Objet	Le Courtage en assurances : l'exercice de la profession de Courtier d'assurances dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'Intermédiaire d'assurance par la réglementation régissant cette profession.
Produits d'exploitation au 31 décembre 2021	39,7 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2021	24,2 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Autres actionnaires	-
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	22,5 Mdh

Source : CIH COURTAGE-Comptes sociaux au 31 12 2021

Dans l'objectif de se placer dans le secteur du courtage en assurance, CIH Bank a créé en Juillet 2010 CIH Courtage. Par conséquent CIH Bank se dote ainsi, à l'instar des autres banques Marocaines, d'un cabinet captif d'assurances. La création de cette entité ainsi que l'élargissement de la gamme de produits émise par CIH Bank permettent au Groupe de satisfaire les besoins pressants exprimés tant par les particuliers, les professionnels ou bien encore les promoteurs immobiliers.

7- GHOSN ENNAKHIL

Dénomination sociale	GHOSN ENNAKHIL
Nature juridique	SA
Capital social	400 000 MAD
Siège social	187 Avenue Hassan II, Casablanca

⁵ Fonds de placement immobilier à règle de fonctionnement allégé

Objet	Promoteur immobilier
Produits d'exploitation au 31 décembre 2021	123,6 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2021	1,9 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	80,00%
Autres actionnaires	Lazrak Immobilier (20,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	-

Source : GHOSN ENNAKHIL-Comptes sociaux au 31 12 2021

Créée en septembre 2000, la société a pour objet l'achat, la vente, la conception, la réalisation et la gestion pour son compte ou pour le compte d'autrui de tous hôtels, motels, complexes touristiques, restaurants, centres d'animations et de loisirs et de toutes activités de promotion hôtelière et touristique.

8- Le TIVOLI

Dénomination sociale	SOCIETE IMMOBILIERE LE TIVOLI
Nature juridique	SA
Capital social	44 462 000 MAD
Siège social	Boulevard 20 Aout, secteur touristique Agadir
Objet	Promoteur à la construction d'immeubles et maître d'hôtel de grand tourisme
Produits d'exploitation au 31 décembre 2021	2,2 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2021	-19,7 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	89,40%
Autres actionnaires	État Marocain (10,6%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	-

Source : TIVOLI-Comptes sociaux au 31 12 2021

La participation de CIH Bank dans la Société Immobilière LE TIVOLI est intervenue dans le cadre du dénouement d'un contentieux historique suite à l'acquisition des actions de la société LE TIVOLI détenues auparavant par les promoteurs de ce projet.

La société a pour objet au Maroc et dans tous autres pays :

- L'acquisition, l'exploitation, la gestion, la location, la revente de tous biens et droits immobiliers ou mobiliers ;
- La construction et la gestion de tous hôtels et, généralement, de tous les établissements touristiques ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou pouvant le favoriser ainsi que toute prise de participation, par tout moyen dans les sociétés ou entreprises créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Dans un premier temps, la société immobilière LE TIVOLI a été donnée en gestion pour compte à un opérateur touristique international. A partir du 1^{er} mars 2015, le contrat avec le même opérateur a basculé vers une location simple concrétisant l'engagement de la Banque de rester sur son métier de base. Au début de l'année 2017, la gestion de LE TIVOLI a été confiée à une autre société de gestion hôtelière.

Une opération de réduction augmentation du capital a été réalisée courant 2016 afin de régulariser la situation nette de la société immobilière LE TIVOLI, faisant passer son capital social de 83 569 Kdh à 44 462 Kdh.

9- SANGHO

Dénomination sociale	CGHT CLUB SANGHO MARRAKECH
Nature juridique	SA
Capital social	494 000 MAD
Siège social	Local n° 5 Hôtel Sangho Dr Ouled Belaaguid Wahat Sidi Brahim, Marrakech
Objet	Maitre d'hôtel de grand tourisme
Produits d'exploitation au 31 décembre 2021	-7,0 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2021	-23,9 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Autres actionnaires	-
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	-

Source : SANGHO comptes sociaux au 31 12 2021

SANGHO est une filiale à 100% de CIH Bank. Elle a pour objet l'hôtellerie de grand tourisme.

10- CIH PATRIMMO

CIH BANK a créé, en décembre 2019, CIH Patrimmo présentée comme suit :

Dénomination sociale	CIH PATRIMMO
Nature juridique	Société anonyme à capital variable, Société de Placement Immobilier à Règles de Fonctionnement Allégées (SPI-RFA)
Capital social	434.400.000 MAD
Siège social	187, avenue Hassan II
Objet	Acquisition de biens immeubles exclusivement en vue de leur location, et toutes les opérations nécessaires à leur usage ou leur revente.
Produits d'exploitation (Produits sur opérations immobilières) au 31 décembre 2021	68,0 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2021	58,0 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	55 Mdh

Source : CIH PATRIMMO comptes sociaux au 31 12 2021

11- LANA CASH

CIH BANK a créé en 2019 LANA CASH présentée comme suit :

Dénomination sociale	LANA CASH
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	35 000 000 MAD

Siège social	3 Rue Abou Dhabi Oasis, 20103 - Casablanca
Objet	Etablissement de paiement conformément aux dispositions de la loi n° 103-12.
Produits d'exploitation au 31 décembre 2021	17 kdh
Résultat net au 31 décembre 2021	-5,7 mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2021	-

Source : LANA CASH comptes sociaux au 31 12 2021

LANA CASH est un établissement de paiement agréé par Bank Al-Maghrib depuis Mai 2019, ses principales missions sont :

- Opérations de transfert de fonds : L'envoi et la réception au niveau national ainsi que la réception au Maroc de fonds en provenance de l'étranger ,
- Services de paiement : Paiement de factures, recharges auprès de plusieurs opérateurs en agence ou sur WE PAY (plateforme digitale : WALLET) et les Paiement d'achats auprès des commerçants partenaires

En 2021, LANA CASH a procédé à une augmentation de capital tel que décidé en Mai 2020 cette augmentation de 25MDH est totalement libéré par son actionnaire CIH Bank. Le réseau de LANACASH compte 109 agences sur 23 villes au Maroc.

12- Conventions réglementées entre CIH BANK et ses Filiales*

Dans le but de permettre à CIH Bank de connaître une croissance durable, la banque intègre les filiales dans son plan stratégique et dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme du développement du Groupe avec un positionnement, une spécialisation et diversification des services offerts par les filiales en synergie et complétant l'offre de la banque avec un positionnement dans :

- Les services financiers spécialisés Via SOFAC ainsi que la gestion pour compte des crédits à la consommation portée dans le bilan de la banque et traité dans le back office de la filiale ;
- Le placement Immobilier avec le fond OPCI CIH PATRIMMO
- L'activité de courtage (CIH Courtage) destinée à promouvoir l'activité de bancassurance.

Le tableau suivant résume les principaux flux entre CIH Bank et ses principales filiales durant la période 2019-2021 :

Objet de la convention	2019		2020		2021	
	Montant comptabilisé	Montant réglé	Montant comptabilisé	Montant réglé	Montant comptabilisé	Montant réglé
Accord d'assistance technique « TSA » conclu en CIH Bank et Umnia Bank	15 529,2	8 161,6	15 285,3	11 540,6	11 131,20	6 786,90
Contrat de bail conclu entre CIH Bank et Umnia Bank	5 074,3	2 537,2	5 074,3	3 805,7	-	-

Managements Fees facturés en vertu du pacte d'actionnaires par CIH Bank à Umnia Bank	-	-	-	-	-	-
Convention de recouvrement avec SOFAC	-1 498,3	-1 272,7	-906	-2 770,4 ⁶	-2 291,8	-3 397,9
Convention de gestion des crédits à la consommation par SOFAC	-15 810	-25 190,2	-19 369,4	-17 617,6 ⁷	-24 006,3	-28 920,8
Contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA et CIH Bank	-	-	-	-	-59 793,70	-71 752,40*
Total des flux	3 295,2	-15 764,1	84	-5 041,70	-74 960,6	-97 284,2

* Dont -11 958 Kdh au titre des exercices antérieurs

Données en Kdh

Source : CIH Bank

L'évolution des flux entre CIH BANK et ses filiales, en 2021, est expliquée principalement par :

- La constatation des charges de loyers facturés par l'OPCI sur CIH BANK sur l'exercice 2021 pour 59 MMAD
- La hausse des commissions au niveau de la convention de gestion des crédits à la consommation par SOFAC sur la période 2019 -2021, due principalement à la hausse de l'activité SOFAC.
- La convention de recouvrement avec SOFAC affiche une hausse des commissions en 2021 après une baisse en 2020

Le contrat de bail conclu entre CIH Bank et Umnia Bank affiche une absence des commissions en 2021.

a- Opération financière entre CIH BANK et sa Filiale CIH PATRIMMO

Aux termes d'opérations d'apport en nature des actifs par le Crédit Immobilier et Hôtelier à l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA et en exécution du traité d'apport conclu entre elles, l'ensemble des actifs sont apportés à l'OPCI en contrepartie de la souscription par le CIH des actions de l'OPCI et de la prise à bail des actifs par le CIH, en qualité de locataire.

CIH et L'OPCI ont souhaité couvrir notamment les dépenses, coûts, perte de valeur résultant de la réalisation de mise en conformité.

CIH Bank a cédé à son OPCI « CIH PATRIMMO », des actifs immobiliers avec un montant global de produit de cession de 433 893 167 MAD.

Le Capital social de « CIH PATRIMMO » de 434 400 000 MAD est répartie comme suit :

- 433 893 167 MAD : apport en nature de CIH Bank valeur des actifs cédés à l'OPCI ;
- 506 833 MAD : apport en numéraire.

La description des 2 conventions réglementées entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK se présente comme suit :

⁶ Dont -2 075,1 Kdh au titre des exercices antérieurs

⁷ Dont -3 773,6 Kdh au titre des exercices antérieurs

¹Dont -2 075,1 Kdh au titre des exercices antérieurs

²Dont -3 773,6 Kdh au titre des exercices antérieurs

*La description des conventions réglementées est disponible sur le rapport financier annuel

- **Convention 1 : contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK**
 - **Parties concernées** : Le Crédit Immobilier et Hôtelier est actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA.
 - **Nature et objet de la convention** : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour usage de siège social de CIH Bank et à toutes activités connexes ou complémentaire.
 - **Date d'effet** : 28/12/2020
 - **Modalités de la convention** : Loyer annuel hors TSC de 19.241.112 DH HT

- **Convention 2 : contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK**
 - **Parties concernées** : Le Crédit Immobilier et Hôtelier est actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA.
 - Nature et objet de la convention** : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour l'exercice d'une activité bancaire.
 - **Date d'effet** : 13/01/2020
 - **Modalités de la convention** : Loyer annuel de 38.532.247,13 DH HT avec un règlement du loyer payable semestriellement et d'avance

b- Contrats conclus avec les conditions normales du marché entre CIH Bank et ses filiales.

A ce jour, il n'existe aucun contrat conclu avec les conditions normales du marché entre CIH Bank et ses filiales.

Les tableaux suivants résument les relations entre les sociétés consolidées du Groupe CIH Bank au titre des deux exercices 2019, 2020 et 2021 :

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale		
	2019	2020	2021
ACTIF			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 693	3 691	216
Prêts et créances	1 458 226	1 727 223	1 627 448
Comptes de régularisations et autres actifs	132 942	81 083	112 553
PASSIF			
Dépôts			
Comptes de régularisations et autres passifs	168 294	158 933	185 387
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		51 983	51 983

Source : CIH Bank

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale		
	2019	2020	2021
RESULTAT			
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	39 041	47 003	33 573
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	38 010	47 003	33 573
Commissions (produits)	36 818	40 229	39 362
Commissions (charges)	3 744	1 906	11 653
Autres	33 074	38 646	28 122

Source : CIH Bank

V. Le secteur bancaire

1- Présentation générale

a- Cadre légal et réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et qui a été promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette loi confère plus d'autonomie à Bank Al-Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, cette loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont dû se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, La Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Notons que les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par les circulaires du Wali de BANK AL-MAGHRIB.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	$\geq 12\%$
Ratio Tier one	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	$\geq 9\%$
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	$\geq 100\%$
Ratio de divisions des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	$\leq 20\%$
Ratio de levier	Rapport entre le montant des fonds propres de catégorie 1, calculés et la somme des expositions du bilan, sur opérations de cessions temporaires de titres, sur produits dérivés, du hors bilan.	$\geq 3\%$
Réserve monétaire	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés. A noter que BAM a libéré intégralement le compte de réserve au profit des Banques en date du 16/06/2020	$= 0\%$
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque : - Créances pré-douteuses ; - Créances douteuses ; - Créances compromises. Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.	$\geq 20\%$ $\geq 50\%$ $\geq 100\%$

A noter que la Banque Centrale a annoncé un relâchement jusqu'à juin 2022 du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs, ramenant le seuil réglementaire à 8,5% pour le Tier 1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité globale.

En janvier 2015, la nouvelle loi bancaire référencée Loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au Bulletin Officiel. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle ;

L'introduction du statut d'établissements de paiement habilités à effectuer des opérations de paiement et englobant les sociétés de transfert de fonds régies par la loi en vigueur, et le développement de dispositions relatives à la définition des conglomérats financiers et à leur surveillance ;

▪ La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées.

b- Principaux faits marquants du secteur

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire entre 2016 et 2021 se profilent comme suit :

- ✓ La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base passant de 2,5% à 2,25% en mars 2016 ;
- ✓ La fusion-absorption de la BP El Jadida-Safi par la BCP en juin 2016 ;
- ✓ La démutualisation du capital de la Bourse de Casablanca en juin 2016 ;
- ✓ L'octroi par le Comité des Etablissements de Crédit de cinq agréments pour l'exercice de l'activité bancaire participative et émission d'avis favorable pour autoriser trois banques à ouvrir des fenêtres participatives (agences ou guichets spécialisés Islamic Window) le 29 novembre 2016 ;
- ✓ L'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 le 1er janvier 2018 ;
- ✓ Le communiqué du Comité des Etablissements de Crédit relatif à l'Octroi d'agréments pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement en 2018 ;
- ✓ L'entrée en vigueur des normes IFRS 16 et IFRIC 23 le 1er janvier 2019 ;
- ✓ Lancement d'INTELAKA, le programme de soutien aux entrepreneurs et aux très petites et moyennes entreprises (TPME) ;
- ✓ La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base passant de 2,25% à 2% en mars 2020 ;
- ✓ La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 50 points de base passant de 2% à 1,5% en mars 2020 ;
- ✓ La libération intégrale par BAM du compte de réserve au profit des Banques ;
- ✓ Annonce par la Banque Centrale d'un relâchement sur une période de 12 mois du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs, ramenant le seuil réglementaire à 8,5% pour le Tier 1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité globale ;
- ✓ Publication par BAM de la directive relative au dispositif des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;
- ✓ Publication par BAM de la circulaire relative aux dations de paiement et ventes à réméré ;
- ✓ Prorogation au 30 juin 2021, le bénéfice de la garantie de l'Etat (« Damane Relance ») ;
- ✓ Maintien par la Banque Centrale de son taux directeur à 1,5% en mars 2022.

2- Analyse des emplois et ressources du secteur bancaire

a- Evolution des Ressources :

L'évolution des ressources des banques commerciales pour la période 2019-Juin 2022, se présente comme suit :

En	2019	2020	Var	2021	Var	Juin-22	Var
Dettes envers les sociétés de financement	3 196,8	3 126,9	-2,2%	3 395,1	8,6%	3 851	13,4%
Dépôts de la clientèle	830 294,9	867 098,6	4,4%	995 170,1	14,8%	1 076 699	8,2%
<i>Comptes chèques</i>	<i>393 249,9</i>	<i>428 577,9</i>	<i>9,0%</i>	<i>473 597,3</i>	<i>10,5%</i>	<i>520 004,5</i>	<i>9,8%</i>
<i>Comptes courants</i>	<i>133 973,4</i>	<i>151 342,8</i>	<i>13,0%</i>	<i>192 646,4</i>	<i>27,3%</i>	<i>209 416,5</i>	<i>8,7%</i>
<i>Comptes d'épargne</i>	<i>146 459,9</i>	<i>148 144,9</i>	<i>1,2%</i>	<i>165 272,1</i>	<i>11,6%</i>	<i>175 316,1</i>	<i>6,1%</i>
<i>Dépôts à terme</i>	<i>122 615,0</i>	<i>102 948,5</i>	<i>-16,0%</i>	<i>125 443,7</i>	<i>21,9%</i>	<i>127 660,9</i>	<i>1,8%</i>
<i>Autres dépôts et comptes créditeurs</i>	<i>33 996,7</i>	<i>36 084,5</i>	<i>6,1%</i>	<i>38 210,7</i>	<i>5,9%</i>	<i>44 301,4</i>	<i>15,9%</i>
Emprunts Financiers Extérieurs	6 777,5	11 115,9	64,0%	10 365,4	-6,8%	12 518	20,8%
Titres de créances émis	59 669,3	52 615,7	-11,8%	58 722,5	11,6%	66 506	13,3%
Total ressources	899 938,4	933 957,2	3,8%	1 067 653,1	14,3%	1 159 574,4	8,6%

Source : GPBM

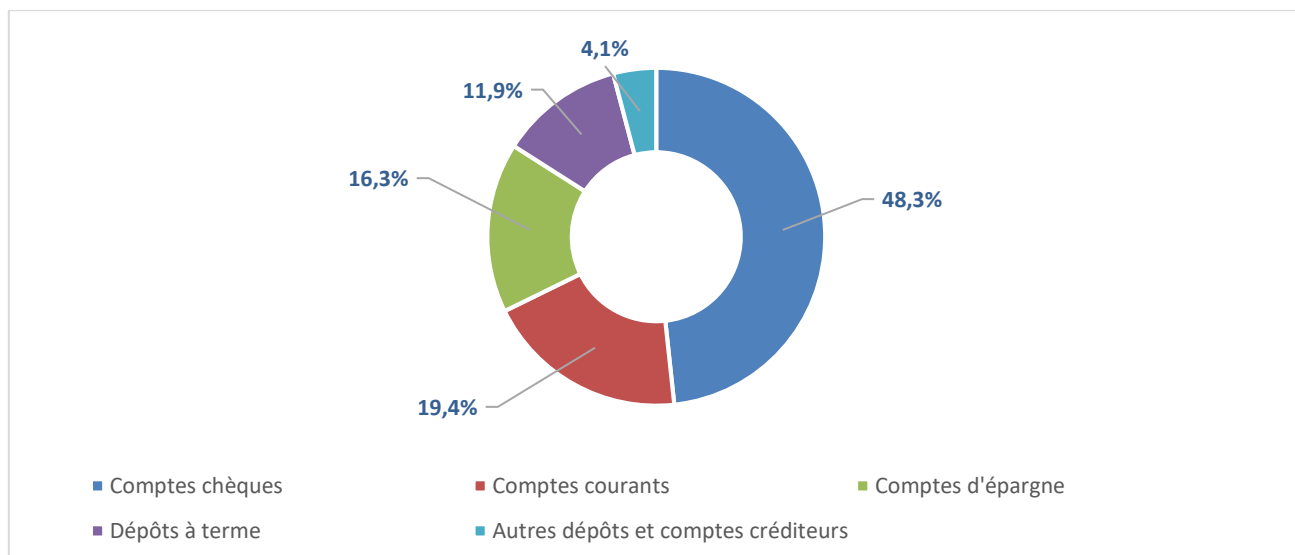
A fin 2019, la structure des ressources des banques commerciales s'établit à 899 938,4 MMAD en augmentation de 3,41% par rapport au 31/12/2018. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 1,7% des dépôts à la clientèle à 830 294,9 MMAD, recouvrant une appréciation de 5,8% des comptes courants à 133 973,4 MMAD, et une progression de 4,1% pour s'établir à 393 249,9 MMAD des comptes chèques. Les emprunts financiers extérieurs, eux, sont en hausse de 136,6% à 6,7 Md.

A fin 2020, les ressources totales des banques commerciales atteignent 933 957,2 MMAD, en progression de 3,8 % par rapport à fin 2019. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 4,4% 867 098,63 MMAD, portés en premier lieu par les comptes chèques (+9% à 428 577,9 MMAD) qui en représentent 49,4%, suivis d'une hausse de +13% des comptes courants à 151 342,8 MMAD (soit 17,4% du total dépôts de la clientèle).

À fin 2021, les ressources totales des banques commerciales atteignent 1 067 653,2 MMAD, en progression de 14,3% par rapport à fin 2020. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 14,80% 995 170,11 MMAD, portés en premier lieu par les comptes courants (+27,3% à 192 646,4 MMAD) qui en représentent 19,4%, suivis d'une hausse de 10,50% des comptes chèques à 473 597,25 MMAD (soit 47,6% du total dépôts de la clientèle).

À fin Juin 2022, les ressources totales des banques commerciales atteignent 1 159 574,4 MMAD, en progression de 8,6% par rapport à fin 2021. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 8,2% à 1 076 699 MMAD, portés essentiellement par les comptes chèques (+9,8% à 520 004,5 MMAD) et les comptes courants (+8,7% à 209 416,5MMAD) qui en représentent respectivement 48,3% et 19,4% du total dépôts de la clientèle.

Structure des dépôts de la clientèle à fin Juin 2022



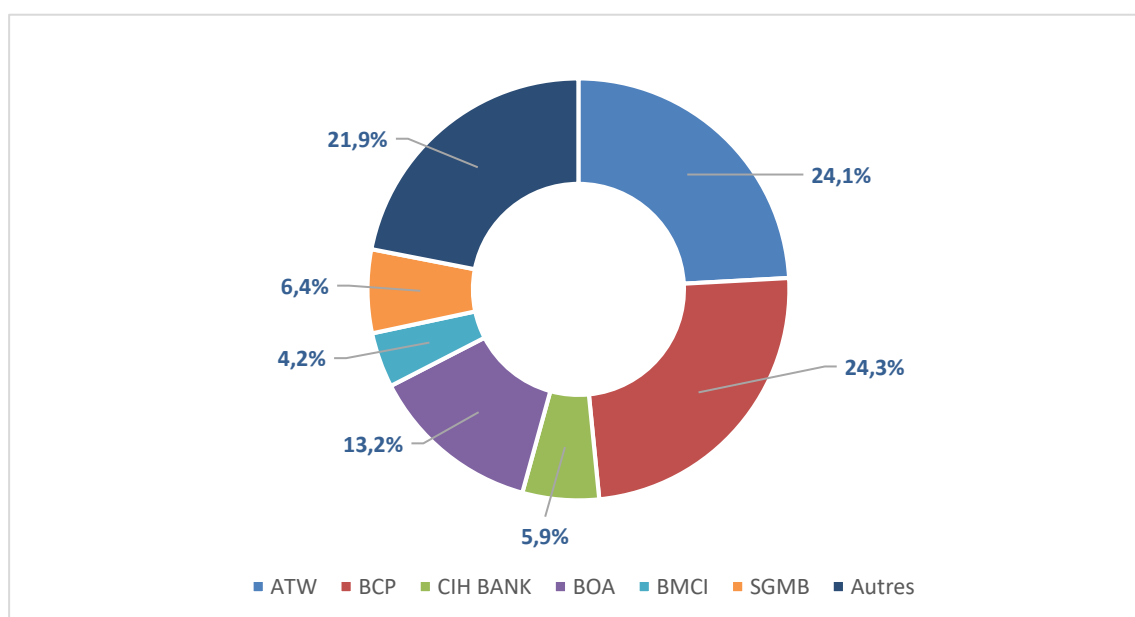
La ventilation des ressources collectées par les banques commerciales à fin Juin 2022, se présente comme suit :

En Mdh	AWB	BCP	CIH BANK	BOA	BMCI	SGMB	Autres
Dettes envers les sociétés de financement	783,5	1 451,1	491,6	291,4	385,9	146,4	301,1
Dépôts de la clientèle	265 259,2	278 457,8	58 684,9	142 491,2	40 739,0	66 863,4	224 203,9
Emprunts Financiers Extérieurs	3 097,3	1 692,4	667,0	1 751,1	0,0	186,2	5 124,3
Titres de créances émis	10 761,5	0,0	8 141,7	7 960,0	7 805,1	7 022,0	24 815,4
Total ressources clientèle	279 902	281 601	67 985	152 494	48 930	74 218	254 445

Source : Statistiques GPBM

Les ressources collectées d'AWB et BCP représentent 48% de marché (24,1%, 24,3% respectivement) à fin Juin 2022.

Parts de marché des ressources à fin Juin 2022



b- Evolution des crédits à l'économie :

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2019 est présentée comme suit :

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	Juin 2022	Var
Créances sur les sociétés de financement	53 860,5	51 981,0	-3,5%	54 217,7	4,30%	57 285,7	5,66%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 927,9	3 189,3	-18,8%	3 495,9	9,6%	4 331,2	23,9%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	10 283,8	9 651,2	-6,2%	8 339,8	-13,6%	8 573,4	2,8%
Prêts financiers	39 495,2	39 140,5	-0,9%	42 381,9	8,3%	44 381,1	4,7%
Créances en souffrance nettes de provisions des SF	-	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Provisions et agios réservés des SF	153,6	-	-100,0%	-	0,0%	-	0,0%
Créances sur la clientèle	754 447,6	779 000,8	3,3%	886 111,9	13,70%	977 868,0	19,73%
Crédits de trésorerie	148 769,6	97 611,5	-34,4%	145 169,6	48,7%	245 237,0	68,9%
Crédits à l'équipement	184 393,3	179 677,2	-2,6%	186 850,9	-9,26%	203 136,9	8,88%
Crédits à la consommation	51 775,3	48 996,1	-5,4%	51 945,1	22,75%	55 457,5	8,95%
Crédits Immobiliers	227 683,1	230 138,8	1,1%	249 718,9	2,30%	279 126,6	2,83%
Autres Crédits	82 287,9	92 642,7	12,6%	103 430,5	-6,13%	108 030,6	4,03%
Créances en souffrance brutes	59 538,4	68 859,0	15,7%	79 602,0	1,29%	86 879,4	1,04%
Créances en souffrance nettes de provisions	17 839,5	21 558,1	20,8%	23 878,6	7,80%	28 671,0	-5,93%
Provisions et agios réservés	41 698,8	47 300,9	13,4%	55 723,4	5,17%	58 208,4	2,92%
Total crédits	808 308,1	830 981,8	2,8%	940 329,5	13,20%	1 035 153,7	2,99%

Source : Statistiques GPBM

À fin 2019, les crédits octroyés par les banques commerciales augmentent de 4,2% à 808 307,9 MMAD, incluant une hausse de 5% à 754 447,5 MMAD des créances sur la clientèle (93,3% du total des crédits) contre une baisse de 5,8% à 53 860,5 MMAD des créances sur les sociétés de financement. Dans le détail, la variation des créances sur la clientèle intègre essentiellement :

- Une progression de 5,6% des crédits de trésorerie à 148 769,6 MMAD (19,7% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 2,2% des crédits immobiliers à 227 683,1 MMAD (30,2% de l'encours) ;
- Une progression de 3,7% des crédits à l'équipement à 184 393,3 MMAD (24,4% de l'encours) ;
- Une hausse de 3% des crédits à la consommation à 51 775,3 MMAD (6,9% de l'encours) ;
- Et, une augmentation de 17,3% des autres crédits à 82 287,9 MMAD (10,9% de l'encours) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes affichent une progression de 5,2% à 59 538,4 MMAD à fin 2019.

À fin 2020, les crédits octroyés par les banques commerciales augmentent de 2,8% à 830.981,82 MMAD, incluant une hausse de 3,3% à 779.000,77 MMAD des créances sur la clientèle (93,7% du total des crédits) contre une baisse de -3,5% à 51.981,05 MMAD des créances sur les sociétés de financement. Dans le détail, la variation des créances sur la clientèle intègre essentiellement :

- Une baisse de 34,4% des crédits de trésorerie à 97.611,50 MMAD (12,5% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 1,1% des crédits immobiliers à 230.138,77 MMAD (29,5% de l'encours) ;
- Une baisse de 5,4% des crédits à la consommation à 48.996,07 MMAD (6,3% de l'encours) ;
- Une régression de 2,6% des crédits à l'équipement à 179.677,18 MMAD (23,1% de l'encours) ;
- Et, une augmentation de 12,6% des autres crédits à 92.642,69 MMAD (8,8% de l'encours) ;

- Enfin, les créances en souffrance brutes affichent une progression de 15,7% à 68.859,04 MMAD à fin 2020.

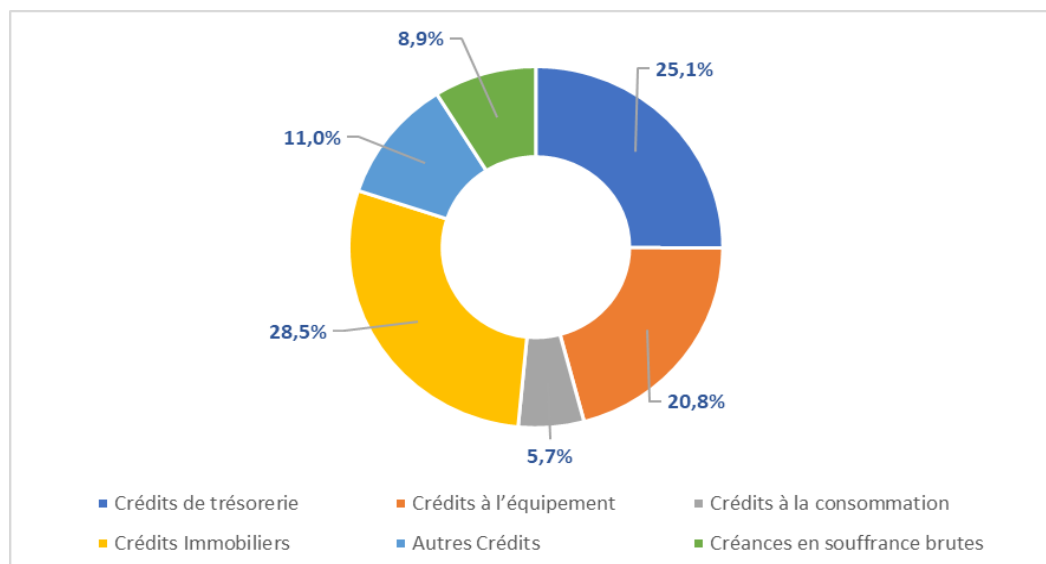
À fin 2021, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 13,2% à 940 329,51 MMAD, intégrant une hausse de 4,3% à 54 217,66 MMAD des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 13,7% à 886 111,85 MMAD des créances sur la clientèle (92,17% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation de 8,5% des crédits immobiliers à 249 718,91 MMAD (28,18% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une amélioration de 4% des crédits à l'équipement à 186 850,86 MMAD (21,09% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une progression de 6% des crédits à la consommation à 51 945,09 MMAD (5,86 % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une évolution de 48,7% des crédits de trésorerie à 145 169,61 MMAD (16,38% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 11,6% des autres crédits à 103 430,46 MMAD (11,67% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes ressortent en hausse de 15,6% à 79 601,96 MMAD (8,98% de l'encours des crédits à la clientèle).

À fin Juin 2022, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 2,99% à 1 035 153,7 MMAD, intégrant une hausse de 5,6% à 57 285,7 MMAD des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 19,7% à 977 868,0 MMAD des créances sur la clientèle (94,5% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation de 2,8% des crédits immobiliers à 279 126,6 MMAD (28,5% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une amélioration de 8,88% des crédits à l'équipement à 203 136,9 MMAD (20,8% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une progression de 8,95% des crédits à la consommation à 55 457,5 MMAD (5,7 % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une évolution de 68,9% des crédits de trésorerie à 245 237,0 MMAD (25,1% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 4% des autres crédits à 108 030,6MMAD (11% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes ressortent en hausse de 1,04% à 86 879,4 MMAD (8,9% de l'encours des crédits à la clientèle).

Structure des crédits à la clientèle à fin Juin 2022



c- Parts de marché des acteurs du secteur bancaire en termes d'emplois :

Les crédits octroyés par les banques commerciales à fin Juin 2022. La ventilation des engagements des principales banques se présente comme suit :

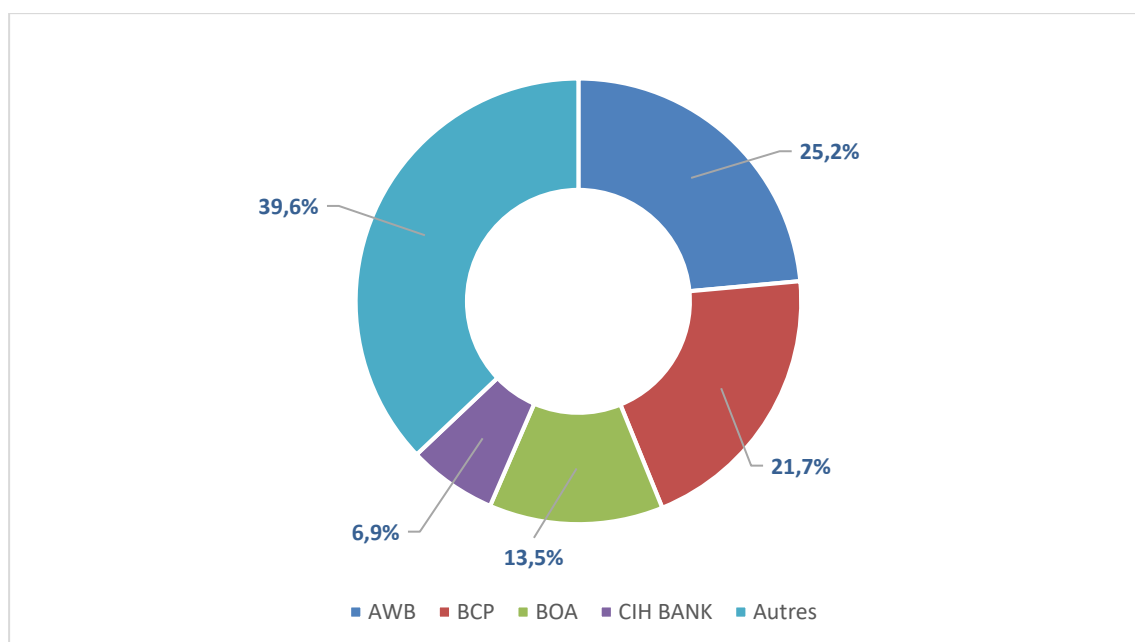
En Mdh		AWB	BCP	BOA	CIH BANK	Autres
Créances sur les sociétés de financement	Montant	15 449,8	21 738	8 392	1 398	10 308
	%	27,0%	37,9%	14,6%	2,4%	18,0%
Créances sur la clientèle	Montant	225 238	183 851	118 659	63 816	299 424
	%	25,3%	20,6%	13,3%	7,2%	33,6%
Créances en souffrance nettes de provisions	Montant	5 279	6 444	4 854	2 124	9 971
	%	18,4%	22,5%	16,9%	7,4%	34,8%
Total crédits clientèle	Montant	<u>245 967</u>	<u>212 033</u>	<u>131 905</u>	<u>67 337</u>	<u>319 703</u>
	%	25,2%	21,7%	13,5%	6,9%	32,7%

source : Statistiques GPBM

A fin Juin 2022, AWB maintient sa position de leader en matière de distribution des crédits à la clientèle des banques commerciales avec une part de marché de 25.3%, suivie de BCP représente 20,6%.

La BCP ressort, à fin Juin 2022, avec la proportion la plus importante du portefeuille des créances en souffrance avec 22.5%.

Parts de marché des crédits à fin Juin 2022



3- Analyse du Hors Bilan du secteur bancaire

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	Juin-22	Var
Engagements de financement donnés	132 502,5	148 677,7	12,21%	169 683,7	14,13%	219 737,2	29,50%
Engagements de garantie donnés	139 984,3	143 738,2	2,68%	165 828,7	15,37%	190 467,7	14,86%
Engagements Hors Bilan donnés	272 486,8	292 415,9	7,31%	335 512,4	14,74%	410 204,9	22,26%
Engagements de financement reçus	4 352,8	2 998,2	-31,12%	7 569,9	152,48%	8 531,5	12,70%
Engagements de garantie reçus	71 218,4	90 788,5	27,48%	126 063,7	38,85%	168 536,0	33,69%
Engagements Hors Bilan reçus	75 571,2	93 786,7	24,10%	133 633,5	42,49%	177 067,4	32,50%
Engagements Hors Bilan reçus	3 004,1	3 610,2	20,17%	3 693,3	2,30%	3 965,1	7,36%
TOTAL ENGAGEMENTS	351 062,1	389 812,7	11,04%	472 839,2	21,30%	591 237,5	25,04%

Source : Statistiques GPBM

A fin décembre 2019, les engagements hors bilan donnés reculent de 3% à 274 674 MMAD par rapport à fin 2018, intégrant un repli de 5,4% à 132 502,47 MMAD des engagements de financement donnés et une baisse de 2,1% à 139 984,33 MMAD des engagements de garantie donnés.

En parallèle, les engagements hors bilan reçus enregistrent une baisse de 10,7% à 75 571,18 MMAD, recouvrant une régression des engagements de garantie de 12,3% à 71 218,36 MMAD et une hausse de 25,8% des engagements de financement à 4 352,82 MMAD.

Pour leur part, les engagements hors bilan en souffrance s'apprécient de 24% à 3 004,1 MMAD.

À fin 2020, les engagements hors bilan donnés augmentent de 6,46% à 292 415,85 MMAD par rapport à fin 2019, intégrant une progression de 12,21% à 148 677,69 MMAD des engagements de financement donnés et une amélioration de 2,68% à 143 738,16 MMAD des engagements de garantie donnés.

En parallèle, les engagements hors bilan reçus enregistrent une hausse de 24,10% à 93 786,68 MMAD, recouvrant une appréciation des engagements de garantie de 27,48% à 90 788,48 MMAD et une régression de 31,12% des engagements de financement à 2 998,20 MMAD.

Pour leur part, les engagements hors bilan en souffrance s'apprécient de 20,17% à 3 610,15 MMAD.

Au terme de l'année 2021, les engagements hors bilan donnés augmentent de 14,7% à 335 512,41 MMAD par rapport à fin décembre 2020, intégrant une hausse des engagements de garantie données de 15,37% à 165 828,71 MMAD et une amélioration des engagements de financement donnés de 14,13% à 169 683,70 MMAD.

Les engagements hors bilan reçus enregistrent également une augmentation de 42,49% à 133 633,53 MMAD, cette hausse s'explique principalement par une croissance de 152,48% des engagements de financement reçus à 7 569,87 MMAD et une évolution de 38,85% des engagements de garantie reçus à 126 063,65 MMAD.

Les engagements hors bilan en souffrance ressortent, eux, en hausse de 2,3% par rapport à 2020 à 3 693,29 MMAD.

A fin Juin 2022, les engagements hors bilan donnés augmentent de 22,3% à 410 204,9 MMAD par rapport à fin décembre 2021, intégrant une hausse des engagements de garantie données de 14,8% à 190 467,7 MMAD et une amélioration des engagements de financement donnés de 29,5% à 219 737,2 MMAD.

Les engagements hors bilan reçus enregistrent également une augmentation de 32,5% à 177 067,4 MMAD, cette hausse s'explique principalement par une croissance de 12,7% des engagements de financement reçus à 8 531,5 MMAD et une évolution de 33,7% des engagements de garantie reçus à 168 536 MMAD.

Les engagements hors bilan en souffrance ressortent, eux, en hausse de 25% par rapport à 2021 à 3 965,1 MMAD.

En Mdh		AWB	BCP	BOA	CIH BANK	Autres
Engagements Hors Bilan Donnés	Montant	182 898,6	97 947	27 335	14 604	102 024
	%	44,6%	23,9%	6,7%	3,6%	24,9%
Engagements Hors Bilan Reçus	Montant	45 306	44 233	19 514	13 968	68 015
	%	25,6%	25,0%	11,0%	7,9%	38,4%

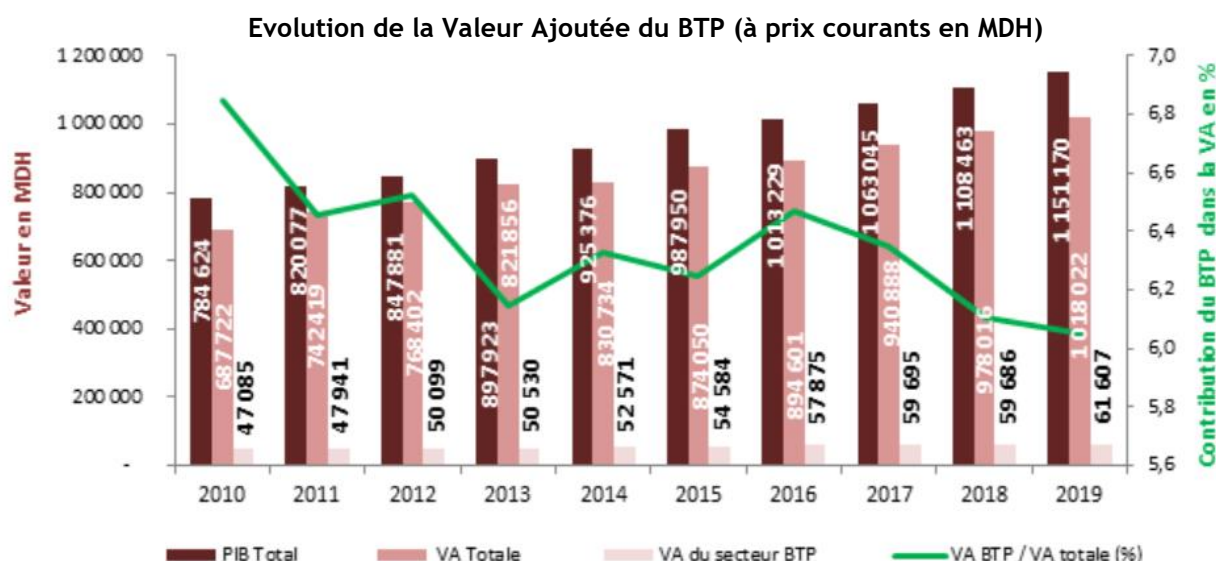
Source : Statistiques GPBM

A fin Juin 2022, La part du marché en engagements hors bilan donnés et recus sont acaparés par AWB avec respectivement 44,6% et 25,6, tandis que la BCP ressort avec des parts de marchés de 23,9% en engagements donnés et 25% en engagements reçus.

VI. Le secteur immobilier

Le secteur de l'immobilier continue à être un levier du développement économique et social, comme en témoigne sa contribution aux différents secteurs de l'économie nationale. Toutefois, le marché de l'immobilier commence à manifester des signes d'essoufflement. Ci-dessous les principaux indicateurs de ce secteur durant la période entre 2018 et 2020.

a- Valeur ajoutée du secteur BTP⁹



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

En 2019, la contribution de la valeur ajoutée du secteur BTP dans la valeur ajoutée totale s'élevait à 6,1%. Elle a enregistré une progression de 3,22% par rapport à 2018, en passant de 59,686 MMDH à 61,607 MMDH

En l'espace de dix années, la valeur ajoutée du secteur BTP a enregistré un accroissement de 30,8%.

b- Ventes de ciment¹⁰

L'industrie du ciment est impactée par le secteur immobilier et en général de la construction, dans le domaine de la construction de logements, le ciment est demandé aussi bien par les professionnels du bâtiment que par les particuliers, très souvent auto-constructeurs.

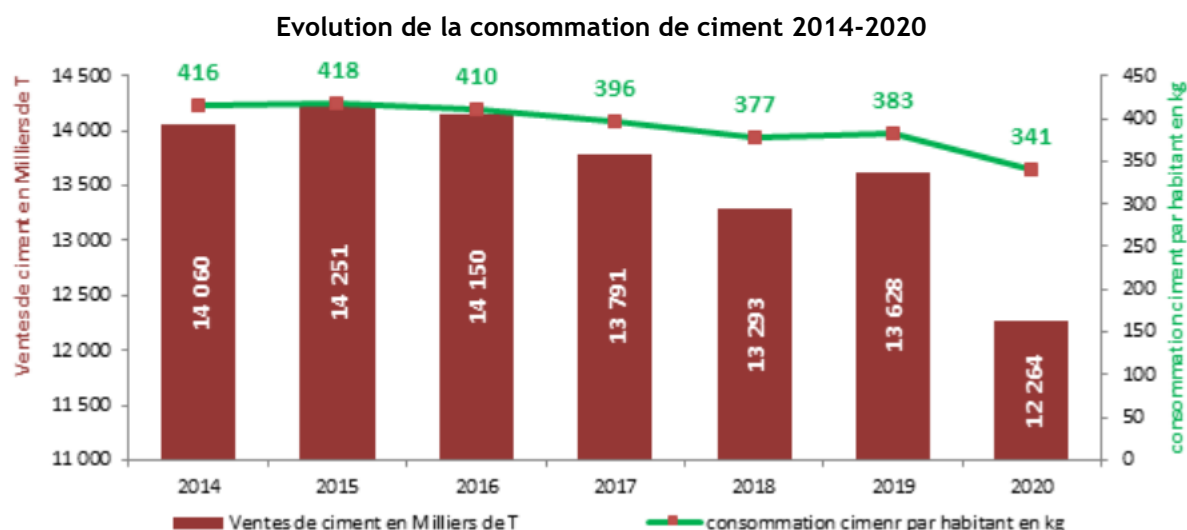
⁹ Informations disponibles à cette date.

¹⁰ Informations disponibles à cette date.

En 2020, 12,26 millions de tonnes de ciment ont été écoulés contre 13,63 millions de tonnes en 2019, soit un recul de 10%.

L'année 2020 a enregistré la plus faible consommation du ciment depuis l'année 2007 en termes de volume des ventes de ciment (12,26 MT).

En termes de variation en glissement annuel, l'année 2020 a connu la plus forte baisse des ventes du ciment depuis 2002 (-10%).



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

De la même façon, la consommation du ciment par habitant est passée de 416kg en 2014 à 341 en 2020, enregistrant ainsi un recul de 18%.

Cette contreperformance est causée principalement par la propagation de la pandémie Covid-19 et les effets induits de la période du confinement qu'a connu le monde entier en 2020.

c- Investissements Directs Etrangers à l'Immobilier (IDEI)¹¹

Durant l'année 2019, les recettes des Investissements Directs Etrangers à l'Immobilier -IDEI- ont atteint 7,19 MMDH (chiffre provisoire) contre 7,15 MMDH (chiffre révisé) en 2018, soit une progression de l'ordre de 0,51%.

Evolution des IDEI (en MMDH)

¹¹ Informations disponibles à cette date.



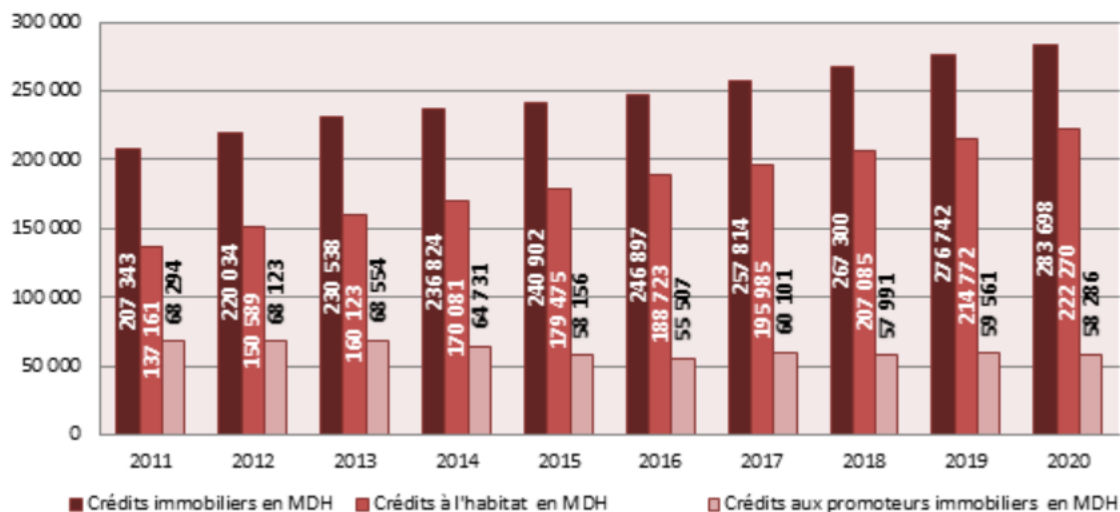
Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Depuis l'année 2016, les IDEI suivent un trend baissier, passant de 11,21 MMDH à 7,19 MMDH en 2019, soit une chute de l'ordre de 36%.

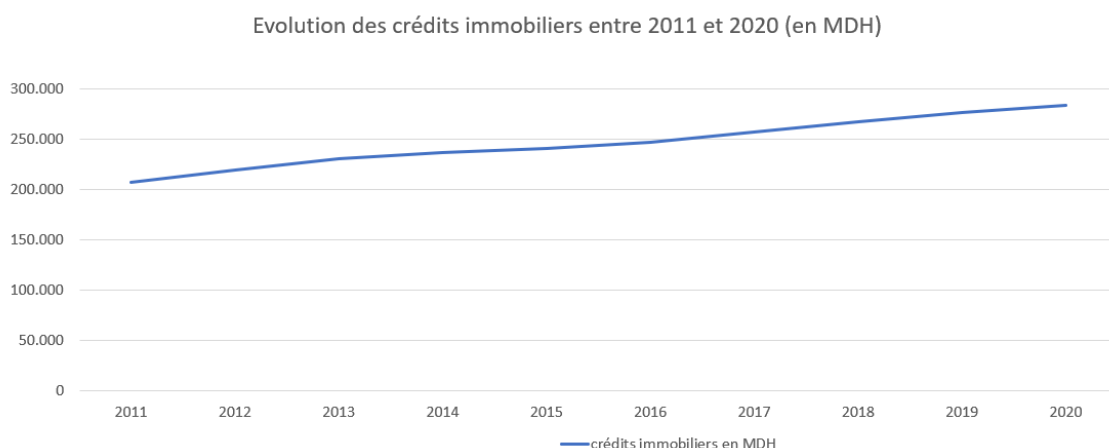
d- Encours des crédits immobiliers

En l'espace de dix années, l'encours des crédits à l'immobilier a enregistré un accroissement important de 36,8%, entre 2011 et 2020. En 2020, l'Encours des Crédits à l'Immobilier représente plus de 25,05% de participation au total des Crédits bancaires avec 283,698 MMDH, en enregistrant une augmentation de 2,51% par rapport à 2019.

Evolution des crédits immobiliers, crédits habitat et crédits promoteurs
Entre 2011 et 2020 (en MDH)



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville



La progression de l'encours des crédits à l'immobilier est due, principalement, aux crédits acquéreurs à hauteur de 78,3% en 2020 contre 77,6% en 2019. En effet, le montant des crédits additionnels octroyés aux acquéreurs a atteint 222,27 MMDH en 2020 contre 214,77 MMDH durant l'année 2019, soit une augmentation de 3,5%. Pour les crédits promoteurs, le montant des crédits a baissé de 2,14% entre 2019 et 2020. Cet élan positif observé en 2020 a été provoqué, entre autres, par les effets des mesures de facilitation fiscales des droits d'enregistrement promulgués par la loi des finances rectificative de 2020 et la loi des finances de 2021.

Pour soutenir le secteur immobilier, l'État a mis en place de nouvelles mesures introduites à la loi de finances rectificative 2020. Ainsi, il a été décidé la suspension de l'application du référentiel des prix de l'immobilier en attendant que le marché reprenne sa dynamique, La deuxième mesure, concerne l'exonération totale du droit d'enregistrement au profit des acquéreurs des logements sociaux à 140.000 et à 250.000 DH jusqu'au 31 décembre 2020, visant d'une part, à créer une dynamique d'achat pour assurer la reprise du marché et d'autre part, à atténuer les charges au profit des ménages souhaitant acquérir un logement social.

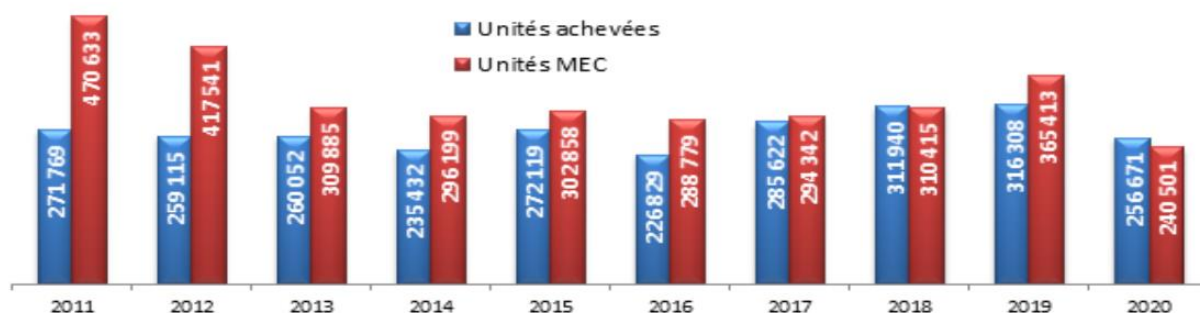
La troisième nouvelle mesure concerne la réduction des droits d'enregistrement à hauteur de 50% pour les locaux à usage d'habitation ou aux terrains destinés au même usage à condition que le prix total ne dépasse pas 2,5 millions de dirhams et ce, au 31 décembre 2020 ;

e- Production de l'habitat

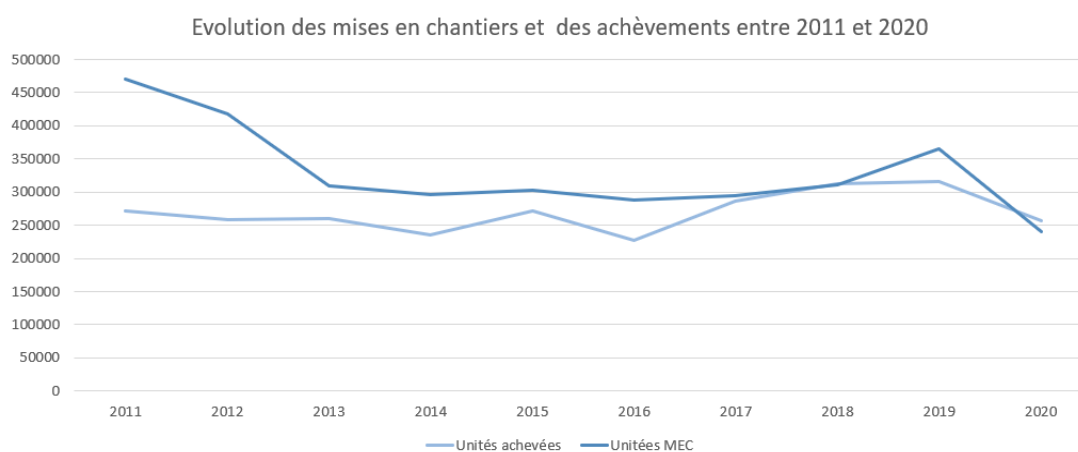
Après une réduction des mises en chantiers (MEC), tout type confondu (lots, logements et restructuration), de 34% entre 2011 et 2013, la période 2013-2018 a connu une certaine stabilité. L'année 2019, a montré des signes positifs avec l'enregistrement d'une progression des MEC de l'ordre de 17,7% par rapport à l'année 2018. L'année 2020 quant à elle a subi une chute des MEC de 34%.

En revanche, la production a suivi un trend haussier entre 2016 et 2019 après des oscillations entre hausse et baisse de 2010 à 2016. L'année 2020, a enregistré une régression de 19% par rapport à 2019 suite à l'arrêt total des chantiers au niveau national lié à la crise sanitaire.

Evolution des mises en chantiers et des achèvements entre 2011 et 2020



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville



Les dix dernières années ont enregistré 3.296.566 unités mises en chantiers et 2.695.857 unités dont les travaux sont achevés.

D'autre part, il est à signaler qu'entre 2010 et 2012, les MEC dépassent la production. Mais à partir de 2013, les MEC et la production se rapprochent.

f- Fonds de garantie des prêts à l'habitat¹²

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale visant la promotion du logement social, l'Etat a créé en 2003 deux fonds de garantie, FOGARIM et FOGALOGUE, visant la couverture des prêts bancaires accordés à des conditions avantageuses au personnel du secteur public et aux populations à revenus modestes et/ou non réguliers. La gestion des fonds est confiée à la Caisse centrale de Garantie.

A fin février 2009 une nouvelle convention a été signée pour la création du fonds de garantie « **Damane Assakane** », d'un montant de 1 Gdh suite à la fusion du Fogarim et Fogalogue. Cette fusion s'est accompagnée d'une hausse du plafond de garantie permettant ainsi le financement

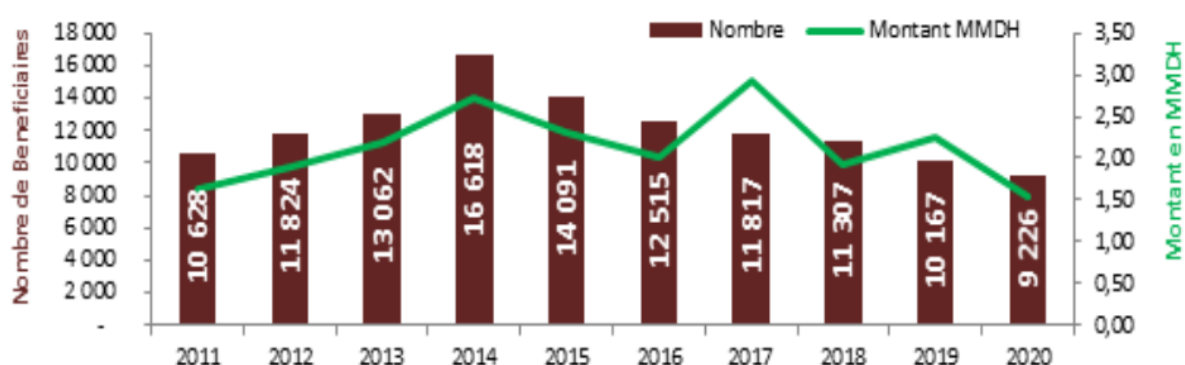
¹² Informations disponibles à cette date.

de l'acquisition ou de la construction du logement principal pour un montant du prêt maximum de 800 000 DH et un financement pouvant atteindre 100%.

Le fonds FOGARIM a pour objet de garantir les crédits accordés par les établissements de crédit, pour le financement de l'acquisition ou la construction par les bénéficiaires de logements sociaux et sécuriser les banques afin de les inciter à s'impliquer davantage dans le financement de logements sociaux. Les logements éligibles sont ceux qui possèdent un titre foncier en situation régulière et saine et dont le prix figurant sur le compromis de vente n'excède pas 250 000 DH TTC.

Depuis la création de la garantie FOGARIM en 2004 et à fin 2020, le montant des prêts accordés s'est élevé à 29,45 MMDH octroyés à 186.731 bénéficiaires.

Evolution des crédits FOGARIM accordés entre 2011 et 2020



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

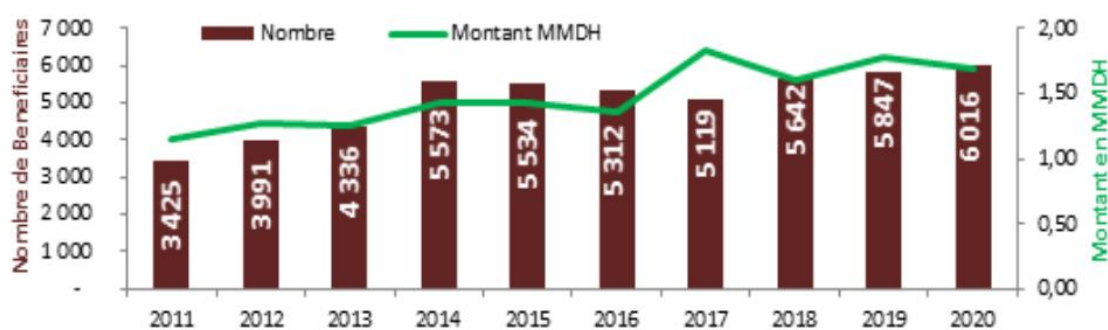
Durant l'année 2020, le nombre de bénéficiaires de la garantie a régressé de 9,3% par rapport à l'année 2019 et le montant total des crédits octroyés a atteint, environ 1,55 MMDH pour un total de 9.226 bénéficiaires.

Le fonds de garantie FOGALOGUE est un fonds de garantie destiné aux salariés du secteur public et privé et des personnes exerçant pour leur propre compte, ainsi que des Marocains Résidents à l'Etranger « MRE ». Les logements éligibles sont les suivants :

- Logements possédant un titre foncier en situation régulière et saine et dont le prix figurant sur le compromis de vente n'excède pas 800 000 DH TTC ;
- Terrains produits dans le cadre du programme "Villes Sans Bidonvilles" dont le coût d'acquisition plus la construction n'excède pas 800 000 DH TTC.

Depuis la création de la garantie FOGALOGUE en 2009 et à fin 2020, le montant des prêts accordés s'est élevé à 15,55 MMDH octroyés à 54.617 bénéficiaires.

Evolution des crédits FOGALOGUE accordés entre 2011 et 2020



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Durant l'année 2020, le nombre de bénéficiaires de la garantie a augmenté de 2,9% par rapport à l'année 2019 et le montant total des crédits octroyés a atteint, environ 1,69 MMDH pour un total de 6.016 bénéficiaires.

g- Actifs immobiliers ¹³

Le secteur immobilier marocain est l'un des plus actifs du tissu économique vu sa contribution importante dans le PIB et dans la création d'emplois. Toutefois son état actuel ne cesse de prendre du retard, d'ailleurs ce secteur d'activité est affecté par les nouveaux ajustements fiscaux de 2013 qui concernent à la fois les matières premières avec la nouvelle taxe. En plus de la médiocrité de la politique foncière et administrative en réalité l'Etat ne dispose pas d'un système de gouvernance territoriale en adéquation avec les données démographiques et socioculturelles de ses citoyens.

En 2021, le marché immobilier a été marqué par un rebond des transactions parallèlement à une forte accentuation de la baisse des prix. Ainsi les ventes ont enregistré une progression moyenne et atteint 33,1% et a concerné l'ensemble des catégories de biens. Cependant, la tendance baissière des prix s'est fortement accentuée avec un repli de 3,3% avec 4% pour le résidentiel, 1,9% pour les terrains et 4,6% pour les biens à usage professionnel.

Indice des prix des actifs immobiliers et nombre de transaction (variation en %)

	IPAI					Transactions				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Global	5,3	0	0,0	-0,8	-3,3	-6,8	4,8	-3,6	-13,6	33,1
Résidentiel	5,1	0,2	0,1	-1,0	-4,0	-7,8	3,3	-1,7	-16,2	26,4
Appartement	6,0	0,1	0,2	-0,9	-5,0	-7,2	2,5	-1,4	-15,6	25,2
Maison	1,3	0,1	-0,8	-2,1	0,0	-15,5	14,4	-2,0	-28,3	51,6
Villa	3,6	0,7	-1,0	-1,1	-2,5	-16,1	11,0	-12,8	-11	20,5
Foncier	6,0	-0,3	-0,2	-0,2	-1,9	-4,3	8,7	-10,1	-7,3	50,3
Professionnel	6,6	0,4	0,0	-0,8	-4,6	-2,6	9,6	-4,4	-4,5	46,3
Local commercial	5,7	1,2	-0,4	-0,8	-4,3	-3,7	9,7	-6,1	-3,8	43,7
Bureau	10,2	-2,7	0,5	0,3	-6,9	5,5	8,2	7,0	-8,7	61,1

Source : Rapport annuel 2021 de Bank Al-Maghrib

¹³ Informations relatives à l'exercice 2021.

Une baisse des prix est généralisée au niveau des principales villes allant de 4,1% à Casablanca à 3,5% à Marrakech. En parallèle, une augmentation des transactions a été enregistrée est particulièrement prononcée à El jadida.

– Indice des prix des actifs immobiliers et nombre de transaction par ville (variation en %)

	IPAI					Transactions				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Casablanca	4,8	1,6	-0,5	-0,6	-4,1	5,1	-3,5	0,1	-9,2	23,6
Marrakech	7,8	-4,8	-0,4	-1,0	-3,5	-12,6	-15,7	-14,6	-3,0	24,3
Fès	8,8	-1,4	-0,9	-1,5	-4,8	-10,5	10,3	-8,9	-8,3	26,7
Meknes	7,1	0,8	0,7	-1,7	-4,3	-14,1	8,5	-6,6	-18,2	34,8
Oujda	3,7	2,5	1,2	0,3	-0,6	-2,6	-5,6	-13,4	-17,4	41,4
Tanger	6,9	1,7	0,0	-2,0	-3,1	-16,4	20,4	-1,5	-24,5	43,5
Kénitra	5,4	1,2	0,8	-3,0	-2,8	-14,6	19,5	-8,2	-15,2	45,3
Agadir	6,3	1,8	-0,9	0,2	-4,2	-4,3	25,2	-12,6	-10,3	35,8
El jadida	6,9	-0,6	0,1	1,2	-6,1	-14,4	9,2	-4,6	-31,4	62,3
Rabat	-1,3	3,5	-1,3	0,7	-4,1	-18,8	23,1	-13,1	-16,9	38,2
Global	5,3	0,0	0,0	-0,8	-3,3	-6,8	4,8	-3,6	-13,6	-33,1

Source : Rapport annuel 2021 de Bank Al-Maghrib

VII. Activité du CIH Bank

1- Activité de collecte de dépôts

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des dépôts de la clientèle sur la période 2019-2021 et au premier semestre 2022 :

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	Jui-22	Var
Dépôts à vue	22 935	29 429	28,32%	34 849	18,42%	37 992	9,02%
Comptes d'épargne	5 974	7 081	18,54%	8 209	15,92%	8 845	7,75%
Dépôts à terme	11 521	11 965	3,85%	12 762	6,66%	11 056	-13,37%
Autres comptes créditeurs	953	1 598	67,65%	1 455	-8,98%	1 614	10,93%
Dépôts de la clientèle	41 383	50 073	21,00%	57 274	14,38%	59 506	3,90%

Source : CIH Bank - Comptes sociaux

*Y compris les intérêts courus non échus

Revue analytique 2019-2021

A fin 2020, les dépôts de la clientèle atteignent 50,1 Gdh en hausse de 21,0% par rapport à fin 2019. Cette variation s'explique par l'effet combiné de la hausse des dépôts à vue et des dépôts à terme respectivement de 28,3% et de 3,9%.

A fin 2021, les dépôts de la clientèle atteignent 57,3 Gdh en hausse de 14,4% par rapport à fin 2020. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse des dépôts à vue de 18,4% qui représentent les ressources rémunérées et des dépôts à terme de 6,7% et des comptes d'épargne de 15,92% qui représente les ressources non rémunérées.

A fin Juin 2022, les dépôts de la clientèle atteignent 59,5 Gdh en hausse de 3,90% par rapport à fin 2021. Cette variation s'explique par la hausse de 9,02% des dépôts à vue et la baisse des dépôts à terme de 13,37%.

L'évolution des dépôts non rémunérés permet de financer la hausse des emplois de la banque tout en réalisant des économies sur les charges d'intérêts correspondantes.

Par ailleurs, la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2019-Juin 2022 se présente comme suit :

	2019	2020	2021	Jui-22
Dépôts à vue	55,40%	58,80%	60,85%	63,85%
Comptes d'épargne	14,40%	14,10%	14,33%	14,86%
Dépôts à terme	27,80%	23,90%	22,28%	18,58%
Autres comptes créditeurs	2,30%	3,20%	2,54%	2,71%
Dépôts de la clientèle	41 383	50 073	57 274	59 506

Source : CIH Bank

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle de CIH Bank sur la période entre 2019 et 2021 fait ressortir que les dépôts à vue représentent en moyenne 60,9% des dépôts de la clientèle, contre 22,3% pour les dépôts à terme. Ainsi les charges augmentent comme le financement se fait par le biais des ressources rémunérées.

A fin Juin 2022, les dépôts à vue représentent en moyenne 63,9% des dépôts de la clientèle, contre 18,6% pour les dépôts à terme.

Par ailleurs, l'évolution des dépôts de la clientèle par catégorie sur la période 2019 - 2021 se présente comme suit :

End	2019	2020	Var	2021	Var
Secteur Public	0	501	100,00%	1 036	106,70%
Entreprises financières	1 190	2 737	130,02%	5 633	105,83%
Entreprises non financières	8 734	9 985	14,32%	9 552	-4,33%
Autre clientèle	3 1459	36 851	17,14%	41 052	11,40%
Total dépôts de la clientèle	41383	50073	21,00%	57 274	14,38%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les dépôts du secteur public continuent leur tendance haussière et augmentent de 535 MDh et s'établit à 1036 Mdh, les dépôts des entreprises financières et autre clientèle continuent également leur évolution en 2021 et pour s'établir respectivement à 5633 Mdh et 41 052 Mdh, pour les dépôts entreprises non financières une depreciation est enregistrée de 4,33%.

L'effort de collecte vis-à-vis de la clientèle de la banque et aussi la prospection permettent une évolution plus importante des dépôts des ménages et entreprises privées.

2- Activité de crédits

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des créances nettes sur la clientèle sur la période 2019-2021 et au premier semestre 2022:

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	Jui-22	Var
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	8 831	11 086	25,53%	12 670	14,29%	15 675	23,72%
Crédit et financements participatifs à l'équipement	6 107	8 394	37,45%	9 247	10,16%	7 861	-14,98%
Crédits et financements participatifs immobiliers	24 658	25 634	3,96%	26 337	2,74%	29 337	11,39%
Autres crédits et financements participatifs	3 986	6 930	73,89%	11 226	61,99%	11 434	1,85%
Créances sur la clientèle	43 581	52 044	19,42%	59 480	14,29%	64 307	8,11%
Créances acquises par affacturage	1 260	1 176	-6,10%	1 428	21,43%	1 599	11,93%

Source : CIH Bank- Comptes sociaux

Revue Analytique 2019-2021

A fin 2020, les créances sur la clientèle ont augmenté de 19,4% s'établissant à 52,0 Gdh contre 43,6 Gdh en 2019. Cette variation s'explique par :

- Une appréciation de 37,5% des crédits et financements participatifs à l'équipement, qui passent de 6 107 Mdh à fin 2019 à 8 394 Mdh à fin 2020 ;
- Un accroissement de 25,5% des crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation, passant de 8 831 Mdh à fin 2019 à 11 086 Mdh à fin 2020 ;
- Une hausse de 4,0% des crédits et financements participatifs immobiliers s'établissant à 25 634 Mdh à fin 2020 au lieu de 24 658 Mdh à fin 2019 ;

A fin 2021, les créances sur la clientèle ont augmenté de 14,3% s'établissant à 59,5 Gdh contre 52,0 Gdh en 2020. Cette variation s'explique par :

- Une appréciation de 10,2% des crédits et financements participatifs à l'équipement, qui passent de 8 394 Mdh à fin 2020 à 9 247 Mdh à fin 2021 ;
- Un accroissement de 14,3% des crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation, passant de 11 086 Mdh à fin 2020 à 12 670 Mdh à fin 2021 ;
- Une hausse de 2,7% des crédits et financements participatifs immobiliers s'établissant à 26 337 Mdh à fin 2021 au lieu de 25 634 Mdh à fin 2020 ;

A fin Juin 2022, les créances sur la clientèle ont augmenté de 11,93% s'établissant à 64,3 Gdh contre 59,5 Gdh en 2021. Cette variation s'explique par :

- Une dépréciation de 15,0% des crédits et financements participatifs à l'équipement, qui passent de 9 247 Mdh à fin 2021 à 7 861 Mdh à fin Juin 2021 ;

- Un accroissement de 23,72% des crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation, passant de 12 670 Mdh à fin 2021 à 15 675 Mdh à fin Juin 2022 ;
- Une hausse de 11,39% des crédits et financements participatifs immobiliers s'établissant à 29 337 Mdh à fin Juin 2022 au lieu de 26 337 Mdh à fin 2021

En parallèle, les créances acquises par affacturage ont augmenté de 21,43% en 2021 s'établissant à 1 428 Mdh au lieu de 1 176 Mdh en 2020 ;

Par ailleurs, la structure des créances sur la clientèle sur la période 2019-2021 et au premier semestre 2022 se présente comme suit :

	2019	2020	2021	Jui-22
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	20,30%	21,30%	21,30%	24,38%
Crédit et financements participatifs à l'équipement	14,00%	16,10%	15,55%	12,22%
Crédits et financements participatifs immobiliers	56,60%	49,30%	44,28%	45,62%
Autres crédits et financements participatifs	9,10%	13,30%	18,87%	17,78%
Créances sur la clientèle	43 581	52 044	59 480	64 307

Source : CIH Bank

L'analyse de la structure des créances sur la clientèle de CIH Bank fait ressortir une prédominance des crédits immobiliers avec une part moyenne de 50,1% sur la période 2019-2021. A fin Juin 2022 les crédits immobiliers restent prédominants avec 45,6%

Poursuivant sa politique de diversification, la structure des créances sur la clientèle de CIH Bank est marquée par une baisse progressive de la part des crédits immobiliers sur la période 2019-2021 qui passe de 56,6% en 2019 à 44,3% à fin 2021.

Par ailleurs, l'évolution des créances sur la clientèle par catégorie sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

EnMdh	2019	2020	Var	2021	Var
Secteur Public	1 253	1 237	-1,24%	1 585	28,09%
Entreprises financières	1 043	5 581	435,08%	9 140	63,77%
Entreprises non financières	22 671	24 981	10,19%	26 917	7,75%
Autre clientèle	1 9875	21 421	7,78%	23 266	8,61%
Total ressources ¹⁴	44 841	53 220	18,69%	60 908	14,45%

Source : CIH Bank

En 2021 les créances du secteur public enregistrent une évolution de 28,1% s'établissant à 1585 Mdh après une baisse de 1,2% en 2020, les catégories entreprises financières et entreprises non financières continuent leur évolution et augmentent respectivement de 63,8% et 8,6% en 2021

Depuis quelques années CIH BANK a mis en place une stratégie de diversification des emplois, ainsi la banque marque le passage d'une banque centrée uniquement sur le secteur immobilier vers une banque dont le positionnement est autour du financement des besoins des particuliers et de la famille, de même les crédits hors immobiliers représentent 48% à fin Juin 2022

3- Taux de couverture et de sinistralité

Le tableau présenté ci-dessous présente le taux de couverture et de sinistralité sur la période 2019-2021 et au premier semestre 2022 :

	2019	2020	2021	juin-22
Taux de couverture	3,72%	3,57%	3,17%	3,03%
Taux de sinistralité	7,30%	7,16%	6,45%	6,14%

Source : CIH Bank - Comptes sociaux

4- Taux de transformation

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution du taux de transformation sur la période 2019-2021 et au premier semestre 2022 :

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	Jui-22	Var
Créances brutes sur la clientèle	46 573	55 191	18,50%	61 473	11,38%	66 364	7,96%
Dépôts de la clientèle	41 383	50 073	21,00%	57 274	14,38%	59 506	3,90%
Taux de transformation*	112,54%	110,22%	-2,32pts	107,33%	-2,89pts	111,52%	4,19pts

Source : CIH Bank

*Taux de transformation = Créances brutes sur la clientèle / dépôts de la clientèle

Le taux de transformation affiche une baisse de 7,25 points en 2019 et de 2,2 points en 2020 et ce, en raison d'une hausse plus importante des dettes envers la clientèle que celle des créances sur la clientèle.

Le taux de transformation affiche une baisse de 2,32 points en 2020 et de 2,9 points en 2021 et ce, en raison d'une hausse plus importante des dettes envers la clientèle que celle des créances sur la clientèle.

A fin Juin 2022, le taux de transformation affiche une hausse de 4,19 points

5- Créances en souffrance par classe :

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des créances en souffrance¹⁵ par classe sur la période 2019 à fin Juin 2022 :

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	Jui-22	Var
Créances pré-douteuses	363	515	41,88%	414	-19,59%	421	1,66%
Provision	20	41	104,27%	30	-25,57%	31	1,95%
Créances douteuses	253	246	-2,78%	197	-19,90%	212	7,61%
Provision	48	38	-21,27%	28	-27,01%	33	19,64%
Créances compromises	2785	3190	14,54%	3447	8,07%	3543	2,77%

¹⁵ Créances brutes nettes d'agios réservés

Provision	1664	1892	13,71%	1934	2,24%	1993	3,03%
Total créances en souffrance	3 401	3 951	16,17%	4 059	2,72%	4 176	2,89%

Source : CIH Bank comptes sociaux

A fin 2020 et en raison des effets de la COVID-19, les CES continuent leur trend haussier avec un bond de 16,17% par rapport à 2019 pour s'établir ainsi à 4,0 Gdh, A fin 2021, les créances en souffrances continuent leur évolution avec 2,7% par rapport à 2020 pour s'établir ainsi à 4,1 Gdh. A fin Juin 2022 les créances en souffrances augmentent de 2,9%

Evolution de la part de marché en termes emplois :

	Au31/12/2019	Au31/12/2020	Au31/12/2021	Au 30/06/2022
CIH Bank	4,02%	5,83%	6,82%	6,9%

*Créances CIH Bank/Total créances secteur- Statistiques GPBM

Evolution de la part de marché en termes de ressources :

	Au31/12/2019	Au31/12/2020	Au31/12/2021	Au 30/06/2022
CIH Bank	4,80%	5,45%	5,45%	5.9%

*Dépôts CIH Bank/ Total dépôts secteur-Statistiques GPBM

La part de marché détenue par CIH Bank ne cesse d'évoluer passant de 4,02% en 2019 à 6,82% en 2021 en termes d'emplois et de 4,80% en 2019 à 5,45% en 2021 en termes de ressources

L'évolution des engagements par signature :

La revue analytique des engagements reçus par signature est présentée et commentée dans la partie « engagements Hors Bilan »

L'évolution des ratios de solvabilité :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base sociale de CIH Bank sur la période 2019 - Juin 2022 :

EnMdh	2019	2020	Var 2019- 2020	2021	Var 2020- 2021	juin-22	Var 2021 - Juin22
Fonds propres prudentiels (A)	7 865	8 533	8,49%	8 279	-2,98%	8 218	-0,74%
Fonds propres Tier One (C)	4 498	4 668	3,77%	5 273	12,96%	5 383	2,09%
Total des actifs pondérés (B)	40 906	47 896	17,09%	49 629	3,62%	54 935	10,69%
Ratio de solvabilité* (A/B)	19,23%	17,81%	-1,4 pts	16,70%	-1,13 pts	14.96%	-1,74 pbs
Ratio Tier 1* (C/B)	11,00%	9,75%	-1,25 pts	10,64%	0,88 pts	9.80%	-0,84 pbs

6- Principaux produits commercialisés par CIH Bank¹⁶

CIH Bank propose une large palette de produits à destination de sa clientèle de particuliers et d'entreprises tout en conservant son positionnement de premier plan dans le financement de l'immobilier.

Les principaux produits proposés par CIH Bank sont déclinés ci-après :

Catégories	Produits
Crédits aux particuliers	ISKANE Éducation ,ISKANE MADMOUNE FOGALOGUE , ISKANE MADMOUNE FOGARIM ,ISKANE ASTAFID , ISKANE ACQUISITION, ISKANE TABDIL, ISKANE EL HANA , ISKANE RAHA , CREDIT SALAM , ISKANE ARD
Crédits aux professionnels	AVANCE PRO, TAJHIZ PRO , ISTIQRAR PRO, Fonds de commerce PRO , CIH LEASE ,CREDIASSUR
Crédits aux entreprises	FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION , FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS , CREDITS PAR SIGNATURE ,OPERATIONS A L'INTERNATIONAL , OPERATION PRET VIABILITE DE TERRAIN , OPERATION PREFINANCEMENT , OPERATION PREFINANCEMENT DU LOCATIF
Crédits à la consommation	CREDIT AUTO CLASSIQUE , CREDIT AUTO LOA , CREDIT MADMOUN CHAMIL ,AVANCE EXPRESS ,CREDILIBRE,CREDIT TAMADROUSS, AVANCE TITRE ,CREDITITRE,CREDIASSUR, CREDINET EDUCATION
Epargne et placement	PLAN EPARGNE LOGEMENT ISKANE , COMPTE SUR CARNET, COMPTE A TERME ,BONS DE CAISSE ,OPCVM ,AC,OBLIGATIONS et TCN ,AVENIR EPARGNE PLUS,AVENIR EPARGNE
Bancassurance et assistance	ASSURANCE HOMME CLE , ASSUR PRO ,AVENIR HIMAYA , AVENIR COMPTE et AVENIR COMPTE PRO ,AVENIR EDUCATION ,AVENIR RETRAITE ,AVENIR HABITATION ,AVENIR PREVOYANCE ,AVENIR SANTE ,CIH ETUDIANTS EXPATRIES ,PARTENARIAT AVEC MONDIAL ASSURANCE
Monétique	CARTE SAYIDATI, CARTE CODE 30, CARTE CODE 18, CARTE VISA CLASSIC INTERNATIONALE, CARTE E-SHOPPING ,CARTE GOLD ,CARTE SAPHYR ,CARTE AL MOUSSAFIR,CARTE BINATNA ,CARTE O'JOUR,CARTE VISA CLASSIC,CARTE VISA ELECTRON,CARTE ESSENTIEL ,CARTE,MAESTRO « DIGITALIS » ,CARTE SILA
Banque à distance	CIH ON LINE PARTICULIERS & ENTREPRISES ,CIH MOBILE ,ALLO HSABI ,MOBI HSABI, WePay

Source : CIH Bank

¹⁶ Tous les produits commercialisés par CIH Bank sont portés par CIH Bank SA

PARTIE IV. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

I. Approche RSE

Définis en 2020, les 15 enjeux matériels de la stratégie RSE de CIH BANK s'articulent autour de 4 axes d'engagement, en phase avec ses valeurs et sa signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ». La stratégie RSE de CIH BANK a donné lieu à la feuille de route RSE, constituée d'actions adossées à chaque enjeu. Au sein de CIH Bank la fonction RSE a été créée en 2021, elle est en charge du pilotage de la feuille de route RSE. En 2022, cette fonction reporte au Comité de Direction dédié à la RSE.

Parallèlement à la stratégie RSE, une analyse de la contribution de la Banque aux Objectifs de développement Durable de l'ONU a été effectuée.

CIH Bank a totalement intégré la démarche RSE à son projet d'entreprise. Cette vision orientée vers la performance globale part du postulat que le respect des principes RSE est une source de création de valeur pour l'entreprise et l'ensemble ses parties prenantes.

1- Dialogue avec les parties prenantes

Ci-dessous sont listées l'ensemble des catégories de parties prenantes avec qui nous entretenons un haut degré de relation. Pour chacune d'entre elles, les modes de dialogue sont riches et complémentaires.

PARTIES PRENANTES	TYPES DE DIALOGUES
Collaborateurs et représentants du personnel	Communication interne Intranet Dialogue social Entretiens annuels d'évaluation
Clients (particuliers, professionnels, entreprises)	Communication clients CIH Mobile et CIH Online Gestion de la relation clientèle Centre de la relation clientèle Médiation interne Enquêtes de satisfaction
Fournisseurs	Clauses RSE contractuelles Plateforme NACHTARI Charte d'achats responsables Partenariats et co-développement de produits
Actionnaires et administrateurs, investisseurs	Communication financière et extra-financière Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comités spécialisés
Filiales	Conseil d'Administration Comités ad hoc
Pouvoirs publics et autorités de régulation	Réunions liées à l'activité bancaire et financière Réglementation
Bailleurs de fonds et partenaires commerciaux	Conventions de partenariat Reporting extra-financier
Analystes et media	Conférences et communiqués de presse Evénements et forums

Organismes professionnels, d'accréditation et fédérations sectorielles	Commissions thématiques Événements
Société civile & associations	Conventions et partenariats

Source : CIH Bank

2- STRATEGIE RSE ET CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Des 15 enjeux matériels, découlent la stratégie RSE de la Banque, qui s'organise en 4 piliers d'engagements, en phase avec sa signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ».



Source : CIH Bank

II. Capital Humain

1- Effectif

L'évolution de l'effectif sur les trois dernières années ressort comme suit :

	2019	2020	Var	2021	Var
Effectif	2044	2083	1,91%	2181	4,7 %

Source : CIH Bank

Au 31 décembre 2021, l'effectif permanent de CIH Bank a atteint 2181 personnes en hausse de 4,7% par rapport à fin 2020.

Les tableaux ci-dessous décrivent la structure de l'effectif de CIH Bank :

— Au 31 décembre 2019 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2020
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée≤10 ans	11	1	121	88	26	3	7	2	220	192	248	140	1059
De 11 à 20 ans	5	0	32	35	2	5	0	0	81	59	8	8	235
De 21 à 30 ans	2	6	118	62	31	4	11	2	228	156	69	13	702
Plus de 31 ans	3	0	11	3	0	0	0	0	14	14	2	1	48
SOUS - TOTAL	21	7	282	188	59	12	18	4	543	421	327	162	2044
TOTAL	28		470		71		22		964		489		

Source : CIH Bank

— Au 31 décembre 2020 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2020
	Fonctions Support				Fonctions Commerciales								
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée≤10 ans	10	2	74	77	73	48	10	4	264	228	203	108	1101
De 11 à 20 ans	4	0	33	24	3	3	1	1	98	74	9	9	259
De 21 à 30 ans	9	8	108	65	25	3	2	0	208	137	60	12	637
Plus de 31 ans	2	0	16	8	1	1	3	0	32	21	2	0	86
SOUS - TOTAL	25	10	231	174	102	55	16	5	602	460	274	129	2083
TOTAL	35		405		157		21		964		489		

Source : CIH Bank

Au 31 décembre 2021 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2021
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée≤10 ans	18	6	174	153	25	6	5	1	172	197	275	192	1224
De 11 à 20 ans	6	3	32	41	4	5	1	0	97	60	11	10	270
De 21 à 30 ans	6	5	90	51	23	2	4	0	159	122	44	2	508
Plus de 31 ans	3	1	42	23	1	0	3	2	59	39	5	1	179
SOUS - TOTAL	33	15	338	268	53	13	13	3	487	418	335	205	2181
TOTAL	48		606		66		16		905		540		

Source : CIH Bank

La pyramide d'âge de CIH Bank est marquée par un âge inférieur à 35 ans avec une tendance croissante du nombre de femmes recrutées.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition de l'effectif par nature du contrat de travail :

Nature du contrat de travail	Effectif 2019	Effectif 2020	Effectif 2021
Contrats à durée indéterminée	1895	2026	2069
Contrats à durée déterminée	1	1	4
Contrats ANAPEC	148	56	108
TOTAL	2044	2083	2181

Source : CIH Bank

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :

- Nombre de représentants de personnel ;
- Nombre de jours de grève ;
- Nombre d'accidents de travail ;
- Nombre de licenciements ;
- Nombre de démissions ;
- Nombre de recrutements ;
- Nombre de litiges sociaux et leurs natures.

Indicateurs		2019	2020	2021
Représentants du personnel		40 titulaires et 39 Suppléants	40 titulaires et 39 Suppléants	39 titulaires et 39 Suppléants
Jours de grève		0	0	0
Accidents de travail		23	29	43
Recrutements	Cadres responsables	1	2	15
	Cadres	80	112	137

Démissions	Grades	6	35	107
	Cadres responsables	1	-	9
	Cadres	29	67	76
Licenciements	Grades	12	7	28
	Cadres responsables	1	0	0
	Cadres	2	2	1
Litiges sociaux (individuels ou collectifs)	Grades	2	1	3
	Nombre	2	2	1
	Nature	Individuels	Individuels	Individuels

Source : CIH Bank

2- Politique des Ressources Humaines

Le positionnement innovant de la Banque, nécessite l'accompagnement de l'accélération technologique, des changements réglementaires et des mutations socio-économiques par les capacités à même de garantir la performance et la croissance attendues. Le recrutement des talents, la gestion de carrière, demeurent les meilleures réponses aux enjeux de consolidation et d'extension du réseau, de digitalisation des offres et des processus.

Pour ce faire, la Direction Ressources Humaines a été érigée en Pôle Capital Humain directement rattaché à la Présidence et s'est dotée de moyens organisationnels appropriés pour amorcer des chantiers de restructuration touchant les volets de gestion au quotidien, de refonte des process et de vision stratégique pour favoriser le développement et l'épanouissement du capital Humain.

Parmi les chantiers prioritaires lancés figurent des projets constituant des leviers pour bâtir un environnement professionnel basé sur l'équité, le mérite, la reconnaissance de la performance individuelle et collective et la motivation.

▪ Recrutement

En 2021, CIH BANK a continué à détecter les talents qui accompagnent sa croissance grâce à un processus de recrutement ciblé et transparent. Les postes à créer sont ainsi validés lors des approbations budgétaires, puis les besoins exprimés par les différentes entités sont agrégés. L'entité recrutement, au sein de la Direction du Capital Humain, a la charge de rechercher et de sélectionner des candidats à ces postes, parfois avec le concours de cabinets spécialisés. Des entretiens sont conduits à son niveau puis par le pôle métier au sein duquel le manager valide la candidature. L'ensemble des recrutements sont entérinés par le Comité Administratif. Les salaires sont proposés sur la base de la nouvelle grille de salaires d'embauche.

La diversité de nos effectifs

Le Code d'Éthique et de Déontologie rappelle l'importance accordée au principe d'égalité des chances dès le recrutement et tout au long de la carrière, tant dans les affectations ou promotions que dans la rémunération.

« Aucune distinction ne peut se faire sur la base d'origine éthique ou géographique, de l'âge, du genre, de la couleur, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, du handicap, de la situation matérielle [...]. » Extrait du Code d'Éthique et de Déontologie.

L'âge

De nombreux jeunes chargés de compte et de clientèle viennent étoffer les effectifs du réseau afin d'accompagner son extension et la croissance. Les collaborateurs ayant moins de dix ans d'ancienneté comptent ainsi pour plus de la moitié des effectifs. La Banque va à la rencontre de ses nouvelles recrues lors des salons et forums de recrutement organisés par les écoles et universités.

La Parité

La question du genre en général, et de la parité dans les effectifs en particulier représente un chantier de progrès important de nos engagements RSE. En 2021, la part des femmes dans le capital humain a progressé de 2%, et la Banque compte deux femmes de plus parmi ses cadres dirigeants et une femme supplémentaire au sein du Conseil d'Administration.

▪ Rémunération

CIH BANK adopte une politique de rémunération alliant une partie fixe et une partie variable et tenant compte des réalités du marché pour demeurer compétitive. L'objectif recherché est d'attirer, motiver et fidéliser les meilleurs collaborateurs en fonction des résultats et des performances réalisées sur la base du système de management par objectifs mis en place.

▪ Gestion des Carrières

Conscient de l'importance d'une gestion de carrière pour la motivation et l'épanouissement de ses collaborateurs, CIH BANK a mis en place un dispositif complet, notamment le référentiel des emplois et compétences, le système d'appréciation annuel basé sur le management par objectifs, les entretiens de carrières, une gestion proactive de la mobilité, etc...

▪ Formation

La formation continue constitue un outil de management et de développement de ses ressources humaines en termes de compétences et de qualification. CIH Bank a créé un Institut de formation rattaché au Pôle Capital Humain, qui a pour mission de piloter et concevoir des formations adaptées aux attentes et aux besoins des métiers et des collaborateurs. Par ailleurs, CIH Bank prend en charge des formations diplômantes au profit de ses collaborateurs notamment, le Brevet Bancaire et le Master Exécutif dispensé par l'UIR de Rabat.

▪ Fondation CIH Bank

Inaugurée en Juin 2021, la Fondation CIH BANK, organisation à but non lucratif, à vocation citoyenne, vient couronner l'engagement historique du Crédit Hôtelier et Immobilier auprès des communautés dans toutes ses régions de présence. Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés est aujourd'hui un enjeu majeur de la Stratégie de Responsabilité Sociétale de CIH BANK et le cœur de la mission de sa Fondation. Un cadre d'actions conçu pour soutenir la création artistique et l'entrepreneuriat innovant, empreint de la culture digitale et avantgardiste de la Banque. Aussi, la Fondation maintient les engagements de soutien aux populations vulnérables, à l'éducation financière, à la santé et aux projets de développement durable.

III. Politique de conformité

1- Politique environnementale et mesures phares

L'impact environnemental direct de CIH BANK est issu de la construction, la rénovation et l'usage des bâtiments, siège et agences, ainsi que des déplacements des collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail et durant l'exercice de leur métier. La Banque consomme ainsi de l'énergie de différents types (électricité, carburant, liquides frigorigènes...) pour l'éclairage, les déplacements, la climatisation, le fonctionnement du matériel informatique, les ascenseurs, les groupes électrogènes... Nos structures produisent également des déchets de construction, papiers, toners, organiques et contenants alimentaires en plastique et métal. Du fait de la nature de l'activité, la consommation d'eau est mineure.

La politique environnementale de CIH BANK s'articule autour de deux grands axes, le choix de solutions et technologies à impact positif sur l'environnement et l'incitation des prestataires à travers une charte.

La Banque a ainsi fait depuis quelques années les choix suivants :

- Usage de matériaux et équipements durables pour la construction et la rénovation de ses bâtiments (corian, bois, verre, climatisation écoefficiente...) depuis 2017 ;
- Généralisation progressive de l'éclairage LED depuis 2017 ;
- Généralisation des imprimantes multifonctions paramétrées recto/ verso par défaut et suppression des imprimantes individuelles ;
- Digitalisation des processus métiers fortement consommateurs de papier ainsi que des comités internes et des instances sociales ;
- Digitalisation d'une partie des imprimés et des courriers adressés à la clientèle ;
- Déploiement de la politique zéro archive au niveau des agences ;
- Remplacement au fur et à mesure des serveurs informatiques par des de nouveaux serveurs nécessitant moins de réfrigération ;
- Réduction du nombre de voitures du parc auto et remplacement par des voitures plus efficaces.

Ces grands projets s'accompagnent d'un suivi par agence (eau et électricité) afin de sensibiliser aux excès de consommations avec intervention pour analyse et réparation en cas de besoin (fuite d'eau par exemple)

Indicateurs de performance environnementale :

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Commentaires
Consommations d'eau, d'énergie et de matières					
Consommations d'eau du siège et extension	m3				Indicateur très difficile à mettre en place : la collecte des données dépend de l'ensemble des régions du royaume (et par régions) Indicateur est en cours d'implémentation pour l'exercice 2022. la baisse est due principalement au Renouvellement des équipements de Climatisation au niveau de la salle Blanche et l'extension (4 pompes à chaleur modifiées).
Consommations d'électricité du Siège et extension	KWh	2 383 209	2 095 658	1 959 583	
Consommations d'électricité Centre de Back Up	KWh	1 085 375	651 951	379 580	
Déploiement LED Agence	Nb. (%)	40%	52%	68%	Réduction de 42% des consommations back up est due au renouvellement des serveurs et à la suppression d'armoires réfrigérantes (4 armoires réfrigérantes enlevées).
Consommations de refroidissement	KWh ou kJ (indiquer)				NC
Consommations de chauffage (si chauffage autre qu'électrique)	KWh ou kJ (indiquer)				NC
Nombre de voiture Parc Auto	Nb.		26	23	Cession de 3 anciennes voitures
Consommations de carburant	litre	33 393	21 428	25 250	La consommation est exprimée en litres et ne comprend pas les consommations du personnel (voitures de service ou personnelle). L'augmentation de 18% est due principalement à la reprise d'activité post-covid.
Consommations de papier (dont part recyclée)	Kgs (consommation totale)	73 438	68 122	78 984	le poids net d'une rame est de 2,4Kg
	(%) recyclé	11%	8%	15%	Le taux a baissé suite à : Baisse de la fréquence des Commissions de destruction (une seule en 2020 VS 5 en 2018)
Consommations de tonners (dont part recyclée)	Nb. (%)	58 unités (0%)	14 unités (0%)	15 unités (0%)	Les toners au niveau du réseau sont gérés en externe ; La prestation d'impression est gérée par location
Autre ? Consommation de carton	Kgs (consommation totale)	164,14	128,44	190,23	le poids d'un carton est de 85 g

2- Financement de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique

La Banque finance plusieurs projets à bénéfice environnemental, c'est-à-dire permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou l'ajustement aux phénomènes climatiques actuels et futurs.

Green Dev

L'offre de financement "Green Dev" est un crédit d'investissement conçu en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre de la ligne de financement GEFF (Green Economy Financing Facility), permettant aux entreprises d'investir en efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Cette offre est une solution clé en main intégrant ce qui suit :

- Un financement sur mesure selon le besoin du client et la nature de l'investissement ;
- Une assistance technique gratuite permettant au client de bénéficier d'un audit énergétique à même de l'orienter dans le choix des postes, consommant de l'énergie, à optimiser et du matériel à acquérir ;
- Une subvention d'investissement variant de 10 % à 15 % du montant du prêt.

3- Capital Humain

En vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière de contrôle interne et de conformité, la banque a mis en place une fonction conformité (Pôle Conformité), relevant de la Direction Générale. Le Pôle Conformité veille au respect des lois, règlements, normes et usages professionnels, règles de déontologie et procédures internes. Ces attributions se présentent comme suit:

- Veille réglementaire ;
- Identification et évaluation des risques de non-conformité ;
- Agrément de conformité sur les nouveaux produits commerciaux et les nouveaux process de la banque ;
- Obligation de vigilance en matière de prévention du blanchiment des capitaux et de Financement de Terrorisme ;
- Prévention du délit d'initié et des conflits d'intérêts ;
- Prévention de la Fraude et de la Corruption ;
- Relevé des insuffisances identifiées en matière de Conformité et suivi jusqu'à régularisation ;
- Devoir d'alerte ;
- Relations avec les régulateurs pour les aspects relevant de la conformité ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations des instances internes et externes pour les aspects d'ordre réglementaire ;
- Diffusion de la culture de conformité.

Compte tenu de ces attributions, l'organisation du Pôle Conformité comprend deux entités :

- L'entité Veille réglementaire & Déontologie
- L'entité Sécurité Financière.

Le système de contrôle interne de CIH Bank comprend 3 niveaux, à savoir :

Contrôle de 1er niveau consistant dans :

- La Surveillance Permanente ou l'autocontrôle : Ce système de contrôle consiste, en plus des contrôles au fil de l'eau prévus par les notes de procédures, en la réalisation périodique de certaines vérifications effectuées par les opérationnels et leurs hiérarchies au niveau des

agences et des entités du siège. Il vise à garantir la régularité et la sécurité des opérations qu'ils réalisent ;

- Les contrôles inter-entités effectués par les entités de back-office et consistent en des vérifications opérées lors des phases initiation ou exécution, et ce avant la prise de décision.
- Les contrôles automatisés imbriqués dans les systèmes de gestion

Contrôle de 2ème niveau qui comprend :

- Le contrôle de la conformité réglementaire, assuré par le Pôle Conformité ;
- Le Contrôle du respect du socle procédurale et normatif, assuré par la Direction Contrôle Permanent et Risques opérationnels
- Le contrôle des Engagements, assuré par la Direction des engagements ;
- La maîtrise et la surveillance des risques bâlois assurée par la Direction des Risques ;
- Le contrôle de la fiabilité et l'exhaustivité des données comptables et financières assuré par la Direction de la Comptabilité ;
- Le contrôle de la sécurité informatique, assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations).

Le 3ème niveau de contrôle incombe au Pôle Audit Interne et Inspection Générale qui s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité du système de contrôle interne.

Ce dispositif peut être schématisé comme suit :

Nature des contrôles		Niveaux	Acteurs	Objet
Contrôle Permanent	Contrôle au fil de l'eau	1 ^{er} niveau	Opérationnels Hiérarchie Back-office RSSI	Autocontrôle Contrôle hiérarchique Contrôle inter-entités Risques informatiques
	Contrôle Indépendant	2 ^{ème} niveau	Engagements Comptabilité Conformité Risques	Risque Crédit Risques comptables et budgétaires Risque de non-conformité Risques bâlois
Contrôle Périodique		3 ^{ème} niveau	Audit interne	Cohérence et efficacité d'ensemble

Source : CIH Bank

PARTIE V. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

I.Stratégie de développement

a- Nouveau mode opérationnel

Le plan de développement de CIH Bank est marqué par une nouvelle stratégie de la banque entamée en 2010 avec un nouveau modèle opérationnel qui visait à faire de CIH Bank une banque universelle. L'année 2014 a été marquée par un virage marquant la mise en place de la nouvelle identité visuelle ainsi que l'accélération de la stratégie digitale de la banque.

Cette stratégie vise l'excellence opérationnelle ainsi que l'agilité afin de garder un temps d'avance par rapport aux innovations lancées sur le marché. Pour ce faire la banque a :

- Réorganisé l'activité commerciale qui a été segmentée par marché : Banque des particuliers et professionnels, Banque de l'immobilier et de l'Entreprise et la Banque de financement et des investissements,
- Créée une nouvelle entité s'occupant de la mise en œuvre des initiatives stratégiques particulières celles axées sur la digitalisation des activités et des offres, sur l'expérience « Deep Learning » et la « Customer Experience »
- Mis en place une nouvelle organisation de l'activité de marché,
- Renforcé la ligne métier traitant les risques,
- Développé les back offices dans une logique de soutien du réseau et afin de la soutenir la progression de l'activité,
- Procédé à l'externalisation des activités de back office et le recentrage sur le corps business de la banque,
- Réorganisé l'activité du recouvrement en déployant de nouveaux process, de nouveaux outils ainsi que les partenariats avec les recouvreurs externes.

b- Nouveau plan informatique

La redéfinition d'un nouveau plan informatique avec une nouvelle inflexion avec pour objectif une consolidation du SI existant dans une optique de répondre aux besoins commerciaux : proposer le même niveau de prestations que la concurrence en termes de produits avec une meilleure qualité de service.

Ainsi plusieurs projets ont été réalisés, notamment :

- Le système d'information comptable ;
- Le déploiement de la position client en temps réel ;
- L'optimisation des outils liés à la monétique ;
- Le déploiement d'un nouvel outil pour l'activité internationale ;
- Le déploiement de la stratégie multicanal avec une logique différente de ce qui existe sur la place avec un site transactionnel et une application mobile à la pointe de la technologie.

Toutes ces réalisations ont été accompagnées d'un « Reengineering » des process qui a été opéré mettant le client au centre des processus. Cette démarche consiste à décongestionner l'agence de toutes les tâches ne nécessitant pas la présence du client et à industrialiser des processus back office pour une allocation optimale des ressources. La mise en œuvre du nouveau système Nov@bank s'inscrit dans cette démarche car ses fonctionnalités permettent d'atteindre cet objectif.

Cette démarche a été couronnée de la certification et en même temps de deux activités : activité monétique et activité crédit. A ceci s'ajoute la suppression de la notion des opérations déplacées où le client d'une agence est un client de tout le réseau de la banque. Ceci dénote la volonté de la banque de s'inscrire dans une démarche de qualité avec un service différencié.

c- Développement du marché des professionnels

Le développement du marché des professionnels a été aussi un axe de développement visant la prise en charge de la clientèle des professionnels par l'intégralité du réseau.

d- Développement du réseau bancaire

Le développement du réseau s'est poursuivi à travers différentes villes du royaume : 30 nouvelles agences ont été ouvertes en 2011, 20 en 2012, 9 en 2013, 7 en 2014, 7 en 2015, 14 en 2016, 10 en 2017, 16 en 2018, 18 en 2019, 7 en 2020 et 6 nouvelles en 2021 agences portant ainsi son réseau à 313 agences.

e- Une politique qualité déployée au quotidien

Le dispositif mis en place vise la promotion d'une culture qualité visant la satisfaction des clients et ce, en étant à leur écoute, en instaurant des dispositifs mesurant leur niveau de satisfaction et en améliorant en permanence les modes de fonctionnement de la banque.

La politique qualité de CIH Bank s'articule autour de trois axes principaux :

- La gestion de la relation clientèle : à travers la prise en charge des réclamations de la clientèle et le respect des engagements de délais et de qualité de traitement, la production de reporting permettant le suivi de l'activité et la mise en place d'un centre de relation clients.
- Le suivi des données clients et de la qualité du courrier clientèle : en menant des chantiers d'amélioration continue de la qualité du référentiel client, la mise en place d'un dispositif de pérennisation de la qualité des données et en assurant la qualité de traitement du courrier clients.
- L'amélioration des référentiels Qualité : à travers la maîtrise de la qualité et de la satisfaction client, la construction d'un référentiel et des standards Qualité et le respect des procédures et de la conformité des normes de qualité.

f- Politique d'investissement et de partenariat

Dans le but de permettre à CIH Bank de connaître une croissance durable, la banque s'est inscrite dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme de son développement à travers son plan stratégique élaboré pour la période 2019-2023. Ce plan est en continuité du plan stratégique précédant et s'inscrit dans la même ligne de ce qui a été réalisé :

- Le positionnement dans les services financiers spécialisés qui s'exprime par le contrôle de SOFAC avec une participation de 66,30%. Ces prises de participation revêtent un caractère stratégique et s'intègrent dans un cadre de projet d'entreprise visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine des financements des activités spécialisées avec une proximité en matière de synergie avec l'activité de la banque. Il est à noter également qu'en 2019, CIH Bank a réalisé une souscription au capital de l'OPCI CIH PATRIMMO pour un montant de 443,6 MDH et dans la société LANA CASH pour un montant de 10,0 MDH ;
- En septembre 2021 CIH Bank procède à la cession de ses parts minoritaires dans le capital de maroc leasing et maghreb titrisation.
- Le développement du partenariat industriel et porteur de synergie avec les filiales de SOFAC et ce à travers la gestion pour compte des crédits à la consommation portée dans le bilan de la banque et traité dans le back office de la filiale ;
- La prise de participation dans le capital social de ATLANTA à hauteur de 10% par l'acquisition des parts détenues par la CDG ;

- La création d’une captive de courtage (CIHC) destinée à promouvoir l’activité de bancassurance et des synergies avec AtlantaSanad ;

Certaines actions ont été réalisées dans une large mesure et continuent dans le temps tel que :

- Le « Reengineering » des process mettant le client au centre et la mise en place du nouveau système front Nov@bank permettant de décongestionner l’agence de toutes les tâches ne nécessitant pas la présence du client, et à industrialiser des processus back office pour une allocation optimale des ressources ;
- La refonte du système d’information en vue de sa mise à niveau ;
- Le développement d’une approche multi canal en permettant au client de consommer les services bancaires à travers les applications smartphone, le net, les GAB en plus des agences physiques ;
- Faire de l’innovation en digitale l’axe de conquête en anticipant dès maintenant l’évolution de consommation des services bancaires.

Les investissements engagés¹⁷ pour la période allant de 2019 à 2021 par CIH Bank s’élèvent à 823 Mdh destinés principalement à la construction, l’aménagement et la mise en place des moyens informatiques de l’annexe et la direction régionale sud. Les investissements se chiffrent comme suit :

En Mdh	2019	2020	Var	2021	Var	juin-22	Var
Acquisition, aménagement & équipement	189	129	-31,84%	40	-68,99%	52	-68,99%
Logiciel, matériel informatique et frais d’études	199	127	-35,98%	139	9,45%	96	9,45%
Total des Investissements	388	256	-33,97%	179^{[1]9}	-30,08%	148^{[1]9}	-30,08%

Source : CIH Bank

Pour l’exercice 2022, les prévisions d’investissement de CIH BANK s’élèveraient à 355 MMAD destinés principalement à l’extension du réseau.

A fin juin 2022, le montant total des investissements engagés est de 148 MMAD.

Par ailleurs , sur la période en revue, CIH BANK n’a pas opéré d’investissements financiers.

A noter que CIH Bank a procédé en 2021 à la cession de ses parts dans le capital de Maroc Leasing et Maghreb Titrisation.

Bancarisation digitale

CIH Bank poursuit depuis quelques années son engagement par la bancarisation digitale. La Banque s’appuie sur une offre de produits et de services répondant aux besoins de ses clients et axée sur les meilleures évolutions technologiques. Ainsi

En 2021 la Banque a proposé de nouvelles fonctionnalités encourageant l’accès à la bancarisation à distance et aussi l’enrichissement des offres sur le canal digital.

Plusieurs nouveautés ont été mise en service :

- Lancement d’une nouvelle version de l’ouverture des comptes à distance selon un processus entièrement digitalisé, basé sur des technologies nouvelles, sécurisées et

¹⁷ Les investissements engagés par les directions intégrant même les dépenses non encore comptabilisés et réglés

¹⁹ Les investissements engagés issus du suivi analytique intégrant les investissements non encore comptabilisés

respectant les exigences réglementaires en vigueur : Parcours client simple et intuitif et sécurisé en matière de reconnaissance faciale, de lecture optique des documents et de signature digitale.

- Enrichissement des offres et des fonctionnalités CIH Mobile et CIH Net (CIH M3ak, Carte World Elite, nouvelles fonctionnalités digitales...) ;
- Lancement du service « CIH PAY » permettant le paiement par smartphone aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.
- Déploiement de la plateforme « e-trade » permettant aux entreprises la gestion en ligne des opérations à l'étranger.

II. Moyens informatiques et techniques de CIH BANK

a- Réseau d'agences¹⁸

L'évolution du réseau d'agences sur la période 2019- 2021 ressort comme suit :

	2019	2020	Var	2021	Var
Nombred'agences	300	307	7	313	6

Source : CIH Bank

Pour assurer le développement du réseau de CIH Bank, plusieurs décisions ont été prises, dans le but de donner un nouveau souffle au processus du choix des locaux pour les nouvelles agences d'une part et de maîtriser les démarches et délais d'ouverture de ces nouvelles implantations d'autre part.

A ce titre, la politique d'investissement en matière de développement du réseau d'agences s'est traduite par la constitution de la réserve foncière et la réalisation des aménagements pour de nouvelles implantations. Le réseau de CIH Bank compte en effet 313 agences à fin 2021 contre 307 agences à fin 2020 (certaines détenues en propres et d'autres louées).

b- Moyens techniques et informatiques

CIHBANK dispose d'un système d'information couvrant la totalité de son activité bancaire front et back office.

Le système d'information de CIHBANK est composé d'un mixte de briques applicatives progiciels standard du marché et de briques développées par les équipes internes de la banque permettant de couvrir aussi bien les activités bancaires front et back office que les activités de support (RH, etc.).

Conscient de l'importance du SI dans la modernisation de la banque, la banque a lancé 2 plans informatiques depuis 2010, (2010-2014 & 2015-2020) le dernier en date est arrivé à échéance en 2020.

Ces plans ont été construits autour des principes directeurs suivants :

¹⁸ CIH Bank ne possède pas de succursales. La banque possède 9 centres d'affaires rattachés à ses directions régionales.

- Favoriser le développement de la Banque en améliorant d'une part l'offre de produits et de services, et d'autre part la qualité de service rendu à la clientèle ;
- Mettre à niveau le socle Informatique de manière continue ;
- Assurer la conformité réglementaire ;
- Déployer une infrastructure sécurisée, moderne et performante permettant de supporter la croissance de la banque.

Ces plans ont donné lieu à un ensemble de projets structurants dont certains ont déjà été achevés et d'autres sont en cours, et à ce jour, la banque a pu effectuer :

Sur le plan fonctionnel

- La mise en œuvre d'une position client en temps réel
- Le déploiement un nouveau progiciel comptable avec la refonte des schémas comptable et l'optimisation des processus
- La mise à niveau du système de gestion des crédits par la :
 - La mise en place d'un workflow d'instruction des crédits aux particuliers
 - La montée de version du progiciel de gestion
 - Le Re-Engineering de plusieurs process (main levées, déblocages, etc)
 - L'enrichissement de l'offre produit pour les entreprises.
- La refonte totale du poste de travail en agence, le rendant temps réel et centralisé, avec :
 - La mise en œuvre d'une gestion commerciale pour l'aide à la vente avec le déploiement d'un référentiel client et contrat
 - La mise en œuvre d'un module sécurisé pour le traitement des opérations en agences
- Le développement de la banque digitale et multicanale, sur le mobile et sur le web
- La mise en place d'un DataLab avec une infrastructure BigData dans le but d'améliorer la connaissance client
- La modernisation des opérations de Trade par la mise en place d'un nouveau progiciel

A noter que plusieurs projets sont en cours et touchent plusieurs métiers : la refonte de la solution du progiciel dédié à l'activité de marché, la modernisation de la plateforme monétique capable d'optimiser et sécuriser les opérations de la clientèle, la mise en place d'une solution CRM dans une logique centrée client, la mise en place d'une solution bourse en ligne....

Sur le plan infrastructure,

La banque dispose d'un Data Center principal, situé au niveau du siège social, et d'un centre de back up distant. Un important projet de modernisation et d'homogénéisation des infrastructures hébergées par ces deux Data Center vient d'être récemment achevé.

La nouvelle infrastructure est déjà cloud ready, et permet de déployer des applications en mode actif/actif entre les deux Datacenter.

L'infrastructure Télécom est basée sur le réseau privé CIHNET constitué de liaisons spécialisées secourues et d'équipements de routage intelligents. Ce réseau est entièrement sécurisé selon les règles de l'art par des FireWalls et des DMZ avec une mise à niveau récente de ces équipements.

Dans la continuité des efforts consentis pour la refonte et la mise à niveau des systèmes d'information, le CIH entend poursuivre ses efforts afin de maintenir ces systèmes aux meilleurs standards internationaux. L'objectif est de garantir, à travers l'implémentation de solutions innovantes, une meilleure connaissance des clients et une plus grande réactivité de la banque et de son réseau, d'une part, et une gestion optimale des risques et des engagements tout en veillant sur la sécurité informatique, d'autres part.

PARTIE VI. SITUATION FINANCIERE DE CIH BANK

I. Informations financières consolidées entre 2019 et 2021

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs bilanciels consolidés de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var	2021	Var
Total Bilan	75 134 280	89 566 358	19,21%	106 417 254	18,81%
Dépôts clientèle	44 579 283	53 769 117	20,61%	62 953 110	17,08%
Crédits clientèle	53 097 311	62 983 367	18,62%	74 406 732	18,14%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2020, les mêmes indicateurs bilanciels évoluent comme suit :

- Appréciation de 19,21% du total bilan à 89 566,4 Mdh ;
- Hausse de 20,6% des dépôts clientèle à 53 769,1 Mdh ;
- Augmentation de 18,62% au niveau des crédits clientèle à 62 983,4 Mdh ;

A fin décembre 2021, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Hausse de 18,81% du total bilan à 106 417,3 Mdh
- Augmentation de 17,08% des dépôts clientèle à 62 953,1 ;
- Appréciation de 18,14% des crédits clientèle à 74 406,7 ;

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs consolidés de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var	2021	Var
PNB	2 501 863	2 759 674	10,30%	3 106 557	12,57%
Résultat d'exploitation	691 771	67 190	-90,29%	932 145	>100 %
Cout du risque	249 930	996 600	298,75%	456 529	-54,19%
Marge d'exploitation	27,65%	2,43%	-25,22 pbs	30,01%	28 pbs
RNPG	400 778	44 698	-88,85%	622 007	1291,58%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2020, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Appréciation de 10,3% du PNB à 2 759,7 Mdh ;
- Baisse de 90,3% du résultat d'exploitation à 67,2 Mdh ;
- Dépréciation de 25,2 pts de la marge d'exploitation à 2.43%.

A fin décembre 2021, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Appréciation de 12,6% du PNB à 3 106,6 Mdh ;
- Hausse de 1287,3% du résultat d'exploitation à 932,1 Mdh ;
- Augmentation de 28 pbs de la marge d'exploitation à 30,0%.

Dépréciation des actifs sous IFRS9 :

Au 31/12/2019, les paramètres LGD appliqués aux portefeuilles de crédit à l'habitat ont fait l'objet d'une revue approfondie.

Pour rappel, s'agissant de la LGD, CIH BANK n'applique pas de taux forfaitaire et a opté pour une LGD modélisée reposant sur les données suivantes, extraites du système de gestion, selon une base individuelle et par contrat :

- La probabilité de retour en sain ;
- Le taux de recouvrement attendu de la réalisation des garanties ;
- Le taux de recouvrement attendu des autres sources de remboursement autres que les garanties.

Cette revue a consisté, d'une part, à vérifier le bon calcul, par l'outil IFRS 9 déployé par la Banque, de la LGD en fonction des paramètres retenus en FTA, et d'autre part, à s'assurer de la qualité des prévisions de récupérations initialement intégrées dans le modèle en les comparant avec des données observées.

A l'issue de cette revue, les ajustements et corrections suivants ont été apportés aux paramètres LGD relatifs au portefeuille des crédits à l'habitat :

- La probabilité de retour en sain de l'exposition : Taux de retour en sain évolutif, calculé sur base statistique dans la limite de 5 ans de séjour en B3 (vs. en FTA, un taux de retour en sain stable dès la deuxième année de séjour en B3 sans limitation dans le temps).
- Le taux de recouvrement attendu de la réalisation des garanties : Remplacement d'un taux de récupération unique par des taux de récupération selon la famille de produits (Régime général, Fogarim, Fogalogue, etc.), tenant compte des garanties CCG le cas échéant et de l'historique des récupérations observées.
- Le taux de recouvrement attendu des remboursements hors garanties : Modélisation de taux de récupération sur la base d'un historique de flux encaissés sur une période 6 ans par type de crédit à l'habitat (vs. Estimation à dire d'expert avec les équipes recouvrement).

Les évolutions susmentionnées ont été comptabilisées conformément aux dispositions de la norme IAS 8 et se traduisent par un impact sur les fonds propres de -213 MDH.

Depuis 2020, CIHBANK a procédé à une revue du modèle du Forward Looking (FL), avec des hypothèses qui tiennent compte du contexte de la pandémie COVID19.

En plus de l'impact des traitements habituels de la norme IFRS 9 selon la méthodologie adoptée par la Banque, la revue du modèle FL a engendré un coût de risque additionnel consolidé évalué à 290 MDH.

Principaux faits marquants l'élaboration des comptes 2021 :

Au titre de l'exercice 2021, le Groupe CIH BANK a continué sa contribution active dans le financement de l'économie destinée à relancer l'activité des entreprises, particulièrement les TPME ainsi que l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

Sur le volet activité, le Groupe CIH BANK poursuit sa dynamique commerciale portée par le développement continu des offres orientées vers le digital, la satisfaction des besoins de la

clientèle et par l'extension de son réseau avec 6 nouvelles agences et 63 automates de retraits et de dépôts supplémentaires.

L'année 2021 a été également marquée par le lancement d'une nouvelle version d'ouverture des comptes à distance selon un processus entièrement digitalisé, et par l'enrichissement de son canal digital avec de nouvelles offres et fonctionnalités de CIH Mobile & CIH Net.

CIH Bank procède en 2021 à la cession de ses parts dans le capital du Maroc Leasing et Maghreb Titrisation chose qui engendre une déconsolidation.

L'APPLICATION DE IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

ACTIFS PAR VOIE DE DATION EN PAIEMENT

CIH BANK a procédé à la mise en place de processus de gestion des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication en respect de la directive de BANK AL MAGHRIB n° 4/w/2021. Ainsi les actifs concernés ne sont pas amortis en social mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A la date de l'application de la circulaire, En IFRS , CIH BANK comptabilisait les actifs concernés en tant que qu'immeuble de placement sous la norme IAS 40 au coût amorti ressortant des amortissements et dépréciations comptabilisés annuellement. L'impact des amortissements et dépréciations de l'exercice 2021 est de 50.6 MMAD.

Le traitement prudentiel des dations en paiement a généré un impact de surpondération des actifs détenus en stock du groupe CIH BANK (sous IAS 40 au coût amorti) à la date de l'application allant de 100% à 250% selon leur ancienneté et qui s'est élevé à 1,28 MMDH, cet additionnel de risques pondérés est déduit, progressivement jusqu'en 2025 (option proposée par la circulaire),

de l'assiette globale des risques pondérés et ce conformément aux dispositions transitoires arrêtées par la BAM en la matière.

A noter que l'impact sur les capitaux propres du groupe CIH BANK à fin 2021 est nulle.

II. Rapports des commissaires aux comptes

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 6 086 387, dont un bénéfice net de KMAD 320 335.

Elle a été établie dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable d'évaluation des immeubles de placement, mentionné dans la note [a] relative au bilan consolidé.

Casablanca, le 14 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil

Taha Ferdaous
Associé

Fidaroc Grant Thornton

Ghali Guessous
Associé

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX
PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022**

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 695 133 dont un bénéfice net de KMAD 300 523 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Elle a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 13 septembre 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 14 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil

Taha Ferdaous
Associé

Fidaroc Grant Thornton

Ghali Guessous
Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 846 695, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 622 007.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent

incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3 ;
- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ;
- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.

Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, l'encours total des prêts à la clientèle par décaissement exposés au risque de crédit s'élève à 77.793 MMAD ; Le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 3.212 MMAD. En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 174 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la Direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ;
- Prendre connaissance du dispositif de Gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;
- Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2021 (buckets 1, 2 et 3) ;
- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ;
- Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle

interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 11 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Ghali GUESSOUS
Associé

Taha FERDAOUS
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 803 464, dont un bénéfice net de KMAD 466 559 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 mars 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ;
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2021, l'encours brut total des créances à la clientèle s'élève à 62 901 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 1.992 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la Direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de Gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ;
- Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;
- Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion

modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la Gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 11 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES
PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2021**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 500 946, dont un bénéfice net de KMAD 275 992.

Elle a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 15 septembre 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 16 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil

Fidaroc Grant Thornton

**Taha Ferdaous
Associé**

**Ghali Guessous
Associé**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX
PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2021**

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 594 316 dont un bénéfice net de KMAD 267 667 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Elle a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 15 septembre 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) arrêtés au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 16 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil

Taha Ferdaous
Associé

Fidaroc Grant Thornton

Ghali Guessous
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 424 245, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 44 698.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 22 février 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2020, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en étape 1, étape 2 ou étape 3 ;
- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ;
- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.

Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2020, l'encours total des prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à 66.141 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 2.855 MMAD.

En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 303 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ;

Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;

Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ;

Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2020 (buckets 1, 2 et 3) ;

Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ;

Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif

à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 1er mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 568 082, dont un bénéfice net de KMAD 249 345 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 22 février 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ;
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 55 191 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 1.970 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ;
- Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;
- Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque, prévue par la loi.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau

Élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 1er mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR

Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 487 522 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 400 778.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette

date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 21 février 2020

Les Commissaires aux Comptes

Coopers Audit
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé Gérant

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joint du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 8 716 276 dont un bénéfice net de KMAD 451 399.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèses de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2019, le CIH a procédé à la création de la société CIH PATRIMMO pour un capital de KMAD 434 400 et de la société LANA CASH pour un capital de KMAD 10 000. Ces deux sociétés sont détenues à 100 % par le CIH.

Casablanca, le 21 février 2020

Les Commissaires aux Comptes

Coopers Audit
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé Gérant

III. Analyse des comptes consolidés IFRS 2019-2021

1. Périmètre de consolidation

Au cours de l'année 2019 CIH BANK procède à l'intégration à 100% de l'OPCI CIH PATRIMMO créé au cours de la même année, ainsi que par l'intégration à 66,30% de SOFAC STRUCTURED FINANCE. En 2020, La société LANA CASH s'est intégrée à hauteur de 100% dans le périmètre de consolidation de CIH Bank.

L'année 2021 a été marquée par la sortie du périmètre de Maroc leasing, Maghreb titrisation et Credilog 4;

Le périmètre de consolidation¹⁹ du Groupe CIH Bank comprend donc les entités suivantes :

Dénomination sociale	Pays	déc-19		déc-20		déc-21		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH Bank	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	-	-	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
Tivoli	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
Maroc Leasing	Maroc	34,01%	34,01%	34,01%	34,01%	-	-	Sortie du périmètre en 2021
Maghreb Titrisation	Maroc	24,33%	24,33%	35,93%	35,93%	-	-	Sortie du périmètre en 2021
Umnia Bank	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
Ghosn Ennakhil	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
Sangho	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
Ajarinvest	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 4	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	-	-	Sortie du périmètre en 2021

Source : CIH Bank

UMNIA BANK est consolidé en intégration globale du fait du pouvoir exercé par CIH Bank avec 100% des droits de votes alors que la détention des parts est de 40% (IFRS 10)

¹⁹ Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En KDH	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021	Var 2019-2021
Intérêts et produits assimilés	2 798 267	3 100 195	10,79%	3 508 410	13,17%	25,38%
Intérêts et charges assimilées	1 166 049	1 237 121	6,10%	1 232 383	-0,38%	5,69%
MARGE D'INTERET	1 632 218	1 863 074	14,14%	2 276 027	22,17%	39,44%
Commissions (produits)	348 983	345 413	-1,02%	458 996	32,88%	31,52%
Commissions (charges)	12 865	142 988	1011,42%	172 437	20,60%	1240,36%
MARGE SUR COMMISSIONS	336 117	202 425	-39,78%	286 559	41,56%	-14,74%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	436 730	552 730	26,56%	379 400	-31,36%	-13,13%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	177 176	214 871	21,28%	134 811	-37,26%	-23,91%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	259 554	337 859	30,17%	244 589	-27,61%	-5,77%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	2 206	16 527	649,16%	30 429	84,12%	1279,39%
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables</i>	956	14 613	1429,10%	2 351	-83,91%	145,87%
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)</i>	1 250	1 914	53,08%	28 079	1366,89%	2146,31%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA	-	NA	NA
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	NA	-	NA	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA	NA
Produits des autres activités	914 189	324 146	-64,54%	419 982	29,57%	-54,06%
Charges des autres activités	819 597	199 230	-75,69%	285 841	43,47%	-65,12%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 501 863	2 759 674	10,30%	3 106 557	12,57%	24,17%
Charges générales d'exploitation	1 394 828	1 533 581	9,95%	1 558 485	1,62%	11,73%

Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	165 335	162 303	-1,83%	159 399	-1,79%	-3,59%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	941 701	1 063 790	12,96%	1 388 674	30,54%	47,46%
Coût du risque	249 930	996 600	298,75%	456 529	-54,19%	82,66%
RESULTAT D'EXPLOITATION	691 771	67 190	-90,29%	932 145	1287,33%	34,75%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	6 226	- 1 645	-126,42%	5 953	462%	-4,38%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	36 258	46 573	28,45%	69 034	48,23%	90,40%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	NA	-	NA	NA
RESULTAT AVANT IMPÔT	734 255	112 118	-84,73%	1 007 131	798,28%	37,16%
Impôt sur les résultats	333 477	67 420	-79,78%	385 125	471,24%	15,49%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	NA	-	NA	NA
RESULTAT NET	400 778	44 698	-88,85%	622 007	1291,58%	55,20%
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)	- 25 604	-35 957	40,44%	18 971	153%	-174,09%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (ou des Propriétaires de la société mère)	426 382	80 655,14	-81,08%	603 035,83	647,67%	41,43%

Source : CIH Bank

a. Produit net bancaire

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du PNB consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En KDH	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021	Var 2019-2021
Intérêts et produits assimilés	2 798 267	3 100 195	10,79%	3 508 410	13,17%	25,38%
Intérêts et charges assimilées	1 166 049	1 237 121	6,10%	1 232 383	-0,38%	5,69%
MARGE D'INTERET	1 632 218	1 863 074	14,14%	2 276 027	22,17%	39,44%
Commissions (produits)	348 983	345 413	-1,02%	458 996	32,88%	31,52%
Commissions (charges)	12 865	142 988	1011,42%	172 437	20,60%	1240,36%
MARGE SUR COMMISSIONS	336 117	202 425	-39,78%	286 559	41,56%	-14,74%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	436 730	552 730	26,56%	379 400	-31,36%	-13,13%

Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	177 176	214 871	21,28%	134 811	-37,26%	-23,91%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	259 554	337 859	30,17%	244 589	-27,61%	-5,77%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	2 206	16 527	649,16%	30 429	84,12%	1279,37%
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables	956	14 613	1429,10%	2 351	-83,91%	145,92%
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)	1 250	1 914	53,08%	28 079	1366,89%	2146,32%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA	-	NA	NA
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	NA	-	NA	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA	NA
Produits des autres activités	914 189	324 146	-64,54%	419 982	29,57%	-54,06%
Charges des autres activités	819 597	199 230	-75,69%	285 841	43,47%	-65,12%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 501 863	2 759 674	10,30%	3 106 557	12,57%	24,17%

Source : CIH Bank

En 2020, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 10,3% à 2 759,7 Mdh contre 2 501,9 Mdh en 2019. Cette variation couvre :

- Une augmentation de 14,1% de la marge d'intérêt principalement due à la hausse de l'activité Banques et SFS (CIH Bank et SOFAC) pour s'établir à 1 863,1 Mdh ;
- Une hausse de 130 Mdh du résultat de marché atteignant 569 MDH, tirée principalement par la hausse du résultat liés aux BDT de transaction et à la souscription à des OPCVM ;
- Une hausse de 30 MDH du résultat des autres activités due à la baisse de 75,6% dans les charges des autres activités tiré par la contribution des filiales principalement SOFAC ;
- Une baisse de 39,8% à 202,4 Mdh de la marge sur commissions en raison du recul de la contribution d'Umnia et du CIH Bank ainsi que la hausse des charges sur commissions liée à l'évolution et la réaffectation des charges sur moyens de paiement.

En 2021, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 12,6% à 3 106,6 Mdh contre 2 759,7 Mdh en 2020. Cette variation couvre :

- Une augmentation de 22,2% de la marge d'intérêt pour s'établir à 2 276,0 Mdh suite à l'appréciation de 13,17% des produit et la baisse charges, cette évolution est due en générale à la hausse de l'activité Banques et SFS (CIH Bank et SOFAC) vu l'augmentation des créances accordées par CIH Bank et SOFAC qui reste une filiale qui contribue à hauteur de 20 % à la marge d'intérêt totale, toutefois la marge d'intérêt influence La structure du PNB passant de 68% en 2020 à 73% en 2021 chose qui s'explique par la hausse de l'activité de crédit par rapport aux autres activités qui représente l'activité principale de la banque ;
- Une baisse de 159 Mdh du résultat de marché atteignant 410 MDH, tirée principalement par la hausse du résultat liés aux BDT de transaction et à la souscription à des OPCVM ;
- La baisse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par résultat de - 31.3% liée à la baisse du résultat de l'activité de marché
- La hausse du résultats sur les instruments financiers à la Juste valeur par capitaux augmentent de 84.1% par rapport à fin 2020 principalement les dividendes d'AtlantaSanad.
- Une baisse de 9,2 MDH du résultat des autres activités suite à la hausse de 29,6 % des produits des autres activités
- Une hausse de 41,6% de la marge sur commissions qui atteint 286,6 Mdh en 2021 en raison de la contribution du CIH Bank ;

En 2021, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 24,17% à 3 106,6 Mdh contre 2 501,9 Mdh en 2019 (année normative)

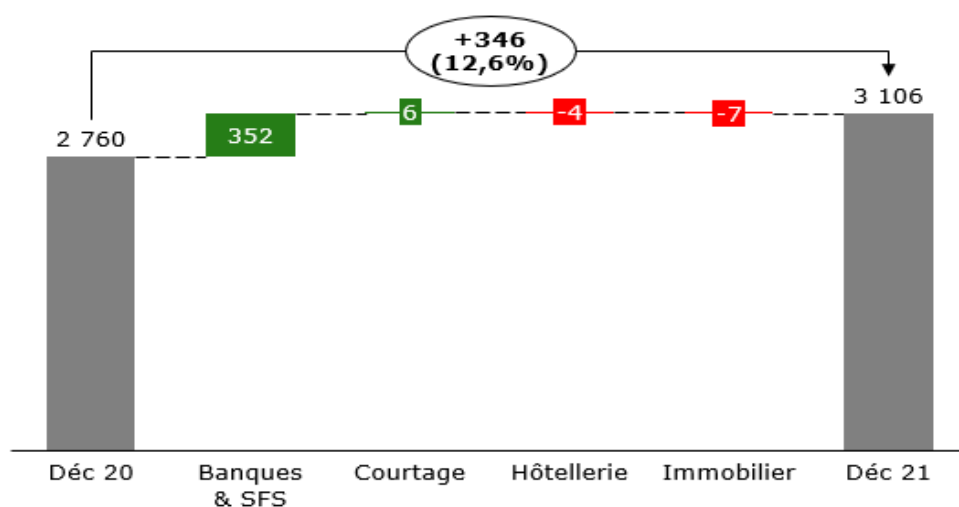
Il est à noter que la hausse successive du PNB consolidé du groupe CIH Bank sur les trois derniers exercices étudiés tire profit des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales. Comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Contribution				Evolution 2019-2020		Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	2 364 754	2 633 675	2 961 638	268921	11,37%	327 963	12,45%
Hôtellerie et Immobilier	46 607	24 165	38 311	-22442	-48,15%	14 146	58,54%
Activité de courtage	68 155	71 881	85 998	3726	5,47%	14 117	19,64%
Autre et éliminations	22 348	29 953	21 428	7605	34,03%	-8524,628	-28,46%
Total	2 501 864	2 759 674	3 106 557	257 810	10,30%	346 883	12,57%

Source : CIH Bank

L'évolution du PNB en 2021 par secteur d'activité s'explique par :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 277,6 millions de dirhams ;
- Accroissement de 74,7 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement la contribution SOFAC;
- Augmentation de 6 millions de dirhams du PNB de l'activité de CIH Courtage.
- Par ailleurs, les PNB de l'hôtellerie et l'immobilier se sont dépréciés respectivement de 4,2 et 6,8 millions de dirhams.



Evolution du PNB consolidé par contributif

Par entité, la contribution au PNB du Groupe CIH Bank se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2019-2020		Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	En Kdh	En%	En Kdh	En%
CIH Bank SA	1 884 846	2 082 430	2 311 456	197584	10,48%	229 026	11,00%
SOFAC	419 611	425 865	500 499	6254	1,49%	74 634	17,53%
CIH courtage	32 344	33 740	39 666	1396	4,32%	5 926	17,56%
SOFASSUR	35 811	38 140	46 332	2329	6,50%	8 192	21,48%
LE TIVOLI	10 005	3 463	1 869	-6541	-65,38%	- 1 594	-46,04%
Umnia Bank	60 297	104 008	152 574	43711	72,49%	48 566	46,69%
Ghosn Ennakhil	16 471	18 912	36 442	2441	14,82%	17 530	92,69%
CREDITLOG 3	22 348	29 953	21 428	7605	34,03%	- 8 525	-28,46%
Sangho	20 132	1 790	818	-18342	-91,11%	- 2 608	-145,69%
CIH PATRIMMO	-	19 264	5 092	19264	NA	- 24 356	-126,43%
LANACASH	-	8	30	8	NA	22	276,20%
SSF	-	2 099	2 171	2099	NA	72	3,41%
Total	2 501 864	2 759 674	3 106 557	257 810	10,30%	346 883	12,57%

Source : CIH Bank

À fin 2021, la contribution de CIH BANK au PNB consolidé a évolué de 229 Mdh provenant principalement de l'augmentation de la marge d'intérêt. La contribution de SOFAC et UMNIA BANK ont évolué respectivement de 74 Mdh et de 48 Mdh, cette hausse est expliquée par la

hausse des produits générés par la hausse des encours principalement des financements participatifs.

La contribution de CIH Bank dans le PNB atteint 74,41%, SOFAC 16,11% et UMNIA BANK 4,91%

➤ Marge d'intérêt

Dans le détail, les produits et charges d'intérêts du groupe CIH Bank se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	Var%	2021	Var%
Sur opérations avec les établissements de crédits	44 615	52 537	17,75%	61 235	16,56%
Sur opérations avec la clientèle	2 678 918	2 926 626	9,25%	3 283 463	12,19%
Intérêts courus et échus sur titres de créance	55 671	54 599	-1,93%	39 326	-27,97%
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	18 319	65 360	256,78%	122 112	86,83%
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-	NA	-	NA
Sur opérations de crédit-bail	742	1 074	44,63%	2 274	111,82%
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	NA	-	NA
PRODUITS D'INTERETS	2 798 267	3 100 195	10,79%	3 508 410	13,17%
Sur opérations avec les établissements de crédits	64 153	65 702	2,41%	78 188	19,00%
Sur opérations avec la clientèle	565 108	632 974	12,01%	596 720	-5,73%
Titres de créance	48 800	43 992	-9,85%	76 957	74,93%
Titres au coût amorti	914	9 661	956,53%	24 548	154,09%
Sur dettes représentées par titres	342 220	340 528	-0,49%	316 167	-7,15%
Sur dettes subordonnées	-	142 284	NA	36 781	-74,15%
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-	NA	-	NA
Sur opérations de crédit-bail	-	1 980	NA	3 023	52,72%
Autres intérêts et charges assimilés	144 852	-	-100,00%	-	NA
CHARGES D'INTERETS	1 166 049	1 237 121	6,10%	1 232 383	-0,38%
MARGE D'INTERET	1 632 218	1 863 074	14,14%	2 276 027	22,17%

Source : CIH Bank

En 2020, les produits d'intérêts du Groupe CIH Bank augmentent de 10,8% à 3 100,2 Mdh au lieu de 2 798,3 Mdh à fin 2019. Cette évolution s'explique par :

- L'accroissement à 247,7 Mdh des produits perçus sur opérations avec la clientèle au vu de la hausse continue de l'encours des crédits accordés à la clientèle ;
- La hausse de 47,0 Mdh des intérêts sur titres au coût amorti tiré par la hausse de l'encours. Il convient de préciser que la hausse des intérêts sur titres au coût amorti des comptes consolidés s'explique par la hausse du portefeuille de titres d'investissement détenus par CIH Bank.

- L'appréciation des produits perçus sur opérations avec les établissements de crédits de 17,8% pour s'établir à 52,5 Mdh.

Les charges d'intérêts du Groupe CIH Bank enregistrent un accroissement de 6,1% et passent de 1 166,0 Mdh en 2019 à 1 237,1 Mdh en 2020. Cette variation couvre :

- L'appréciation de 12,0% de la charge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle tirée par la hausse des intérêts des dépôts à terme ;
- La hausse de 142,3 Mdh de la charge d'intérêt sur les dettes subordonnées en raison principalement de l'intégration des charges relatives à l'emprunt obligataire subordonné réalisé en 2020 par SOFAC ;
- L'augmentation de 8,7 Mdh des titres au coût amorti.

En 2021, les produits d'intérêts du Groupe CIH Bank augmentent de 13,2% à 3 508,4 Mdh au lieu de 3 100,2 Mdh à fin 2020. Cette évolution s'explique par :

- L'accroissement à 356,8 Mdh des produits perçus sur opérations avec la clientèle au vu de la hausse continue de l'encours des crédits accordés à la clientèle ;
- La hausse de 56,8 Mdh des intérêts sur titres au coût amorti s'explique par la hausse du portefeuille de titres d'investissement détenus par CIH Bank comptabilisé au coût amorti en consolidé.
- L'appréciation des produits perçus sur opérations avec les établissements de crédits de 16,6% pour s'établir à 61,2 Mdh.

Les charges d'intérêts du Groupe CIH Bank enregistrent une baisse de 0,4% et passent de 1 237,1 Mdh en 2020 à 1 232,4 Mdh en 2021. Cette variation couvre :

- La dépréciation de 5,7% de la charge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle tirée par la hausse des intérêts des dépôts à terme ;
- L'augmentation de 14,9 Mdh des titres au coût amorti.

Représentant 73,3% du PNB, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 22,2% pour s'établir à 2 276 millions de dirhams à fin 2021 au lieu de 1 863 millions de dirhams un an auparavant. la hausse de la contribution de la marge d'intérêt en PNB est expliquée par l'évolution de l'activité de crédit pour CIH BANK et SOFAC et le recul du résultat de marché.

La contribution de la marge d'intérêt au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2019-2020		Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	1 603 822	1 818 425	2 249 010	214 604	13,38%	430 584	23,68%
Hôtellerie et Immobilier	5 963	15 871	5 137	9 908	166,16%	-10 734	-67,63%
Activité de courtage	-	-	-	NA	NA	-	-
Autre et éliminations	22 434	28 778	21 880	6 344	28,28%	-6 898	-23,97%
Total	1 632 218	1 863 074	2 276 027	-	-	-	-

Source : CIH Bank

➤ Marge sur commission

les produits et charges sur commissions du groupe CIH Bank se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	Var%	2021	Var%	Var 2019-2021
Commissions (produits)	348 983	345 413	-1,02%	458 996	32,88%	31,52%
Commissions (charges)	12 865	142 988	1011,42%	172 437	20,60%	1240,36%
MARGE SUR COMMISSIONS	336 117	202 425	-39,78%	286 559	41,56%	-14,74%

Représentant 9,2 % du PNB, la marge sur commissions enregistre une hausse de 41,5% pour s'établir à 286,6 millions de dirhams à fin 2021 au lieu de 202,4 millions de dirhams un an auparavant. La hausse de la contribution des commissions au PNB est expliquée par la hausse des commissions de CIH BANK.

La contribution de la marge sur commission au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2019-2020		Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	339 206	203 953	287 869	-135 253	-39,87%	83 917	41,15%
Hôtellerie et Immobilier	-324	-76	-19	248	-76,61%	57	-75,19%
Activité de courtage	-1	-	-1	NA	NA	NA	NA
Autre et éliminations	-2 762	-1 451	-1 291	1 311	-47,48%	160	-11,02%
Total	336 117	202 425	286 559	-	-	-	-

Source : CIH Bank

➤ Résultats de marchés

La contribution des résultats de marchés au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2019-2020		Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	438 909	569 190	409 741	130 281	29,68%	-159 449	-28,01%
Hôtellerie et Immobilier	-	-8	-	NA	NA	NA	NA
Activité de courtage	27	76	90	49	181,36%	13	17,60%
Autre et éliminations	-	-	-	NA	NA	NA	NA
Total	438 936	569 258	409 830	-	-	-	-

Source : CIH Bank

Représentant 13,2 % du PNB, Les résultats de marché enregistre une baisse de -28% pour s'établir à 409,8 millions de dirhams à fin 2021 au lieu de 569,2 millions de dirhams un an auparavant. La hausse de la contribution des commissions au PNB est expliquée par la baisse des résultats sur portefeuille transaction de CIH BANK.

b. Résultat brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat brut d'exploitation consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En KDH	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021	Var 2019-2021
PRODUIT NET BANCAIRE	2 501 863	2 759 674	10,30%	3 106 557	12,57%	24,17%
Charges générales d'exploitation	1 394 828	1 533 581	9,95%	1 558 485	1,62%	11,73%
<i>Charges de personnel</i>	731 734	756 670	3,41%	823 401	8,82%	12,53%
<i>Impôts et taxes</i>	42 962	54 333	26,47%	47 319	-12,91%	10,14%
<i>Services extérieurs et autres charges</i>	620 132	722 578	16,52%	687 766	-4,82%	10,91%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	165 335	162 303	-1,83%	159 399	-1,79%	-3,59%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	941 701	1 063 790	12,96%	1 388 674	30,54%	47,46%
Coefficient d'exploitation *	62,36%	61,45%	-0,91 pbs	55,30%	-6,15 pbs	-7,06 pbs

Source : CIH Bank

* Coefficient d'exploitation = (charges générales d'exploitation + dotation aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles) / Produit Net Bancaire

À fin 2020, le résultat brut d'exploitation évolue de 13,0% à 1 063,8 Mdh comparativement à 941,7 Mdh en 2019. Cette variation couvre :

- La hausse de 10,3% du produit net bancaire ;
- L'augmentation des charges générales d'exploitation de 10,0% à 1 533,6 Mdh à fin décembre 2020 contre 1 394,8 Mdh l'année précédente, tirées par :
 - L'appréciation de 16,5% des services extérieurs et autres charges liée à l'affectation du don accordé au Fonds COVID à hauteur de 150 Mdh.
 - L'augmentation de 3,4% des charges du personnel.
- La dépréciation de 1,8% des dotations aux amortissements et aux dépréciations qui s'élèvent à 162,3 Mdh en 2020 au lieu de 165,3 Mdh en 2019.

À fin 2021, le résultat brut d'exploitation évolue de 30,5% à 1 388,7 Mdh comparativement à 1063,8 Mdh en 2020. Cette variation couvre :

- La hausse de 12,6% du produit net bancaire ;
- L'augmentation des charges générales d'exploitation de 1,6% à 1 558,5 Mdh à fin décembre 2021 contre 1 533,6 Mdh l'année précédente, tirées par :
 - La Dépréciation de 4,8% des services extérieurs et autres charges est lié à la hausse des volumes d'opérations et l'activité clientèle générant une hausse des charges compensant la baisse du à la constatation de la charge exceptionnel du don COVID.
 - L'augmentation de 8,8% des charges du personnel due principalement à la hausse de l'activité Banque et SFS (CIH Bank, SOFAC et UMNIA Bank) cette hausse d'activité génère une augmentation des effectifs.

- La dépréciation de 1,8% des dotations aux amortissements et aux dépréciations qui s'élèvent à 159,4 Mdh en 2021 au lieu de 162,3 Mdh en 2020.

A fin 2021, le résultat brut d'exploitation évolue de 47,46% à 1388,7 Mdh comparativement à 941,7 Mdh en 2019 (année normative).

A fin 2020 et 2021, les charges de personnel augmentent respectivement de 3,41% et 8,82% en lien avec l'évolution de l'effectif respectivement de 1,91% et 4,70%.

Comparativement à 2019 (année normative), les charges d'exploitations à fin 2021 évoluent de 11,73% expliquée essentiellement par la hausse des charges du personnel de 12,53%,

le résultat brut d'exploitation évolue de 47,46% par rapport à 2019 (année normative) du à la hausse du PNB de 24,17% plus importante que l'évolution des charges d'exploitations.

C'est ainsi que le coefficient d'exploitation ressort en dépréciation en 2020 de 0,9 pts par rapport à l'année 2019, atteignant 61,45%. Il a également affiché une baisse en 2021 de 6,1 pbs par rapport à l'année précédente, atteignant 55,30%.

c. Coût du risque

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût du risque consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Kdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021	Var 2019-2021
Dotations aux provisions (1)	356 973	1 149 682	222,06%	864 270	-24,83%	142,11%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	356 939	1 050 849	194,41%	818 539	-22,11%	129,32%
Provisions pour dépréciation des titres	-65	-2	-96,92%	-30 380	> 100%	< 100%
Provisions pour risques et charges	98	98 835	> 100%	76 111	-22,99%	< 100%
Reprise de provisions (2)	113 987	163 301	43,26%	532 487	226,08%	367,15%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	104 554	153 072	46,41%	518 837	238,95%	396,24%
Provisions pour dépréciation des titres	-647	-87	-86,49%	-	-100,00%	-100%
Provisions pour risques et charges	10 080	10 316	2,34%	13 650	32,32%	35,42%
Variation des provisions (1)-(2)	242 986	986 381	305,94%	331 783	-66,36%	36,54%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-	26 799	100%	161 169	501,41%	N/A
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	39 895	-	N/A	-	N/A	N/A
Récupérations sur prêts et créances amorties	-32 951	-16 580	-49,68%	-36 423	119,69%	10,54%
Autres pertes	-	-	NA	-	N/A	N/A
Coût du risque	249 930	996 600	298,75%	456 529	-54,19%	82,66%
Taux du coût du risque*	0,40%	1,54%	1,14 pbs	0,61%	-0,93 pbs	-0,21 pbs

Source : CIH Bank

*Taux du coût du risque=Coût du risque/encours net des créances sur la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût du risque consolidé de CIH Bank par pôle d'activité sur la période 2019 - 2021 :

Contribution	Evolution 2019-2020					Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	-251 862	-996 954	-454 542	-745 091	295,83%	542 412	-54,41%
Hôtellerie et Immobilier	2 763	1 017	-1 439	-1 746	-63,18%	-2 457	-241,48%
Activité de courtage	-	-	-	NA	NA	NA	NA
Autre et éliminations	-831	-664	-548	167	-20,11%	116	-17,45%
Coût du risque	249 930	996 600	456 529	-	-	-	-

Source : CIH Bank

À fin décembre 2020, le coût du risque s'établit à 996,6 Mdh contre 249,9 Mdh en 2019, soit un bond de 746,7 Mdh à la suite d'une politique prudentielle prospective par rapport aux effets de la pandémie COVID-19. Le taux du coût de risque est donc de 1,54%, en hausse de 1,14 pts par rapport à 2019. Le coût du risque du Groupe CIH Bank est principalement expliqué par la contribution de 448 Mdh du CIH et de 290 Mdh de la filiale SOFAC. Cette variation couvre :

- L'accroissement de 693,9 Mdh des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la période pour s'établir à 1 050,8 Mdh à fin 2020 du à un provisionnement plus important pour faire face aux effets de la pandémie COVID-19.
- La hausse des dotations aux provisions pour risques et charges de 98,7 Mdh s'établissant à fin 2020 à 98,8 Mdh suite à l'augmentation des dotations aux provisions pour risques et charges du CIH en constitution de provisions pour faire face à différents risques et dévaluations de certains actifs comme démarche prudentielle en raison de la pandémie Covid-19 ;
- Augmentation de 46,4% des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances atteignant 153,1 Mdh à fin 2020 ;
- La baisse de 49,7% des récupérations sur prêts et créances amorties s'établissant à -16,6 Mdh au lieu de -33,0 Mdh à fin 2019.

Ainsi, à fin décembre 2021, le coût du risque s'établit à 456,5 Mdh contre 996,6 Mdh en 2020, soit une baisse de 540,1 Mdh. Cette variation couvre :

- La baisse de 232,3 Mdh des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la période pour s'établir à 818,5 Mdh à fin 2021.
- La dépréciation des dotations aux provisions pour risques et charges de 22,7 Mdh s'établissant à fin 2021 à 76,1 Mdh suite à la baisse des dotations aux provisions pour risques et charges du CIH BANK
- Augmentation de 365,8 Mdh des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances atteignant 518,8 Mdh à fin 2021 ;
- La hausse de 119,7% des récupérations sur prêts et créances amorties s'établissant à -36,4 Mdh au lieu de -16,6 Mdh à fin 2020.

A fin 2021, le coût du risque s'établit à 456,5 Mdh contre 249,9 Mdh en 2019, soit une hausse de 82,66% Mdh.

La baisse des dotations courants l'exercice 2021 est expliquée par un exercice exceptionnel 2020 dans lequel CIH BANK avait opté pour une politique préventive des impacts futurs liés à la pandémie générant des dotations importantes.

L'évolution des pertes sur créances irrécouvrables liée aux reprises de provision, sont expliqués par un niveau de radiations des créances, couvertes par des provisions, plus importantes en 2021.

L'évolution du taux de couverture par Bucket et du taux de contentieux sur la période 2019 - 2021 est présentée dans la revue analytique 2019-2021, partie « Analyse du bilan consolidé IFRS »
Le coût du risque par bucket n'est pas disponible pour CIH BANK.

d. Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat d'exploitation consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKDH	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	941 701	1 063 790	12,96%	1 388 674	30,54%
Coût du risque	249 930	996 600	298,75%	456 529	-54,19%
RESULTAT D'EXPLOITATION	691 771	67 190	-90,29%	932 145	>100%

Source : CIH Bank

A fin 2020 le résultat d'exploitation enregistre une baisse de 90,2% s'établissant à 67,2 Mdh contre 691,8 Mdh en 2019 sous l'effet principalement de la hausse de 776,7 Mdh du coût du risque.

Par ailleurs, à fin 2021 le résultat d'exploitation s'établit à 932,1 Mdh contre 67,2 Mdh en 2020 sous l'effet principalement de la baisse de 540,1 Mdh du coût du risque.

e. Résultat net

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat Net consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKDH	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
RESULTAT D'EXPLOITATION	691 771	67 190	-90,29%	932 145	1287,33%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	6 226	- 1 645	-126,42%	5 953	-461,89%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	36 258	46 573	28,45%	69 034	48,23%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	NA	-	NA
RESULTAT AVANT IMPÔT	734 255	112 118	-84,73%	1 007 131	798,28%
Impôt sur les résultats	333 477	67 420	-79,78%	385 125	471,24%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	NA	-	NA
RESULTAT NET	400 778	44 698	-88,85%	622 007	1291,58%
Intérêts minoritaires	-	25 604	40,44%	18 971	-152,76%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	426 382	80 655	-81,08%	603 036	647,67%

Source : CIH Bank

A fin 2020, le résultat net part du groupe CIH Bank s'établit à 80,7 Mdh au lieu de 426,4 Mdh en 2019, en baisse de 81,1%. Cette variation s'explique principalement par :

- La baisse de 624,6 Mdh du résultat d'exploitation en 2020 ;
- La dépréciation de 7,9 Mdh de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence à 1,6 Mdh.
- La Hausse de 40,44 % des intérêts minoritaires en 2020 par rapport à 2019 est du à la baisse du résultat de SOFAC

A fin 2021, le résultat net part du groupe CIH Bank ressort à 603,0 Mdh contre 80,7 Mdh à fin 2020, Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de 865,0 Mdh du résultat d'exploitation en 2021 ;
- L'appréciation de 7,6 Mdh de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence à 6,0 Mdh.
- La Hausse de l'impôt sur le résultat de 471.2 % lié à la hausse du résultat avant impôt, l'exercice 2020 avait été connu un résultat bas suite aux impacts de la pandémie.
- La Hausse de 54,9 Mdh des intérêts minoritaires en 2021 suite à la hausse du résultat de SOFAC et UMNIA BANK dont le % d'intérêts de CIH BANK est respectivement de 66,3% et 40% ;

L'évolution de la Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence est due principalement au résultat de la filiale AJARINVEST ;

Cette variation du RNPG résulte de la contribution des diverses filiales du Groupe CIH Bank qui se présente comme suit :

Contribution	Evolution							
				2019-2020		2020-2021		
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%	
CIH Bank SA	368 026	60 661	500 243	-	307 365	-83,52%	439 582	724,65%
SOFAC	77 173	- 31 458	88 730	-	108 630	-140,76%	120 188	382,06%
CIH courtage	21 607	22 592	24 241		984	4,56%	1 649	7,30%
SOFASSUR	15 504	16 696	20 250		1 192	7,69%	3 554	21,28%
LE TIVOLI	- 7 602	- 3 924	12 940		3 677	-48,38%	- 9 016	229,76%
Umnia Bank	- 47 927	- 20 879	241		27 049	-56,44%	21 120	101,16%
Ajarinvest	- 3 236	1 840	5 953		5 076	-156,86%	4 113	223,54%
Ghosn Ennakhil	- 537	13 944	18 991		14 481	2698,18%	5 047	36,19%
SOFAC STRUCTURED FINANCE	432	- 304	28	-	736	-170,53%	276	-90,88%
CREDILOG 3	- 748	29 121	5 403		29 869	3992,99%	- 23 718	-81,45%
Sangho	- 5 773	- 13 187	27 941	-	7 415	128,45%	- 14 754	111,89%
CIH PATRIMMO	-	11 578	14 432		11 578	NA	- 26 010	224,65%
LANA CASH	-	- 2 540	5 675	-	2 540	NA	- 3 135	123,44%
Intercoûts et retraitements divers	-	-	-		-	NA	-	NA
Total	426382	80655	603 036	-	-	-	-	-

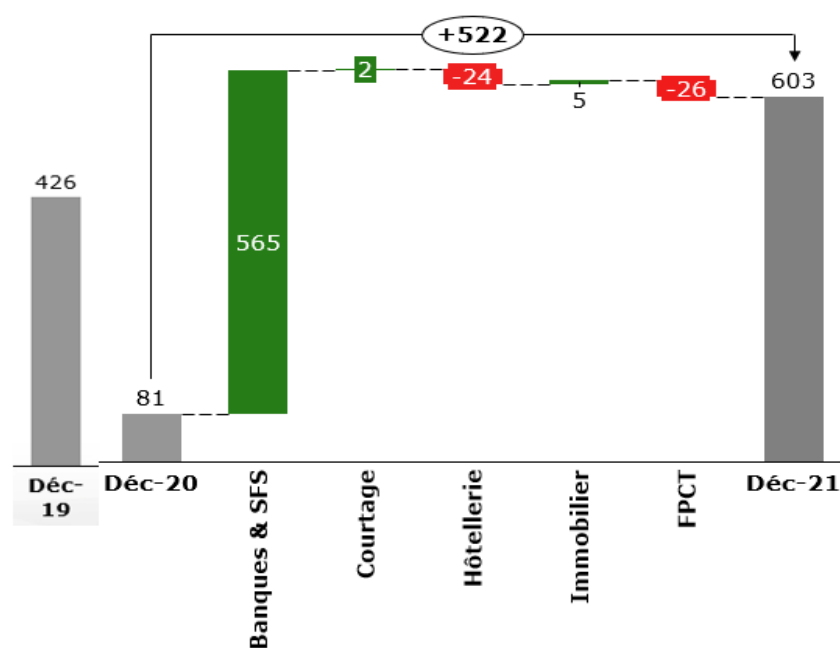
Source : CIH Bank

La contribution de CIH BANK et de SOFAC dans RNPG Groupe a connu une hausse importante suite aux effets suivants :

- Hausse du PNB grâce à la hausse de l'activité courant l'exercice 2021
- Baisse du coût net du risque suite à la politique préventive aux effets de la pandémie COVID-19 chez les 2 entités en 2020
- Octroi d'un don de 150 Mdh au fonds COVID-19 par CIH BANK lors de l'exercice 2020

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat net consolidé de CIH Bank par pôle d'activité sur la période 2019 - 2021 :

Contribution				Evolution 2019-2020		Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	397 703	17 059	569 079	-380 645	-95,71%	552 020	3236,02 %
Hôtellerie et Immobilier	-13 911	-3 167	-21 890	10 744	-77,23%	-18 723	591,17%
Activité de courtage	37 111	39 287	44 491	2 176	5,86%	5 204	13,25%
Autre et éliminations	5 478	27 476	11 356	21 998	401,54%	-16 120	-58,67%
Total	426 382	80 655	603 036	-	-	-	-



Evolution du RNPG consolidé par contributif e

En 2021 une hausse de 552 Mdh du pôle Activité bancaire et SFS provient essentiellement de l'évolution du PNB de l'activité en question et de l'amélioration du coût de risque par rapport à 2020

f. Rentabilité des fonds propres et des actifs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la rentabilité des fonds propres et actifs de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

Rentabilité	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
ROAE***	8,20%	0,80%	-7,33%	11,00%	10,88%
ROE**	7,30%	0,82%	-6,48%	10,64%	9,82%
ROA*	0,50%	0,05%	-0,48%	0,58%	0,53%

(*) Return On Assets (ROA) = $\text{Résultat Net} / \text{Total Actifs}$

(**) Return on equity (ROE) = $\text{résultat net} / \text{capitaux propres}$

(***) Return On Average Equity (ROAE) = $\text{Résultat Net} / (\text{moyenne}((\text{Fonds Propres} - \text{Résultat Net})^N ; ((\text{Fonds Propres} - \text{Résultat Net})^{N-1})))$

Source : CIH Bank - Sur base annuelle

La rentabilité des actifs du Groupe CIH Bank augmente et passe de 0,53% en 2019 à 0,05% en 2020 et s'établit à 0,58% en 2021. La rentabilité des capitaux propres marque une hausse pour sa part également en 2021 et s'établit à 11,73% contre 8,18% en 2020.

13- Analyse du bilan consolidé IFRS

Analyse des emplois

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux agrégats de l'actif consolidé IFRS de CIH Bank sur les exercices 2019, 2020 et 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 573 522	2 247 453	-12,67%	3 462 289	54,05%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 174 486	8 268 513	1,15%	9 306 900	12,56%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	6 890 821	6 955 731	0,94%	8 459 573	21,62%
Autres par résultat	1 283 665	1 312 782	2,27%	847 326	-35,46%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	446 593	696 314	55,92%	841 281	20,82%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	37 123	201 988	444,10%	258 441	27,95%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	409 470	494 326	20,72%	582 840	17,91%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	N/A	-	N/A
Titres au coût amorti	936 103	3 796 436	305,56%	4 887 459	28,74%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 195 065	3 926 548	22,89%	6 186 532	57,56%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	53 097 311	62 983 367	18,62%	74 406 732	18,14%
Actifs d'impôt exigible	275 934	269 063	-2,49%	329 849	22,59%
Actifs d'impôt différé	164 544	445 015	170,45%	486 153	9,24%
Comptes de régularisation et autres actifs	1 966 277	2 370 571	20,56%	2 366 447	-0,17%

Participations dans des entreprises mises en équivalence	460 754	462 357	0,35%	3 750	-99,19%
Immeubles de placement	1 260 107	1 253 245	-0,54%	1 069 706	-14,65%
Immobilisations corporelles	2 070 588	2 155 605	4,11%	2 274 677	5,52%
Immobilisations incorporelles	213 567	392 445	83,76%	496 054	26,40%
Ecart d'acquisition	299 428	299 428	0,00%	299 428	0,00%
Total de l'Actif	75 134 280	89 566 358	19,21%	106 417 254	18,81%

Source : CIH Bank

Le total des actifs est représenté à hauteur de 69,9% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 8,7% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 5,8% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 84,5% du total des emplois.

La hausse de 16,9 milliards de dirhams de l'actif entre 2020 et 2021 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 11 423,3 millions de dirhams à 74 406,8 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'accroissement des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 2 260,0 millions de dirhams, pour s'établir à 6 186,6 millions de dirhams ;
- La hausse respective de 145,0 millions de dirhams et de 1 038,3 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Le total des actifs à fin 2021 est représenté à hauteur de 69,9% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 8,7% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 5,8% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 84,5% du total des emplois.

La hausse de 16,9 milliards de dirhams de l'actif entre 2020 et 2021 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 11 423,3 millions de dirhams à 74 406,8 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'accroissement des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 2 260,0 millions de dirhams, pour s'établir à 6 186,6 millions de dirhams ;
- La hausse respective de 145,0 millions de dirhams et de 1 038,3 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

a. Valeur en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des valeurs en caisse et banque centrale consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 573 522	2 247 453	-12,67%	3 462 289	54,05%

Source : CIH Bank

A fin 2020, le poste Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux enregistre une baisse et se déprécie à 2 247,5 Mdh, soit une baisse de 12,7%. A fin 2021, ce poste enregistre une hausse et augmente à 3 462,3 Mdh, soit une hausse de 54,05%.

b. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers à la juste valeur par résultat de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	6 890 821	6 955 731	0,94%	8 459 573	21,62%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	1 283 665	1 312 782	2,27%	847 326	-35,46%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 174 486	8 268 513	1,15%	9 306 900	12,56%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2020, les actifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent un accroissement à 8 268,5 Mdh contre 8 174,5 Mdh en 2019, soit un bond de 1,2%. Cette variation s'explique principalement par la hausse de 64,9 Mdh des actifs financiers détenus à des fins de transaction, tirée par l'acquisition de BDT classés en portefeuille de titres de transaction pour un montant de 3 285 Mdh.

A fin décembre 2021, les actifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent un accroissement à 9 306,9 Mdh contre 8 268,5 Mdh en 2020, soit un bond de 12,6%. Cette variation s'explique principalement par la hausse de 1 503,8 Mdh des actifs financiers détenus à des fins de transaction, tirée par l'acquisition de BDT classés en portefeuille de titres de transaction pour s'établir à un montant de 7 634 Mdh.

La hausse des placements en bons du Trésor est due essentiellement à l'augmentation de 95,51% des titres non cotés

c. Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	37 123	201 988	444,10%	258 441	27,95%
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclés</i>	409 470	494 326	20,72%	582 840	17,91%
Actifs financiers à la juste par les capitaux propres	446 593	696 314	55,92%	841 281	20,82%

Source : CIH Bank

En Kdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
<i>Obligations</i>	37 123	201 988	444,10%	258 441	27,95%
<i>Actions</i>	409 470	494 326	20,72%	582 840	17,91%

Source : CIH Bank

A fin 2020, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'élèvent à 696,3 Mdh au lieu de 446,6 Mdh en 2019. La hausse de 249,7 Mdh résulte notamment de l'appréciation des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables suite à l'acquisition de 184 Mdh d'obligations classifié en portefeuille placement par CIH courant 2020.

A fin 2021, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'élèvent à 841,3 Mdh au lieu de 696,3 Mdh en 2020. La hausse de 145,0 Mdh résulte notamment de l'appréciation de la juste valeur des titres AtlantaSanad s'élevant à 88 MDh pour l'exercice 2021.

A fin 2021, les titres au coût amorti s'établissent à 4 887,5 Mdh contre 3 796,4 Mdh en 2020 soit une hausse de 28,74%, cette hausse résulte des acquisitions des titres de dettes de l'exercice.

Les placements en actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres sont portés principalement par CIH BANK

Actifs financiers au coût amorti

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers au coût amorti de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</i>	3 195 065	3 926 548	22,89%	6 186 532	57,56%
<i>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</i>	53 097 311	62 983 367	18,62%	74 406 732	18,14%
<i>Titres au coût amorti</i>	936 103	3 796 436	305,56%	4 887 459	28,74%
<i>Autres actifs financiers détenus au coût amorti</i>	-	-	NA	-	NA
Actifs financiers au coût amorti	57 228 479	70 706 350	23,55%	85 480 723	20,90%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2020, les actifs financiers au coût amorti s'apprécient de 23,6% s'établissant à 70 706,4 Mdh contre 57 228,5 Mdh en 2019. Cette évolution s'explique par :

- La hausse 2 860,3 Mdh des titres au coût amorti pour s'établir à 3 796,4 Mdh contre 936,1 Mdh en 2019 et ce, suite à des acquisitions de BDT par CIH en portefeuille investissement dans une optique de placement à termes ;
- L'appréciation de 22,9% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti pour s'établir à 3 926,5 Mdh contre 3 195,1 Mdh à fin 2019 ;
- La hausse de 12,1% des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti qui s'établissent à 62 983,4 Mdh contre 53 097,3 Mdh en 2019 contre 47 358,3 Mdh en 2018.

A fin 2020, les titres au coût amorti s'établissent à 3 796,4 Mdh contre 936,1 Mdh en 2019 soit une évolution de 2 860 Mdh due aux acquisitions de l'exercice en obligations, bons de trésor et valeurs assimilées et des autres titres de créance

A fin décembre 2021, les actifs financiers au coût amorti s'apprécient de 20,9% s'établissant à 85 480,7 Mdh contre 70 706,4 Mdh en 2020. Cette évolution s'explique par :

- La hausse 1 091,0 Mdh des titres au coût amorti pour s'établir à 4 887,5 Mdh contre 3 796,4 Mdh en 2020 et ce, suite à des acquisitions de BDT par CIH BANK en portefeuille investissement.
- L'appréciation de 57,6% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti pour s'établir à 6 186,5Mdh contre 3 926,5Mdh à fin 2020 ;
- La hausse de 18,1% des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti qui s'établissent à 74 406,7 Mdh contre 62 983,4 Mdh en 2020 contre 53 097,3 Mdh en 2019.

A fin 2021, les titres au coût amorti s'établissent à 4 887,5 Mdh contre 3 796,4 Mdh en 2020 soit une hausse de 28,74%, cette hausse résulte des acquisitions des titres de dettes de l'exercice.

d. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prêts et créances sur les établissements de crédit de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Kdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
A vue	1 866 701	1 782 665	-4,50%	2 168 497	21,64%
Comptes ordinaires	715 876	1 801 389	151,63%	2 137 318	18,65%
Prêts et comptes au jour le jour	1 168 143	0	-100,00%	51 984	NA
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-	NA	-	NA
Autres prêts et créances	- 17 317	18 724	8,12%	- 20 805	11,11%
A terme	1 329 877	2 145 399	61,32%	4 019 685	87,36%
Comptes et prêts à terme	1 328 141	2 142 172	61,29%	4 010 983	87,24%
Prêts subordonnés et participants	-	-	NA	-	NA
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-	NA	-	NA
Créances rattachées	1 737	3 227	85,78%	8 702	169,66%

Autres prêts et créances à terme	-	-	NA	-	NA
Total Brut	3 196 579	3 928 063	22,88%	6 188 182	57,54%
Dépréciation	1 514	1 516	0,14%	1 649	8,82%
Total Net	3 195 065	3 926 548	22,89%	6 186 532	57,56%

Source : CIH Bank

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2019	3 196 579	-	-	3 196 579
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2019	1 514	-	-	1 514
	3 195 065	-	-	3 195 065
Encours Bilan au 31/12/2020	3 928 063	-	-	3 928 063
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2020	1 516	-	-	1 516
	3 926 548	-	-	3 926 548
Encours Bilan au 31/12/2021	6 188 182	-	-	6 188 182
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2021	1 649	-	-	1 649
	6 186 532	-	-	6 186 532

Source : CIH Bank

A fin 2020, l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits affiche un accroissement de 22,9% pour s'établir à 3 926,5 Mdh contre 3 195,1 Mdh l'année précédente. Cette variation résulte de l'effet de la hausse de 815,5 Mdh des prêts et créances à terme, et la baisse de 84,0 Mdh des prêts et créances à vue en raison principalement de la baisse des valeurs reçues en pension au jour le jour par la banque.

A fin 2021, l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits affiche un accroissement de 57,6% pour s'établir à 6 186,5 Mdh contre 3 926,5 Mdh l'année précédente. Cette variation résulte de l'effet de la hausse de 1 874,3 Mdh des prêts et créances à terme, et la hausse de 385,8 Mdh des prêts et créances à vue en raison principalement de la baisse des comptes courants en devises.

e. Créances sur la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prêts et créances sur la clientèle de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Kdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Crédits de trésorerie	7 222 901	9 211 101	27,53%	10 425 589	13,19%
Crédits à la consommation	8 196 178	9 320 274	13,71%	11 789 621	26,49%
Crédits à l'équipement	5 788 323	8 101 153	39,96%	9 103 950	12,38%
Crédits immobiliers	26 107 237	27 906 249	6,89%	29 561 757	5,93%
Créances acquises par affacturage	1 252 776	1 165 708	-6,95%	1 409 179	20,89%
Autres	2 461 066	4 935 686	100,55%	9 151 417	85,41%
Intérêts courus à recevoir	123 061	147 563	19,91%	167 546	13,54%
Créances saines (A)	51 151 542	60 787 733	18,84%	71 609 059	17,81%
Créances en souffrance (B)	4 366 506	5 340 665	22,31%	5 992 376	12,20%
Provisions (C)	2 297 675	3 163 168	37,67%	3 212 316	1,55%
Prêts et créances sur la clientèle	53 097 311	62 983 367	18,62%	74 406 732	18,14%
Prêts et créances sur la clientèle / Total bilan (%)	70,67%	70,14%	-0,53%	69,92%	-0,22%

Source : CIH Bank

Structures-en%	2019	2020	2021
Crédits de trésorerie	14%	15%	14%
Crédits à la consommation	16%	15%	16%
Crédits à l'équipement	11%	13%	12%
Crédits immobiliers	49%	44%	40%
Créances acquises par affacturage	2%	2%	2%
Autres	5%	8%	12%
Total créances sur la clientèle	100%	100%	100%

Source : CIH Bank

Contribution				Evolution 2019-2020		Evolution 2020-2021	
	2019	2020	2021	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	53 083 976	62 970 377	74 394 938	9 886 401	18,62%	11 424 561	18,14%
Total	53 097 311	62 983 367	74 406 732	-	-	-	-

Source : CIH Bank

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 18,1% s'établissant à 74 406,7 millions de dirhams en 2021 contre 62 983,4 millions de dirhams en 2020.

Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation, de l'accroissement des crédits à l'équipement, de l'augmentation des valeurs reçues en pension de la clientèle de CIH Bank.

En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 56,4% l'encours des crédits consolidés, et enregistrent une hausse de 28% par rapport à décembre 2020 s'établissant ainsi à 41 934,9 millions de dirhams.

Cette variation résulte également de la contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.

- **Portefeuille des Créances sur la Clientèle - Répartition par Bucket**

Le tableau ci-dessous présente la répartition par bucket des encours Bilan et Hors Bilan à fin 2021 :

	Bucket1 ECL12mois	Bucket2 ECLLifetime	Bucket3 ECLLifetime	Total
Encours Bilan au31/12/2019	45 104 508	4 998 061	5 290 760	55 393 329
Encours Hors Bilan au31/12/2019	9 065 439	18293	206656	9 290 388
Provisions Bilan sous IFRS9 au31/12/2019	184 600	108752	1864641	2 157 993
Provisions HB sous IFRS9 au31/12/2019	17 820	466	120732	139 018
Encours Bilan au31/12/2020	52 516 247	7 377 513	6 247 629	66 141 389
Encours Hors Bilan au31/12/2020	9 180 892	89 527	220 490	9 490 910
Provisions Bilan sous IFRS9 au31/12/2020	388 072	336 216	2 130 834	2 855 123
Provisions HB sous IFRS9 au31/12/2020	91 557	2 554	208 789	302 900
Var en valeur 2019-2020	7 411 739	2379452	956869	10748060
Var en% 2019-2020	16,43%	47,61%	18,09%	19,40%
Encours Bilan au31/12/2021	64 278 955	6 934 166	6 579 491	77 792 612
Encours Hors Bilan au31/12/2021	12 025 765	207 767	220 972	12 454 503
Provisions Bilan sous IFRS9 au31/12/2021	462 378	357 034	2 392 904	3 212 316
Provisions HB sous IFRS9 au31/12/2021	46 492	4 812	122 260	173 564
Var en valeur 2020-2021	11 762 708	-443 347	331 862	11 651 223
Var en% 2020-2021	22,40%	-6,01%	5,31%	17,62%

Source : CIH BANK

Les encours bilan et hors bilan ont connu une augmentation constatée depuis 2019, et ce à travers la hausse des créances envers la clientèle chez CIH et SOFAC. L'évolution des provisions est expliquée également par l'apparition de nouvelles créances qui sont affectées par buckets, ainsi que par la politique prudentielle adoptée par la banque dans un contexte marqué par les impacts de la pandémie COVID-19.

La politique prudentielle prospective adoptée pour faire face aux effets de la pandémie a eu un effet sur les créances en bucket 2 ayant évolué de + 2 MMdh en cumulé sur les exercices 2020 et 2021. Cette politique permet d'anticiper les effets liés à la pandémie surtout avec le report des échéances des crédits.

La hausse des créances en Bucket 3 est due à un effet de déclassement important de plus de 1.3 MMdh sur CIH et SOFAC en cumulé sur les exercices 2020 & 2021 expliquée par les effets de la pandémie sur la contentialité des créances.

En 2020, le portefeuille des créances de CIH Bank en Bucket 1 s'est apprécié de 16,4%. Les Bucket 2 et Bucket 3 augmentent en 2020 de 47,6% et de 18,1%.

Cette variation couvre :

- La hausse des crédits à l'équipement ;
- L'accroissement des crédits immobiliers et à la consommation ;
- La contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.

En 2021, le portefeuille des créances de CIH Bank en Bucket 1 s'est apprécié de 22,4%. Les Bucket 2 et Bucket 3 varient respectivement en 2021 de -6% et de 5,3%.

Cette variation est expliqué par la hausse des crédits pour le bucket 1 et aussi la politique de risque préventive en 2020 (crise de pandémie) pour le bucket 2.

Poursuivant sa politique de diversification de ses créances, la part des crédits immobiliers de CIH Bank ressort en baisse de 5 points à 44% en 2020 contre 49% l'année précédente et de 4 points à 40% en 2021 et ce, au profit des autres crédits hors immobiliers.

Taux de couverture et de sinistralité par bucket

Source : CIH Bank

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Taux de couverture Bilan au 31/12/2019	0,41%	2,18%	35,24%	3,90%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2019	0,20%	2,55%	58,42%	1,50%
Taux de sinistralité au 31/12/2019			9,55%	
Taux de couverture Bilan au 31/12/2020	0,74%	4,56%	34,11%	4,32%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2020	1,00%	2,85%	94,69%	3,19%
Taux de sinistralité au 31/12/2020			9,45%	
Taux de couverture Bilan au 31/12/2021	0,72%	5,15%	36,37%	4,13%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2021	0,39%	2,32%	55,33%	1,39%
Taux de sinistralité au 31/12/2021			8,46%	
Taux de couverture Bilan au 30/06/2022	0,72%	6,12%	36,28%	4,05%
Taux de couverture Hors Bilan au 30/06/2022	0,38%	2,16%	60,87%	1,34%
Taux de sinistralité au 30/06/2022			8,46%	

Taux de couverture = Provisions/ Créances brutes

Taux de sinistralité = Créances bucket 3/total Créances brutes

f. Comptes de régularisation et actifs divers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des régularisation et actifs divers de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	164 520	168 350	2,33%	199 005	18,21%
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 270	130 124	> 100%	95 637	-26,50%
Comptes d'encaissement	-	-	NA	-	NA
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-	NA	-	NA
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	189 944	294 949	55,28%	401 583	36,15%
Autres débiteurs et actifs divers	1 609 544	1 777 147	10,41%	1 670 222	-6,02%
Total des comptes de régularisation et actifs divers	1 966 277	2 370 570	20,56%	2 366 447	-0,17%

Source : CIH Bank

En 2020, les comptes de régularisation et actifs divers augmentent de 20,6% s'établissant à 2 370,6 Mdh contre 1 966,3 Mdh en 2019 en raison de :

- La hausse de 127,8 Mdh des comptes et règlements relatifs aux opérations sur titres ; il s'agit d'opération ponctuelle concernant des montants en attente de d'affectation concernant l'activité de dépositaire des titres.
- L'appréciation de 55,3% des produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance qui passent de 189,9 Mdh à fin 2019 à 294,9 Mdh à fin 2020 ;
- L'augmentation des dépôts de garantie versés et cautionnements constitués à 168,4 Mdh contre 164,5 Mdh un an auparavant.

En 2021, les comptes de régularisation et actifs divers diminuent légèrement de 0,2% s'établissant à 2 366,4 Mdh contre 2 370,6 Mdh en 2020 en raison de :

- La baisse de 34,5 Mdh des comptes et règlements relatifs aux opérations sur titres ; il s'agit d'opération ponctuelle concernant des montants en attente de d'affectation concernant l'activité de dépositaire des titres.
- L'appréciation de 36,2% des produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance qui passent de 294,9 Mdh à fin 2020 à 401,6 Mdh à fin 2020 ;
- L'augmentation des dépôts de garantie versés et cautionnements constitués à 199,0 Mdh contre 168,4 Mdh un an auparavant.

g. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Le tableau ci-dessous présente l'évolution participations dans les entreprises mises en équivalence de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Participations dans des entreprises mises en équivalence	460 754	462 357	0,35%	3 750	-99,19%

Source : CIH Bank

Après une hausse de 0,4% à fin 2020, les participations dans des entreprises mises en équivalence affichent une baisse de 99,2% en 2021 s'établissant à 3 750,0 Mdh suite à la cession du Maroc leasing et Maghreb titrisation.

h. Immobilisations

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Immeubles de placement	1 260 107	1 253 245	-0,54%	1 069 706	-14,65%
Immeubles de placements	1 548 139	1 564 101	1,03%	1 407 342	-10,02%
Amort et pertes de valeurs : immeubles de placements	- 288 032	- 310 856	7,92%	- 337 636	8,61%
Immobilisations corporelles	2 070 588	2 155 605	4,11%	2 274 677	5,52%
Terrains et constructions	1 455 285	1 510 802	3,81%	1 557 981	3,12%
Equipement, mobilier, installations	167 814	201 620	20,14%	226 036	12,11%
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	447 488	443 182	-0,96%	490 660	10,71%
Immobilisations incorporelles	213 567	392 445	83,76%	496 054	26,40%
Valeur brute	556 905	754 063	35,40%	883 166	17,12%
Amortissement et dépréciation	- 343 338	- 361 618	5,32%	- 387 112	7,05%
Immobilisations	3 544 262	3 801 295	7,25%	3 840 436	1,03%

Source : CIH Bank

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

A fin 2020, les immobilisations de CIH Bank augmentent de 7,3% et s'établissent à 3 801,3 Mdh contre 3 544,3 Mdh à fin 2019. Cette variation s'explique par :

- La hausse de 83,8% des immobilisations incorporelles pour s'établir à 392,4 Mdh contre 213,6 Mdh en 2019 avec des acquisitions importantes d'immobilisations d'exploitation chez CIH BANK dont principalement des logiciels et brevets;
- L'augmentation de 4,1% des immobilisations corporelles qui s'élèvent à 2 155,6 Mdh au lieu de à 2 070,6 Mdh à fin 2019.

A fin 2021, les immobilisations de CIH Bank augmentent de 1,0% et s'établissent à 3 840,4 Mdh contre 3 801,3 Mdh à fin 2020. Cette variation s'explique par :

- La hausse de 26,4% des immobilisations incorporelles pour s'établir à 496,1 Mdh contre 392,4 Mdh en 2020 avec des acquisitions importantes d'immobilisations d'exploitation chez CIH BANK
- L'augmentation de 5,5% des immobilisations corporelles qui s'élèvent à 2 274,7 Mdh au lieu de à 2 155,6 Mdh à fin 2020.

L'augmentation de 5,5% des immobilisations corporelles en 2021 est expliqué par par la construction de l'annexe PLAY 40, la construction de la direction régionale (DR) de marrakech ainsi l'activation de 6 agences a fin 2021

La baisse importante des immeubles de placement est liée à un effort de dépréciation important. A noter un reclassement de 227 Mdh lié à un affinement de la composition de la rubrique immeubles de placement en préparation au changement de méthode procédé en début 2022. L'objectif était de maintenir les actifs répondants aux conditions normatives de la IAS 40 à la juste valeur.

Analyse des ressources

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du passif consolidé de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	-	NA	-	NA
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	7 229 961	12 278 279	69,82%	16 119 633	31,29%
Dettes envers la clientèle	44 579 283	53 769 117	20,61%	62 953 110	17,08%
Titres de créance émis	9 743 163	10 175 730	4,44%	11 430 017	12,33%
Passifs d'impôt exigible	290 803	331 469	13,98%	398 358	20,18%
Passifs d'impôt différé	140 828	237 897	68,93%	373 733	57,10%
Comptes de régularisation et autres passifs	3 528 791	3 117 905	-11,64%	4 871 195	56,23%
Provisions	438 019	510 452	16,54%	733 214	43,64%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 695 908	3 721 265	0,69%	3 691 298	-0,81%
Capitaux propres	5 487 522	5 424 245	-1,15%	5 846 695	7,79%
<i>Capital et réserves liées</i>	2 832 474	2 832 474	0,00%	2 832 474	0,00%
<i>Réserves consolidées</i>	2 254 349	2 493 693	10,62%	2 283 071	-8,45%
<i>Part du groupe</i>	1 858 320	1 945 508	4,69%	1 787 794	-8,11%
<i>Part des minoritaires</i>	396 029	548 185	38,42%	495 277	-9,65%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-78	53 381	> 100%	109 144	104,46%
<i>Part du groupe</i>	-78	53 381	> 100%	109 144	104,46%
<i>Part des minoritaires</i>	0	-	NA	-	NA
<i>Résultat de l'exercice</i>	400 778	44 698	-88,85%	622 007	1291,59%
<i>Part du groupe</i>	426 382	80 655	-81,08%	603 036	647,67%
<i>Part des minoritaires</i>	-25 604	35 957	40,44%	18 971	-152,76%
Total du passif	75134280	89 566 358	19,21%	106 417 254	18,81%

Source : CIH Bank

A fin 2020, le Total Passif s'établit à 89,6 Mdh au lieu de 75,1 Mdh en 2019 en hausse de 19,21%, cette variation s'explique par la hausse respective des dettes envers les établissements de crédit et assimilés et les dettes envers la clientèle de 69,82% et 20,61%

En 2021, le Total Passif s'établit à 106,4 Mdh soit une évolution de 18,81% par rapport à 2020, cette évolution est due principalement à l'évolution de 14, 9 Mdh des dettes envers les établissements de crédit et assimilés également la hausse des dettes envers la clientèle de 17,08% par rapport à fin 2020

Le total des passifs est représenté à hauteur de 59,2% par les dettes envers la clientèle, de 10,7% par les titres de créance émis et de 15,1% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 85,0% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 9 184,0 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 62 953,1 millions de dirhams à fin 2021 contre 53 769,1 millions de dirhams en 2020 ;
- L'accroissement de 3 841,4 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 16 119,7 millions de dirhams à fin 2021 au lieu de 12 278,3 millions de dirhams en 2020 ;
- L'augmentation de 1 254,3 millions de dirhams des titres de créance émis à 11 430,0 millions de dirhams à fin 2021 contre 10 175,7 millions de dirhams en 2020

a. Dette envers les établissements de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dettes sur les établissements de crédit de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Comptes ordinaires créditeurs	162 788	702 159	331,33%	832 158	18,51%
Valeurs données en pension	5 542 569	4 867 173	-12,19%	10 340 289	112,45%
Emprunts de trésorerie	1 087 340	5 579 073	413,09%	3 664 190	-34,32%
Emprunts financiers	409 998	1 091 736	166,28%	1 242 162	13,78%
Autres dettes	14 759	21 889	48,31%	26 462	20,89%
Intérêts courus à payer	12 506	16 249	29,92%	14 373	-11,54%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 229 961	12 278 279	69,82%	16 119 633	31,29%

Source : CIH Bank

A fin 2020, l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés augmente de 5 048,3 Mdh pour s'établir à 12 278,3 Mdh contre 7 230,0 Mdh en 2019. Cette variation s'explique notamment par :

- La hausse des emprunts de trésorerie à 5 579,1 Mdh contre 1 087,3 Mdh en 2019 ; cette hausse s'explique principalement par le recours aux emprunts JJ et termes auprès de BAM et d'autres établissements bancaires.
- L'appréciation de 681,7Mdh des emprunts financiers pour s'établir à 1 091,7 Mdh ;
- L'augmentation de 48,3% des autres dettes s'établissant à 21,9 Mdh contre 14,8 Mdh ;
- La hausse de l'encours des comptes ordinaires créditeurs atteignant 702,2 Mdh contre 162,8 Mdh à fin 2019.

A fin 2021, l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés augmente de 3 841,4 Mdh pour s'établir à 16 119,6 Mdh contre 12 278,3 Mdh en 2020. Cette variation s'explique notamment par :

- La baisse des emprunts de trésorerie à 3 664,2 Mdh contre 5 579,1 Mdh en 2020 ; cette variation s'explique principalement par le recours plus important à fin 2020 aux emprunts JJ et termes auprès de BAM et d'autres établissements bancaires ;

- L'appréciation de 150,4 Mdh des emprunts financiers pour s'établir à 1 242,2 Mdh ;
- L'augmentation de 20,9% des autres dettes s'établissant à 26,5 Mdh contre 21,9 Mdh ;
- La hausse de l'encours des comptes ordinaires créditeurs atteignant 832,2 Mdh contre 702,2 Mdh à fin 2020.

b. Dette envers la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dettes clientèle de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019- 2020	2021	Var 2020-2021
Comptes à vue créditeurs	23 975 363	30 153 077	25,77%	36 470 903	20,95%
Comptes d'épargne	5 973 905	7 081 451	18,54%	8 208 567	15,92%
Dépôts à terme	11 603 703	13 094 256	12,85%	13 560 388	3,56%
Autres comptes créditeurs	1 910 615	1 999 670	4,66%	2 769 493	38,50%
Intérêts courus à payer	161 759	162 735	0,60%	168 819	3,74%
Autres dettes envers la clientèle	953 938	1 277 928	33,96%	1 774 939	38,89%
Dettes envers la clientèle	44 579 283	53 769 116	20,61%	62 953 110	17,08%

Source : CIH Bank

Structure en %	2019	2020	2021
Comptes à vue créditeurs	53,78%	56,08%	57,93%
Comptes d'épargne	13,40%	13,17%	13,04%
Dépôts à terme	26,03%	24,35%	21,54%
Autres comptes créditeurs	4,29%	3,72%	4,40%
Intérêts courus à payer	0,36%	0,30%	0,27%
Autres dettes envers la clientèle	2,14%	2,38%	2,82%
Total dettes envers la clientèle	100,00%	100,00%	100,00%

Source : CIH Bank

A fin 2020, les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 20,6% pour s'établir à 53 769,1 Mdh contre 44 579,3 Mdh à fin 2019. Cette évolution résulte de :

- La hausse de 25,8% des comptes à vue créditeurs qui s'établissent à 30 153,1 Mdh à fin 2020 contre 23 975,4 Mdh à fin 2019 suite à l'appréciation de l'encours des comptes chèques pour 4.3 MMdh et des comptes courants pour 1.3 MMdh du CIH ; à noter aussi la hausse des Emprunts JJ clientèle de 746 Mdh.
- L'augmentation respective de 12,9% des dépôts à terme à 13 094,3 Mdh et de 18,5% des comptes d'épargne à 7 081,5 Mdh suite à la hausse des dépôts à terme propres au CIH ;
- L'accroissement de 34,0% des autres dettes envers la clientèle passant de 953,9 Mdh en 2019 à 1 277,9 Mdh en 2020.

Pour ce qui est de la structure des dettes envers la clientèle, on constate une hausse de 2,3 pts de la part des comptes à vue créditeurs qui s'établit à 56,1% au lieu de 53,8% en 2019, la part des dépôts à terme se déprécie quant à elle de 1,7 pts et passe de 26,0% à fin 2019 à 24,4% à fin 2020.

A fin 2021, les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 17,1% pour s'établir à 62 953,1 Mdh contre 53 769,1 Mdh à fin 2020. Cette évolution résulte de :

- La hausse de 21,0% des comptes à vue créditeurs qui s'établissent à 36 470,9 Mdh à fin 2021 contre 30 153,1 Mdh à fin 2020 suite à l'appréciation de l'encours des comptes chèques et comptes courants de CIH BANK ;
- L'augmentation respective de 3,6% des dépôts à terme à 13 560,4 Mdh et de 15,9% des comptes d'épargne à 8 208,6 Mdh suite à la hausse des dépôts à terme propres au CIH ;
- L'accroissement de 38,9% des autres dettes envers la clientèle passant de 1 277,9 Mdh en 2020 à 1 774,9 Mdh en 2021.

Pour ce qui est de la structure des dettes envers la clientèle, on constate une hausse de 1,9 pts de la part des comptes à vue créditeurs qui s'établit à 57,9% au lieu de 56,1% en 2020, la part des dépôts à terme se déprécie quant à elle de 2,8 pts et passe de 24,4% à fin 2020 à 21,5% à fin 2021.

c. Titres de créances émis

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres de créances émis de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Kdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2019- 2020
Titres de créances négociables	8 296 219	8 860 608	6,80%	10 194 873	15,06%
Emprunts obligataires	1 029 417	1 029 322	-0,01%	1 027 515	-0,18%
Autres dettes représentées par un titre	417 527	285 800	-31,55%	207 628	-27,35%
Titres de créances émis	9 743 163	10 175 730	4,44%	11 430 017	12,33%

Source : CIH Bank

A fin 2020, les titres de créances émis enregistrent une hausse de 4,4% et s'établissent à 10 175,7 Mdh contre 9 743,2 Mdh à fin 2019. Cette augmentation est expliquée par des émissions importantes courant 2020 :

- ✓ Nouvelles émissions d'un montant de 4 491 MDH ;
- ✓ Le remboursement des titres de créance pour un montant de 3 914 MDH ;

A fin 2021, les titres de créances émis enregistrent une hausse de 1254,3 Mdh atteignant 11 430,0 Mdh contre 10 175,7 2 Mdh à fin 2020. L'encours des titres de créances négociables augmente de 15,06% s'établie 10 194,9 Mdh contre 8 860,6 Mdh à fin 2020.

Titres de créances émis :

En Kdh	2019.Décembre	Augmentation	Diminution	2020.Décembre	Augmentation	Diminution	2021.Décembre
Titres du marché interbancaire							-
Titres de créances négociables	8 212 433	5 091 300	-4 532 800	8 770 933	2 278 000	-934 667	10 114 267
Intérêt courus non échus /titres de créances négociables	83 786			89 674			80 606
Emprunts obligataires	1 000 000			1 000 000			1 000 000
Intérêt courus non échus/emprunts obligataires	29 417			29 322			27 515
Autres dettes représentées par un titre	355 584		-132 191	223 393	-88 568		134 825
Intérêts courus non échus/autres dettes représentées par un titres	61 943			62 407			72 803
Total	9 743 163	5 091 300	-4 664 991	10 175 730	2 189 432	-934 667	11 430 017

Source : CIH Bank

A fin 2020, les titres de créances émis s'établissent à 10 175,7 Mdh au lieu de 9 743,2 Mdh à fin 2019 soit une évolution de 4,4% suite à l'augmentation de 5 091,3 Mdh et la diminution en parallèle de 4 532,8 Mdh des titres de créances négociables

A fin 2021, les titres de créances émis s'élèvent à 11 430,0 Mdh en hausse de 12,33% par rapport à 2020 cette hausse s'explique par l'augmentation de 2 278,0 Mdh et la diminution de 934,7 Mdh des titres de créances négociables

d. Comptes de régularisation et passifs divers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des comptes de régularisation et passifs divers de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnKdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Dépôts de garantie reçus	-	-	NA	-	NA
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	403	1 807	348,24%	35 278	1852,50%
Comptes d'encaissement	-	-	NA	-	NA
Charges à payer et produits constatés d'avance	937 689	1 314 435	40,18%	1 888 786	43,70%
Autres créditeurs et passifs divers	2 590 699	1 801 663	-30,46%	2 947 132	63,58%
Total des comptes de régularisation et passifs divers	3 528 791	3 117 905	-11,64%	4 871 195	56,23%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2020, les comptes de régularisation et autres passifs baissent de 11,6% pour s'établir à 3 117,9 Mdh au lieu de 3 528,8 Mdh un an auparavant. Cette variation résulte principalement de l'effet combiné de :

- La baisse de 30,5% des autres créditeurs et passifs divers qui passent de 2 590,7 Mdh à 1 801,7 Mdh en 2020 ;
- La hausse de 40,2% des charges à payer et produits constatés d'avance qui passent de 937,7 Mdh en 2019 à 1 314,4 Mdh en 2020, soit un bond de 376,7 Mdh.

A fin décembre 2021, les comptes de régularisation et autres passifs augmentent de 56,2% pour s'établir à 4 871,2 Mdh au lieu de 3 117,9 Mdh un an auparavant. Cette variation résulte principalement de:

- La hausse de 63,6% des autres créditeurs et passifs divers qui passent de 1 801,7 Mdh à 2 947,1 Mdh en 2021;
- La hausse de 43,7% des charges à payer et produits constatés d'avance qui passent de 1 314,4 Mdh en 2020 à 1 888,8 Mdh en 2021, soit un bond de 574,4 Mdh.
- La hausse des produits constatés d'avance est expliquée principalement par la hausse des engagements de la banque participative UMNIA BANK et la baisse des opérations de liaisons ainsi

e. Provisions pour risques et charges

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions pour risques et charges de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 972	2 434	23,43%	173 564	7029,47%
Provisions pour affaires sociales	14 092	11 484	-18,51%	6 137	-46,56%
Provisions pour autres risques et charges	229 980	292 551	27,21%	355 658	21,57%
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	191 974	203 983	6,26%	197 855	-3,00%
Total provisions pour risques et charges	438 019	510 452	16,54%	733 214	43,64%

Source : CIH Bank

A fin 2020, les provisions pour risques et charges affichent un accroissement de 16,5% pour s'établir à 510,5 Mdh contre 438,1 Mdh en 2019. Cette augmentation s'explique par :

- L'appréciation de 23,4% des provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature s'établissant à 2,4 Mdh à fin 2020 ;
- La hausse de 6,3% des provisions pour pensions de retraite et obligations similaires à 204,0 Mdh contre 192,0 Mdh en 2019.
- La baisse de 2.5 Mdh des provisions pour affaires sociales qui passent de 14,1 Mdh à 2019 à 11.4 Mdh en 2020 ;
- Hausse des autres provisions pour risques et charges pour 92 Mdh concernant des risques sur actifs et affaires pénales.

A fin 2021, les provisions pour risques et charges affichent un accroissement de 43,6% pour s'établir à 733,2 Mdh contre 510,5 Mdh en 2020. Cette augmentation s'explique par :

- La hausse des provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature s'établissant à 173,6 Mdh à fin 2021 contre 2,4 Mdh en 2020 ;
- La baisse de 3,0% des provisions pour pensions de retraite et obligations similaires qui passent de 204,0 Mdh en 2020 à 197,9 Mdh en 2021.
- La baisse de 5.3 Mdh des provisions pour affaires sociales qui passent de 11,4 Mdh à 2020 à 6.1 Mdh en 2021 ;
- La hausse de 21% des autres provisions pour risques et charges à 355,7 Mdh contre 292,6 en 2020 est expliquée par des efforts de provisionnements préventifs liés à différents risques éventuels en ligne avec la politique préventive de la banque.

f. Capitaux propres

En KDH	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Capital et réserves liées	2 832 474	2 832 474	0,00%	2 832 474	0,00%
Réserves consolidées	2 254 349	2 493 693	10,62%	2 283 071	-8,45%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	- 78	53 381	-68537,18%	109 144	104,46%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	400 778	44 698	-88,85%	622 007	1291,58%
Capitaux propres	5 487 522	5 424 245	-1,15%	5 846 695	7,79%

Source : CIH Bank

A fin 2020, les capitaux propres s'élèvent à 5 424 ,2 Mdh en baisse de 1,15% par rapport à 2019, suite à la baisse du résultat net. A fin 2021 les capitaux propres s'élèvent à 5 846,7 Mdh soit une évolution de 7,79% qui s'explique principalement par la hausse de 104,5% des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres.

g. Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les variations des capitaux propres consolidés de CIH Bank à fin 2021 :

	Capital	Réserves liées au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 31 décembre 2019	2 832 474	-	-	2 461 335	-78	5 293 730	372 798	5 666 528
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-136 763	-	-136 763	0	-136 763
Autres mouvements	-	-	-	-39 870	-	-39 870	-2 373	-42 243
Capitaux propres corrigés : décembre 2019	2 832 474	-	-	2 284 702	-78	5 117 097	370 425	5 487 522
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	180 000	180 000
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-396 542	-	-396 542	-26 421	-422 963
Résultat de l'exercice	-	-	-	80 655	-	80 655	-35 957	44 698
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-	53 459	53 459	-	53 459
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	53 459	53 459	-	53 459
Variation de périmètre	-	-	-	372	-	372	0	372
Capitaux propres au : 31 décembre 2020	2 832 474	-	-	1 969 187	53 381	4 855 041	488 047	5 343 087
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	56 977	-	56 977	24 181	81 158
Capitaux propres corrigés : décembre 2020	2 832 474	-	-	2 026 164	53 381	4 912 018	512 228	5 424 245
Opérations sur capital	0	-	-	-703	-	-703	-	-703
Paiements fondés sur des actions	0	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	0	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	0	-	-	-226 598	-	-226 598	-	-226 598
Résultat de l'exercice	0	-	-	603 036	-	603 036	18 971	622 007
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	0	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	0	-	-	-50 967	55 764	4 796	-	4 796
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	0	-	-	-	0	-	-	-

Gains ou pertes latents ou différés	0	-	-	-50 967	55 764	4 796	-	4 796
Variation de périmètre		-	-	17 030	-	17 030	-	17 030
Var 2019-2020	-	-	-	-11,32%	-68537,18%	-4,01%	38,28%	-1,15%
Capitaux propres au :31décembre2021	2832474	-	-	2 367 961	109 144	5 309 578	531 198	5 840 777
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	5 517	-	5 517	402	5 919
Autres mouvements	-	-	-		-			
Capitaux propres corrigés : décembre2021	2832474	-	-	2 373 478	109 144	5 315 095	531 600	5 846 695

Source : CIH Bank

A fin 2019, les fonds propres consolidés s'apprécient de 7,1% pour atteindre 5 487,5 Mdh au lieu de 5 122,0 Mdh en 2018 et ce, en raison de :

- hausse de 171,7 Mdh du capital et réserves liées atteignant 2 832,5 Mdh contre 2 660,8 Mdh en 2018 ;
- L'augmentation de 7,7% des réserves consolidées s'établissant à 2 254,3 Mdh, impactées par la revue des paramètres LGD appliqués aux portefeuilles de crédit à l'habitat. Conformément aux dispositions de la norme IAS 8 l'impact est de -213 MDH ;

A fin 2020, la contribution en capitaux propres du groupe CIH BANK est répartie principalement entre l'activité bancaire et l'activité des financements spécialisés.

- La contribution de l'activité bancaire en capitaux propres s'élève à 5 088,7 Mdh soit une évolution de 1,45% par rapport à 2019,
- La contribution de l'activité de financements spécialisés en capitaux s'élève à 304,4 Mdh en hausse de 9,96% par rapport à 2019.

L'impact de la ligne « Autres mouvements » en capitaux propres est expliqué essentiellement par la réévaluation du siège de SOFAC constatée via les réserves.

A fin 2021, la contribution en capitaux propres du groupe CIH BANK est répartie principalement entre l'activité bancaire et l'activité des financements spécialisés.

- La contribution de l'activité bancaire en capitaux propres s'élève à 5 292,6 Mdh soit une évolution de 4,18% par rapport à 2020,
- La contribution de l'activité de financements spécialisés en capitaux s'élève à 511,6 Mdh en hausse de 72,05% par rapport à 2020 suite à l'amélioration du résultat Net de SOFAC

L'impact de la variation de périmètre sur les capitaux propres à fin 2021 de 17 030 KMAD est due essentiellement à l'impact de la sortie du périmètre de consolidation de Maroc leasing et Maghreb titrisation suite à leur cession.

h. Fonds propres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des fonds propres consolidés de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Kdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
<i>Capital et réserves liées</i>	2 832 474	2 832 474	0,00%	2 832 474	0,00%
<i>Réserves consolidées</i>	2 254 349	2 493 693	10,62%	2 283 071	-8,45%
<i>Part du groupe</i>	1 858 320	1 945 508	4,69%	1 787 794	-8,11%
<i>Part des minoritaires</i>	396 029	548 185	38,42%	495 277	-9,65%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	- 78	53 381	> 100%	109 144	104,46%
<i>Part du groupe</i>	- 78	53 381	> 100%	109 144	104,46%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-	NA	-	NA
<i>Résultat de l'exercice</i>	400 778	44 698	-88,85%	622 007	1291,59%
<i>Part du groupe</i>	426 382	80 655	-81,08%	603 036	647,67%
<i>Part des minoritaires</i>	- 25 604	35 957	-40,44%	18 971	-152,76%
Capitaux propres part du groupe	5 117 097	4912017	-4,01%	5 332 448	8,56%
Capitaux propres	5 487 522	5 424 245	-1,15%	5 846 695	7,79%

Source : CIH Bank

A fin 2020, les fonds propres consolidés baissent de 1,2% passant de 5 487,5 Mdh en 2019 à 5 424,3 Mdh sous l'effet de la dépréciation du résultat de l'exercice de 88,9% passant de 400,8 Mdh en 2019 à 44,7 Mdh en 2020.

A fin 2021, les fonds propres consolidés augmentent de 7,8% passant de 5 424,2 Mdh en 2020 à 5 846,7 Mdh suite à l'amélioration du résultat de l'exercice de passant de 44,7 Mdh en 2020 à 622,0 Mdh en 2021.

Le ratio de solvabilité de CIH BANK

▪ Base sociale

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base sociale de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Mdh	2019	2020	Var 2019- 2020	2021	Var 2020- 2021
Fonds propres prudentiels (A)	7 865	8 533	8,49%	8 279	-2,98%
Fonds propres Tier One (C)	4 498	4 668	3,77%	5 273	12,96%
Total des actifs pondérés (B)	40 906	47 896	17,09%	49 629	3,62%
Ratio de solvabilité* (A/B)	19,23%	17,81%	-1,4 pts	16,70%	-1,13 pts
Ratio CET1*	9,63%	8,09%	-1,54 pbs	8,98%	0,89 pbs
Ratio Tier 1* (C/B)	11,00%	9,75%	-1,25 pts	10,64%	0,88 pts

* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

Source : CIH Bank

A fin décembre 2020, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 17,8% en baisse de 1,4 pts par rapport à 2019. Cette variation couvre une hausse des fonds propres prudentiels et du total des actifs pondérés respectivement de 8,5% et 17,1%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 9,8%.

A fin décembre 2021, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 16,7% en baisse de 1,13 pts par rapport à 2020. Cette variation couvre une baisse des fonds propres prudentiels de 2,98% et une hausse du total des actifs pondérés de 3,6%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 10,6%.

▪ Base consolidée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base consolidée de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Mdh	2019	2020	Var 2019- 2020	2021	Var 2020- 2021
Fonds propres prudentiels (A)	7 879	8 078	2,52%	8 125	0,58%
Fonds propres Tier One (C)	4 685	4 853	3,57%	5 534	14,03%
Total des actifs pondérés (B)	46 818	53 501	14,28%	55 907	4,50%
Ratio de solvabilité* (A/B)	16,83%	15,10%	-1,73 pts	14,53%	-0,57 pbs
Ratio CET1*	8,62%	7,54%	-1,08 pbs	8,37%	0,83 pbs
Ratio Tier 1* (C/B)	10,01%	9,07%	-0,94 pts	9,90%	0,83 pbs

* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

Source : CIH Bank

Au terme de l'exercice 2020, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 15,1% contre 16,8% à fin 2019, soit un décroissement de 1,7 point. Cette variation couvre une hausse des fonds propres prudentiels et du total des actifs pondérés respectivement de 2,5% et 14,3%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 9,1%.

En 2021, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,5% contre 15,1% à fin 2020, soit un décroissement de 0,6 point. Cette variation couvre une hausse des fonds propres prudentiels et du total des actifs pondérés respectivement de 0,6% et 4,5%.
Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 9,9%.

Le ratio de liquidité de CIH Bank (Base sociale)

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de liquidité de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnMdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Valeur totale de l'encours d'actifs très liquides	4128	9 141 807	121,45%	9 085 509	-0,62%
Total sorties de trésorerie	7186	10 477 030	45,80%	12 938 360	23,49%
Total entrées de trésorerie	4390	5 620 438	28,04%	8 852 079	57,50%
Total sorties nettes de trésorerie	2796	4 856 592	73,69%	4 086 281	-15,86%
LCR*	147,63%	188,24%	40,61%	222,34%	34,10%

*Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition la méthode de calcul des ratios prudentiels
Source : CIH Bank

A fin 2020, le LCR s'établit toujours au-dessus du niveau minimum exigé par la réglementation à 188,2% contre 147,6% en 2019. Cette variation est essentiellement due à :

- L'appréciation de 5 013,7 Mdh du matelas des actifs très liquides qui s'établit à 9 141,8 Mdh à fin 2020 au lieu de 4 128,1 Mdh à fin 2019 ;
- La hausse de 73,7% des sorties nettes de trésorerie s'établissant à 4 856,6 Mdh contre 2 796,2 Mdh l'année précédente.

A fin 2021, le LCR s'établit toujours au-dessus du niveau minimum exigé par la réglementation à 222,3% contre 188,2% en 2020. Cette variation est essentiellement due à :

- La dépréciation de 56 Mdh du matelas des actifs très liquides qui s'établit à 9 085,5 Mdh à fin 2021 au lieu de 9 141,8 Mdh à fin 2020 ;
- La baisse de 15,9% des sorties nettes de trésorerie s'établissant à 4 086,3 Mdh contre 4856,6 Mdh l'année précédente.

Le ratio de liquidité de CIH Bank (Base consolidé)

En Mdh	2021
Valeur totale de l'encours d'actifs très liquides	9 613 646
Total sorties de trésorerie	13 842 951
Total entrées de trésorerie	9 393 225
Total sorties nettes de trésorerie	4 449 696
LCR*	216,10%

Source : CIH Bank

CIH BANK ne dispose pas de LCR pour 2019 et 2020. En effet, en Juin 2021, CIH BANK a entamé le calcul du LCR en consolidé qui s'établit à 225.8% à fin Juin 2021 contre 216.1% à fin Décembre 2021.

Le Ratio de levier de CIH Bank

Le Ratio de levier permet de limiter la part des actifs des banques qui est financé par la dette, il vise à limiter le recours abusif à l'effet levier au sein du système bancaire, afin d'atténuer le risque de son inversion fait peser sur la stabilité du système financier

$$\text{Ratio de levier} = \frac{\text{Fonds propres de catégorie 1}}{\text{Total des expositions du bilan et hors bilan}}$$

CIH BANK ne dispose pas de ratio de levier pour 2020, CIH BANK a entamé le calcul du ratio de levier en 2021, ainsi :

- en social le ratio de levier s'établit à 5,6% à fin Décembre 2021. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.
- En consolidé, Le ratio de levier s'établit à 5,7% à fin Décembre 2021. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

14- Engagements hors bilan de CIH Bank

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des engagements hors bilan consolidés de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

EnMdh	2019	2020	Var 2019- 2020	2021	Var 2020- 2021
Engagements donnés	9 569	10 369	8,36%	12 681	22,30%
Engagements de financement donnés	8 064	8 307	3,01%	8 908	7,23%
Engagements de garantie donnés	1 505	2 061	36,94%	3 563	72,87%
Engagements reçus	8 070	10 436	29,32%	25 165	141,14%
Engagements de financement reçus	970	-	-100,00%	2 700	NV
Engagements de garantie reçus	7 100	10 436	46,99%	22 465	115,26%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2020, les engagements donnés s'établissent à 10,4 Mdh contre 9 569,0 Mdh en 2019, soit une baisse de 800 Mdh sur la période qui couvre :

- Une baisse de 243 Mdh des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle et des établissements de crédit ;
- Une dépréciation de 556 Mdh des engagements de garantie donnés qui passent à 2,1 Mdh au lieu de 1 505,4 Mdh en 2019.

Par ailleurs, les engagements reçus augmentent de 2 366 Mdh pour s'établir à 10,4 Mdh en 2020 contre 8 070,5 Mdh en 2019, suite à l'effet de la baisse des garanties de crédits reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers et du décroissement des autres engagements de financement reçus d'établissement de crédit et assimilés.

A fin décembre 2021, les engagements donnés s'établissent à 12 681,0 Mdh contre 10 369,0 Mdh en 2020, soit une hausse de 2 312,0 Mdh sur la période qui couvre :

- Une hausse de 601 Mdh des engagements de financement donnés qui s'établissent à 8 908 Mdh contre 8 307Mdh en 2020 ;
- Une augmentation de 1 502 Mdh des engagements de garantie donnés soit 3 563 Mdh au lieu de 2 061 Mdh en 2020.

Par ailleurs, les engagements reçus augmentent de 14 729,0 Mdh pour s'établir à 25 165,0 Mdh en 2021 contre 10 436,0 Mdh en 2020, suite à l'effet de la hausse des garanties de crédits reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers

15- Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du tableau de flux de trésorerie de CIH Bank sur la période 2019 - 2021 :

En Kdh	2019	2020	Var 2019-2020	2021	Var 2020-2021
Résultat avant impôts	734 255	112 117	-84,73%	1 007 131	798,28%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	768 485	233 039	-69,68%	269 666	15,72%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	NA	-	NA
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	215 150	860 269	299,85%	260 786	-69,69%
Dotations nettes aux provisions	2 694	96 918	-3697,42%	70 291	-27,47%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	6 226	1 645	126,42%	5 953	-461,85%
Perte nette/gain net des activités d'investissement	15 790	25 329	60,42%	73 632	190,70%
Produits/charges des activités de financement	-	-	NA	-	NA
Autres mouvements	23 704	12 016	-49,31%	41 951	249,13%
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et d'autres ajustements	935 221	1 154 526	23,45%	479 205	-58,49%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	108 605	3 839 746	3635,52%	2 018 287	-47,44%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	723 172	979 739	-235,48%	2 426 118	147,63%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	977 233	2 647 703	170,94%	681 535	-74,26%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	861 213	319 602	-137,11%	761 211	-338,17%
Impôts versés	285 644	311 648	9,10%	386 360	23,97%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	212 902	418 946	-296,78%	714 514	70,55%
Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	1 882 378	847 697	-54,97%	771 823	-8,95%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	9 644	22 460	-132,88%	87 346	288,90%

Flux liés aux immeubles de placements	-	-	NA	-	NA	
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-	1 001 988	- 925 938	-7,59%	788 040	-185,11%
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	1 011 633	- 948 398	-6,25%	700 694	-173,88%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		101 913	- 242 964	-338,40%	- 227 301	-6,45%
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		48 645	25 356	-47,88%	- 29 967	-218,18%
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		150 558	- 217 607	-244,53%	- 257 268	18,23%
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	4 057	-	-100,00%	-	NA
Augmentation/ (Diminution nette) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 017 247	- 318 308	-131,29%	1 215 248	-481,78%
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à l'ouverture		1 679 764	2 565 349	52,72%	2 247 041	-12,41%
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à la clôture		2 565 349	2 247 041	-12,41%	3 462 289	54,08%
Variation de la trésorerie nette		885 585	- 318 308	-135,94%	1 215 249	-481,78%

Source : CIH Bank

Le solde de trésorerie à fin 2020 s'établit à 2 247,0 Mdh contre 2 565,3 Mdh à fin 2019, enregistrant ainsi une baisse de 12,4% sur la période. Cette variation s'explique par :

- La baisse de 55,0% des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle sous l'effet de l'appréciation des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
- La baisse de 368,1 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations de financement tirée par la dépréciation des autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement ;
- La dépréciation à -948,4 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement en raison principalement de la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Le solde de trésorerie à fin 2021 s'établit à 3 462,3 Mdh contre 2 247,0 Mdh à fin 2020, enregistrant ainsi une hausse de 54,1% sur la période. Cette variation s'explique par :

- La baisse de 8,95% des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle sous l'effet de l'appréciation des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
- La hausse de 39,7 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations de financement
- L'appréciation à 700,7 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement en raison principalement de la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

IV. ANALYSE FINANCIERE AU 30 JUIN 2022

Courant l'exercice 2022, CIH BANK a procédé à un changement de méthode au niveau des immeubles de placement qui sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire. Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

1- Principaux Faits marquants

Les principaux faits marquants du premier semestre 2022

- Titrisation avec émission des obligations du FT RELEVIVUM d'un montant de 558 Mdhs (Titres en devises) sur une maturité de 10 ans;

2- Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat consolidé de CIH Bank :

En KDH	Juin-21	Juin-22	Var%
Intérêts et produits assimilés	1 710 952	1 850 768	8,17%
Intérêts et charges assimilées	-617 046	-647 765	4,98%
MARGE D'INTERET	1 093 906	1 203 003	9,97%
Commissions (produits)	225 149	249 427	10,78%
Commissions (charges)	-76 759	-102 410	33,42%
MARGE SUR COMMISSIONS	148 391	147 018	-0,93%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	222 216	146 974	-33,86%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	76 238	31 231	-59,04%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	145 978	115 743	-20,71%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	5 930	26 303	343,55%
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables</i>	3340	-5 462	-263,51%
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)</i>	2 590	31 764	1126,47%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	0	0	NA

Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0	0	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	NA
Produits des autres activités	198 724	229 855	15,67%
Charges des autres activités	-168 577	-128 862	-23,56%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 500 589	1 624 290	8,24%
Charges générales d'exploitation	-762 545	-810 941	6,35%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-85 166	-100 830	18,39%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	652 878	712 519	9,14%
Coût du risque	-220 872	-209 701	-5,06%
RESULTAT D'EXPLOITATION	432 006	502 817	16,39%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	6 907	11 996	73,69%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18 680	16 029	-14,19%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	NA
RESULTAT AVANT IMPÔT	457 593	530 842	16,01%
Impôt sur les résultats	-181 601	-210 507	15,92%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	NA
RESULTAT NET	275 992	320 335	16,07%
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)	11 420	21 424	87,60%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	264 572	298 911	12,98%

Source : CIH Bank

a- Produit net bancaire

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du PNB consolidé de CIH Bank :

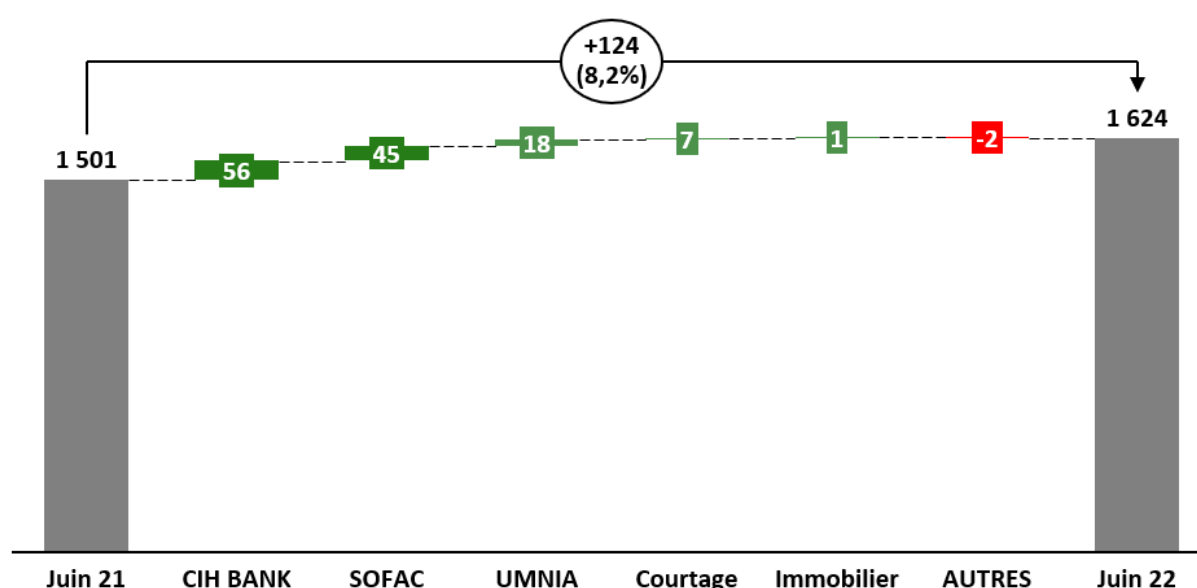
En KDH	Juin-21	Juin-22	Var %
Intérêts et produits assimilés	1 710 952	1 850 768	8,17%
Intérêts et charges assimilées	-617 046	-647 765	4,98%
MARGE D'INTERET	1 093 906	1 203 003	9,97%
Commissions (produits)	225 149	249 427	10,78%
Commissions (charges)	-76 759	-102 410	33,42%
MARGE SUR COMMISSIONS	148 391	147 018	-0,93%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	222 216	146 974	-33,86%

Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	76 238	31 231	-59,04%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	145 978	115 743	-20,71%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	5 930	26 303	343,55%
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables	3340	-5 462	-263,51%
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)	2 590	31 764	1126,47%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	0	0	NA
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0	0	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	NA
Produits des autres activités	198 724	229 855	15,67%
Charges des autres activités	168 577	128 862	23,56%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 500 589	1 624 290	8,24%

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 8,24% à 1 624,3Mdh contre 1 500, 6Mdh à fin Juin 2021 Cette variation couvre :

- Une augmentation de 9,97% de la marge d'intérêt spécialement due à la hausse de l'activité Banque et SFS pour s'établir à 1203,0Mdh ;
- Une baisse de 54Mdh du résultat de marché atteignant 173Mdh, tirée principalement par la hausse du résultat liés aux BDT de transaction et à la souscription à des OPCVM ;
- Dépréciation de 2,34% du résultat des autres activités ;
- Quasi stabilité de la marges sur commissions qui enregistre une légère baisse de 0,93%



Evolution du PNB consolidé par contributif e

b- Résultat brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat brut d'exploitation consolidé de CIH Bank :

En KDH	Juin-21	Juin-22	Var
PRODUIT NET BANCAIRE	1 500 589	1 624 290	8,24%
Charges générales d'exploitation	762 545	810 941	6,35%
<i>Charges de personnel</i>	396 884	414 048	4,32%
<i>Impôts et taxes</i>	30 436	27 687	-9,03%
<i>Services extérieurs et autres charges</i>	335 226	369 207	10,14%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	85 166	100 830	18,39%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	652 878	712 519	9,14%
Coefficient d'exploitation	56,49%	56,13%	-0,63%

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le résultat brut d'exploitation évolue de 9,14% à 712,5Mdh comparativement à 652,9Mdh à fin Juin 2021. Cette variation couvre :

- La hausse de 8,24% du produit net bancaire ;
- L'augmentation des charges générales d'exploitation de 6,35% à 810,9Mdh à fin Juin 2022 contre 762,5Mdh Juin dernier tirées par l'appréciation de 10,14% des services extérieurs et autres charges et l'augmentation de 4,32% des charges de personnel
- L'appréciation de 18,39% des dotations aux amortissements et aux dépréciations qui s'élèvent à 100,8Mdh au lieu de 85,2Mdh en Juin 2021 ;

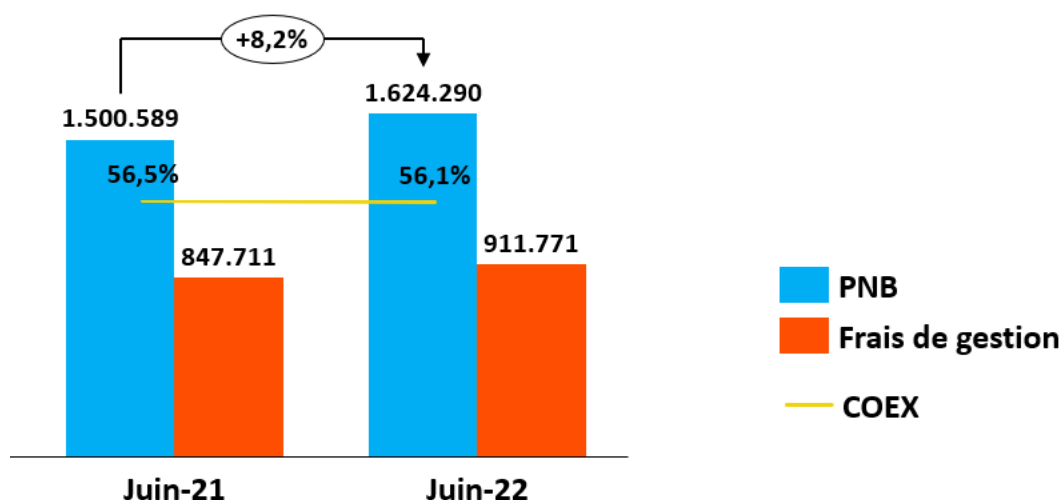
c- Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat d'exploitation consolidé de CIH Bank :

En KDH	Juin-21	Juin-22	Var %
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	652 878	712 519	9,14%
Coût du risque	220 872	209 701	-5,06%
RESULTAT D'EXPLOITATION	432 006	502 817	16,39%

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le résultat d'exploitation enregistre une hausse de 16,39%, s'établissant à 502,8Mdh contre 432,0Mdh en Juin 2021 sous l'effet principalement de la baisse de 11,2Mdh du coût du risque.



Evolution des frais de gestion par rapport au PNB consolidé

d- Résultat net

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat Net consolidé de CIH Bank :

En KDH	Juin-21	Juin-22	Var %
RESULTAT D'EXPLOITATION	432 006	502 817	16,39%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	6 907	11 996	73,69%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18 680	16 029	-14,19%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	NA
RESULTAT AVANT IMPÔT	457 593	530 842	16,01%
Impôt sur les résultats	181 601	210 507	15,92%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	NA
RESULTAT NET	275 992	320 335	16,07%
Intérêts minoritaires	11 420	21 424	87,60%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	264 572	298 911	12,98%

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le résultat net part du groupe CIH Bank s'établit à 298,9Mdh au lieu de 264,6Mdh en Juin 2021, en hausse de 12,98%. Cette variation s'explique principalement par :

- Hausse de 70,8Mdh du résultat d'exploitation en Juin 2022 ;
- L'appréciation de 5,1Mdh de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence à 12,0Mdh.
- Augmentation de l'impôt sur le résultat de 15,92% en ligne avec la hausse du résultat avant impôt.
- Hausse de 87,60% des intérêts minoritaires en Juin 2022 par rapport à Juin 2021.

3- Analyse du bilan consolidé IFRS

a- Analyse des emplois

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux agrégats de l'actif consolidé IFRS de CIH Bank :

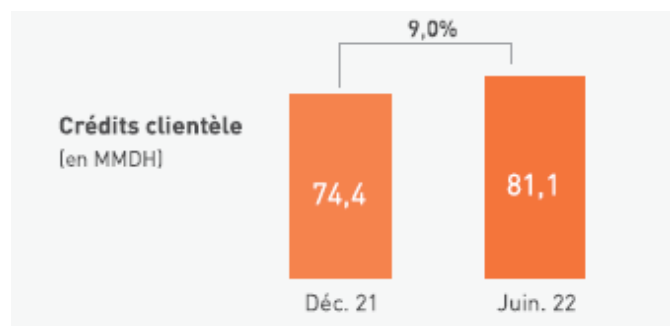
En Kdh	Déc-21	Juin-22	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 462 289	4 872 200	40,72%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 306 900	10 123 336	8,77%
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	8 459 573	8 486 021	0,31%
<i>Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	847 326	1 637 314	93,23%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	841 281	868 005	3,18%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	258 441	150 958	-41,59%
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	582 840	717 047	23,03%
Titres au coût amorti	4 887 459	5 278 446	8,00%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 186 532	3 592 468	-41,93%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	74 406 732	81 070 822	8,96%
Actifs d'impôt exigible	329 849	246 573	-25,25%
Actifs d'impôt différé	486 153	536 757	10,41%
Comptes de régularisation et autres actifs	2 366 447	2 334 067	-1,37%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	3 750	15 760	320,29%
Immeubles de placement	1 069 706	1 369 497	28,03%
Immobilisations corporelles	2 274 677	2 331 917	2,52%
Immobilisations incorporelles	496 054	502 938	1,39%
Ecart d'acquisition	299 428	299 428	0,00%
Total de l'Actif	106 417 254	113 442 214	6,60%

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le Total Actif s'établit à 113,4 Mdh au lieu de 106,4 Mdh à fin Décembre 2021 en hausse de 6,60%, cette variation s'explique par :

- L'augmentation de 1 409,9Mdh du poste Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux soit une hausse de 40,72%

- L'appréciation de 5,22% des actifs financier au coût amorti due à l'appréciation des prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti
- Hausse de 8,77% des actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissant à 10 123,3Mdh contre 9 306,9Mdh a fin 2021 due essentiellement à l'augmentation de 790,0Mdh des actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat
- La dépréciation de 41,93% de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits pour s'établir à 3 592,5Mdh contre 6 186,5Mdh Juin 2021. Cette variation résulte de l'effet combiné de la baisse de 2 028,9 Mdh des prêts et créances à terme et la baisse de 565,2 Mdh des prêts et créances à vue
- L'appréciation de 8,96% des prêts et créances sur la clientèle s'établissant à 81 070,8Mdh qui s'explique par la hausse de l'activité bancaire
- Les participations mises en équivalence affichent une hausse de 12 010Mdh suite au résultat positif de AJARINVEST



Evolution des crédits clientèles consolidée

En hausse de 9,0% par rapport à Décembre 2021, les encours crédits consolidés ont atteint 81,1 MMDH. Sur base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 65,0 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK contribuent respectivement à hauteur de 10,7 MMDH et 5,4 MMDH. Les crédits hors immobilier, représentant 56% de l'encours des crédits consolidés, enregistrent une hausse de 7,3% par rapport à Décembre 2021, pour s'établir à 45,0 MMDH. La Banque consolide ainsi sa politique de diversification des emplois clientèle.

b- Analyse des ressources

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du passif consolidé de CIH Bank :

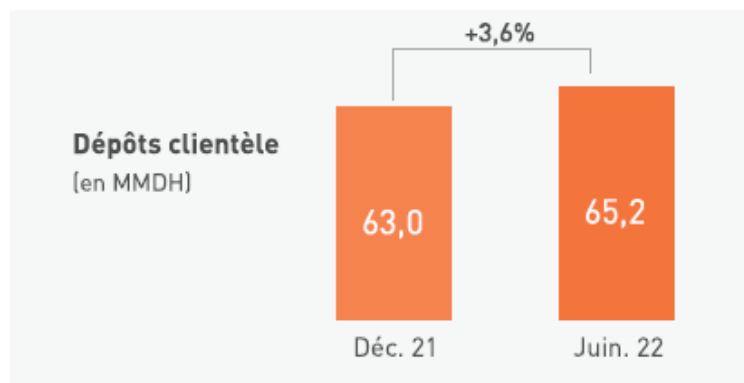
En Kdh	Déc-21	Juin-22	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	NA
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	16 119 633	18 386 527	14,06%
Dettes envers la clientèle	62 953 110	65 227 727	3,61%

Titres de créance émis	11 430 017	12 643 456	10,62%
Passifs d'impôt exigible	398 358	244 839	-38,54%
Passifs d'impôt différé	373 733	639 715	71,17%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 871 195	5 787 159	18,80%
Provisions	733 214	745 292	1,65%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 691 298	3 681 112	-0,28%
Capitaux propres	5 846 695	6 086 387	4,10%
<i>Capital et réserves liées</i>	2 832 474	2 832 474	0,00%
<i>Réserves consolidées</i>	2 283 071	2 739 884	20,01%
<i>Part du groupe</i>	1 787 794	2 245 323	25,59%
<i>Part des minoritaires</i>	495 277	494 560	-0,14%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	109 144	193 695	77,47%
<i>Part du groupe</i>	109 144	193 695	77,47%
<i>Part des minoritaires</i>	0	0	NA
<i>Résultat de l'exercice</i>	622 007	320 335	-48,50%
<i>Part du groupe</i>	603 036	298 911	-50,43%
<i>Part des minoritaires</i>	18 971	21 424	12,93%
Total du passif	106 417 254	113 442 214	6,60%

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le Total Passif s'établit à 113,4 Mdh au lieu de 106,4 Mdh à fin 2021 en hausse de 6,60% cette variation s'explique par :

- La hausse de 14,06% des encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés due à la hausse respective de 1 079,4Mdh et de 153,3Mdh des emprunts de trésorerie et emprunts financiers
- L'appréciation de 3,61% des dettes envers la clientèle comparativement à fin 2021 pour s'établir à 65 227,7Mdh suite à l'effet de l'augmentation de 3 051,2Mdh des comptes à vue
- L'augmentation de 10,62% des titres de créances émis par rapport à fin 2021 due principalement à la hausse de 2 335,0Mdh des titres de créances négociables
- La hausse de 18,8% des comptes de régularisation et autres passifs pour s'établir à 5 787,2Mdh due essentiellement à l'appréciation de 24,86% des autres créateurs et passifs divers



Evolution des dépôts clientèles consolidée

Avec une collecte nette de 2,3 MMDH, les dépôts clientèle progressent de +3,6% par rapport à Décembre 2021, et s'établissent à 65,2 MMDH. Sur base individuelle, ces dépôts sont composés essentiellement de ceux de CIH BANK à hauteur de 59,3 MMDH et de ceux d'UMNIA BANK à concurrence 3,2 MMDH.

Les ressources à vue constituent 81% des ressources clientèles affichant ainsi une évolution de +8% par rapport à Décembre 2021.

c- Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les variations des capitaux propres consolidés de CIH Bank :

	Capital	Réserves liées au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2021.Décembre	2 832 474			2 367 961	109 144	5 309 578	531 198	5 840 777
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements				5 517		5 517	402	5 919
Capitaux propres corrigés : 2021.Décembre	2 832 474			2 373 478	109 144	5 315 095	531 600	5 846 695
Opérations sur capital				- 1 043		- 1 043		- 1 043
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				- 396 542		- 396 542	- 29 755	- 426 297
Résultat de l'exercice				298 911		298 911	21 424	320 335
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat				- 1 495	84 550	83 055		83 055
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat								
Gains ou pertes latents ou différés				- 1 495	84 550	83 055		83 055

Variation de périmètre			- 32 361		- 32 361		- 32 361
Capitaux propres au : 2022.juin	2 832 474		2 240 948	193 694	5 267 116	523 270	5 790 385
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements			285 934		285 934	10 067	296 001
Capitaux propres corrigés : 2022.juin	2 832 474		2 526 882	193 694	5 553 049	533 337	6 086 387

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 6 086,4 Mdh en hausse de 4,10% par rapport à fin 2021 cette variation s'explique par :

- Des dividendes distribués au cours du premier semestre de 426 297Mdh.
- Un résultat net de 320 335Mdh.
- Un changement de méthode au niveau des immeubles de placement qui sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire. Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

d- Le ratio de solvabilité de CIH BANK

▪ Base sociale

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité sur base sociale de CIH Bank à fin Juin 2022:

EnMdh	2021	Juin-22	Var 2021 - Juin22
Fonds propres prudentiels (A)	8 279	8 218	-0,74%
Fonds propres Tier One (C)	5 273	5 383	2,09%
Total des actifs pondérés (B)	49 629	54 935	10,69%
Ratio de solvabilité* (A/B)	16,70%	14.96%	-1,74 pbs
Ratio CET1*	8,98%	8,29%	-0,69 pbs
Ratio Tier 1* (C/B)	10,64%	9.80%	-0,84 pbs

* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 14.96% en baisse de 1,74 pts par rapport à 2021. Cette variation couvre une baisse des fonds propres prudentiels de 0.74% et une hausse du total des actifs pondérés de 10.69%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 9.8%.

▪ Base consolidée

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité sur base consolidée de CIH Bank à fin Juin 2022:

En Mdh	2021	Juin-22	Var 2021 - Juin22
Fonds propres prudentiels (A)	8 125	8 324	2,45%
Fonds propres Tier One (C)	5 534	5 833	5,40%
Total des actifs pondérés (B)	55 907	62 429	11,67%
Ratio de solvabilité* (A/B)	14,53%	13,33%	-1,2 pbs
Ratio CET1*	8,37%	8,02%	-0,35 pbs
Ratio Tier 1* (C/B)	9,90%	9,34%	-0,56 pbs

* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

Source : CIH Bank

A fin Juin 2022, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 13.3% contre 14.5% à fin 2021, soit un décroissement de 1.2 point. Cette variation couvre une hausse des fonds propres prudentiels et du total des actifs pondérés respectivement de 2.4% et 11,6%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 9,3%.

e- Le Ratio de liquidité de CIH BANK

Le ratio de liquidité de CIH BANK au 30 Juin 2022 se présente comme suit :

En Mdh	Social	Consolidé
Valeur totale de l'encours d'actifs très liquides	8 515 816	8 460 956
Total sorties de trésorerie	14 317 862	14 318 568
Total entrées de trésorerie	7 542 013	7 542 733
Total sorties nettes de trésorerie	6 775 849	6 775 835
LCR	125,68%	124,87%

Le ratio de liquidité à fin Juin 2022 s'établit à 124,87% sur base consolidée et à 125,68% sur base sociale.

f- Ratio de levier de CIH BANK

Le ratio de levier de CIH BANK à fin Juin se présente comme suit :

- en social le ratio de levier s'établit à 5,41%. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.
- En consolidé, Le ratio de levier s'établit à 5,0121. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

PARTIE VII. PERSPECTIVES

I- Principales tendances, incertitudes ou activités ayant une influence sur l'activité de CIH BANK depuis l'arrêté à fin Juin 2022 :

L'encours brut global des crédits à l'économie des banques commerciales à fin Août 2022 a atteint 1 020,6 milliards de dirhams, soit une baisse de 1.4% par rapport à l'encours au 1er semestre 2022. Le crédit à l'immobilier représente 27% des crédits à l'économie.

Les dépôts clientèles des banques commerciales à fin Août 2022 ont atteint 1 075 milliards de dirhams en légère baisse de 0.15% par rapport à l'encours au 1er semestre 2022. Les comptes chèques et comptes courants représentent 67% des dépôts clientèle.

Ces légères variations démontrent une quasi stabilité de l'activité bancaire des banques commerciales depuis l'arrêté à fin Juin 2022.

II- Plan de développement

Dans le but de permettre à CIH Bank de connaître une croissance pérenne et sécurisée, la banque s'est inscrite dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme de son développement. Dans ce cadre, le Plan de développement moyen terme 2021-2025²¹ prévoit :

- Conquête et développement du portefeuille client à travers le recrutement en masse, avec une offre centrée client et en anticipant l'évolution des modes de consommation des banques avec un modèle original de tarification ;
- Modèle de distribution axé sur la proximité technologique et le développement :
 - Des réseaux alternatifs de traitement de cash
 - Des solutions et fonctionnalités du réseau digital (CIH Mobile, CIH Corporate, CIH-Net, We Pay) adressant chaque segment de marché
 - Du centre de relation clientèle et permettre une efficacité dans les contacts avec les clients ;
- Maîtrise des coûts et de la productivité en capitalisant sur l'infrastructure technologique afin d'augmenter le volume des clients et des transactions, et développer l'activité avec des coûts marginaux de plus en plus faible ;
- Ouverture des nouvelles agences portant le réseau à environ 350 agences ;
- Investissement dans une plateforme technologique capable de gérer plus de client et le développement des transactions via les canaux digitaux ;
- Développement du réseau GAB pour le traitement du cash out et du réseau alternatif à travers l'établissement de paiement ;
- Développement du Data LAB pour explorer les potentialités du Big Data et du deep learning ;
- Renforcement des synergies avec les filiales et avec le groupe CDG ;
- Poursuite du programme SMQ avec la certification d'autres Process et la généralisation des engagements de service SLA destinés à améliorer la qualité de service aux clients ;
- Poursuite de la politique de communication innovante et différenciée ;
- Développement endogène de l'activité leasing du GROUPE CIH BANK

²¹ Le plan de développement de CIH Bank n'a subi aucun changement en raison de la pandémie Covid-19.

Le plan de développement a été bâti avec des objectifs emplois tributaires des capacités de collecte des ressources clientèle et marché. Par conséquent, des actions ont été envisagées afin d'améliorer durablement la situation de liquidité de la banque, dont notamment :

- L'émission des Certificats de Dépôts de façon dynamique et souple en ajustement avec les besoins ;
- L'allongement des ressources par des Emprunts Obligataires et des OSH avec deux options :
 - Privilégier l'amélioration du profil de liquidité ;
 - Privilégier le PNB en renforçant l'activité commerciale.
- La poursuite de la politique de collecte des ressources sur la clientèle des particuliers (Comptes chèques et comptes d'épargne) considérée plus stable ;
- Le maintien du matelas des actifs réalisables ²²avec un encours moyen dépassant 5 Gdh.

Le plan de développement pour les prochaines années s'inscrit dans une cohérence par rapport aux choix stratégiques centrés sur le client :

- Continuer à investir dans une plateforme technologique capable de gérer plus de clients et de développer les transactions via les canaux digitaux ;
- Massification de la conquête clientèle,
- Mettre sur le marché des produits innovants axé sur l'évolution technologique,
- Développer le Data LAB pour explorer les potentialités du Big Data et du Deep Learning ;
- Ouverture du système d'information aux échanges avec d'autres plateformes via les API ;
- Développer le réseau alternatif à travers l'établissement de paiement en cours de lancement et/ou en étoffant le réseau GAB pour le traitement du cash out ;
- Renforcer les synergies avec les filiales (SOFAC, UMNIA BANK, AJARINVEST...) et avec le groupe CDG ;
- Mettre en place un programme SMQ avec la certification d'autres Process et la généralisation des engagements de service SLA destinés à améliorer la qualité de service aux clients ;
- Poursuivre sur la lignée d'une politique de communication innovante et différenciée.

En complément au plan de développement mis en place initialement, CIH Bank n'a pas cessé d'évoluer et de se réinventer pour être une banque universelle avec une panoplie d'offres compétitives adaptées aux besoins des différents marchés (Retail, Grandes entreprises, PME & TPME) et segments.

En extension de son plan de développement et au vu de sa vision stratégique à horizon 2026, CIH Bank mise sur une stratégie axée sur l'économie d'échelle et le développement des revenus tout en maîtrisant les coûts et les risques. Aussi, CIH Bank a comme leviers de développement :

- La qualité des services orientés clients comme un vecteur de transformation transversale « Front to Back » en assurant la fiabilité, la réactivité, l'expertise, l'empathie et les moyens ;

²² L'Actif réalisable est l'actifs détenus par l'entreprise facilement cessibles et dont la durée de détention est inférieure à un an.

- L’innovation axée sur les nouvelles technologies permettant d’accompagner la croissance de la banque et l’amélioration des outils de fidélisation (sécurité et disponibilité des services SI) ;
- La diversification des sources de revenu à travers de nouvelles initiatives en proposant des solutions plus simples, rapides et abordables aux clients ;
- L’optimisation de l’allocation des ressources et de l’efficacité opérationnelle ;
- La rationalisation des dépenses en optimisant l’allocation des ressources

Dans le cadre de l’enrichissement et le développement des offres proposés par CIH BANK via ses filiales, un projet de mise en place d’une société de gestion d’actif a démarré courant 2022, l’objectif de la société est de fournir une gamme diversifiée d’offres aux tiers pour le placement et l’épargne.

L’orientation stratégique de la banque pour son plan moyen termes est basé sur une continuité de recrutement massif des clients et l’innovation des offres axés sur le digital permettant de développer l’activité et d’améliorer ainsi le PNB de la banque.

III- Prévisions d’investissement

Le programme d’investissement pour l’exercice 2022 se présente comme suit :

Mdh	2022 ^{Estimé}
Logistique	176
Informatique	180

Source : CIH Bank

La banque prévoit un total investissement en 2022 de 176 Mdh en logistique et 180 Mdh en informatique.

PARTIE VIII.

FAITS EXCEPTIONNELS

Faits exceptionnels

Selon l'HCP, La croissance économique nationale en 2022 se serait légèrement accélérée au deuxième trimestre, s'établissant à +0,9%, en rythme annuel, au lieu de +0,3% au trimestre précédent, malgré un contexte international moins porteur. Ce léger regain de dynamisme aurait été, particulièrement, attribuable à la progression de 3,6% de la valeur ajoutée hors agriculture. La valeur ajoutée agricole aurait, pour sa part, poursuivi son repli au rythme de -16,1% au cours de la même période.

Au troisième trimestre 2022, la baisse de la valeur ajoutée agricole s'établirait à -14,1%. Toutefois, avec une hausse de 2,9% de la valeur ajoutée hors agriculture, l'économie nationale s'améliorerait de 0,8%, en variation annuelle, au lieu de +8,7% une année plus tôt.

Le commerce international de marchandises aurait décéléré au deuxième trimestre 2022, pénalisé par le ralentissement de la production manufacturière, la hausse continue des coûts des intrants, la persistance des tensions sur les chaînes de valeurs et d'approvisionnement et le déplacement de la demande vers le secteur des services, notamment touristique et de loisirs. Dans ce contexte, le rythme de croissance de la demande mondiale adressée au Maroc aurait ralenti à +2,6%, en variation annuelle, après avoir progressé de +3,3% au premier trimestre 2022.

Valeurs Ajoutées et PIB en volume (en %)	2019	2020	2021	2022
Valeur ajoutée totale	2,5	-6,7	7,2	2,8
Valeur ajoutée primaire	-4,6	-7,1	17,9	-1,6
Valeur ajoutée non agricole	3,7	-6,6	5,6	3,5
Valeur ajoutée secondaire	3,5	-6,3	6,8	3,3
Valeur ajoutée tertiaire	3,8	-6,8	5	3,6
Impôts et taxes sur produits nets de subventions (ITS)	2	-9,1	6,5	3,9
PIB non agricole (VA +ITS)	3,5	-6,9	5,7	3,6
PIB en volume	2,5	-7,0	7,2	2,9

Source : HCP

Ces perspectives restent toutefois entourées de fortes incertitudes liées essentiellement à l'évolution du contexte de crise actuelle avec la hausse continue des coûts des intrants, la persistance des tensions sur les chaînes de valeurs et d'approvisionnement.

A cet effet, le risque de ralentissement de l'économie (du à l'effet POST COVID et de la crise actuelle) et de la baisse de la demande et de l'offre ainsi que la perte d'emploi de nombreux ménages, aura bien évidemment un impact sur le secteur bancaire.

En vue de la conjoncture économique actuelle marquée par l'inflation, la sécheresse et la crise Ukrainienne, CIH BANK n'a pas constaté d'impact visible sur les comptes suite aux effets de cette crise toutefois, des études sont en cours afin d'anticiper les effets futurs.

PARTIE IX. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la veille de la date d'enregistrement du présent document, CIH Bank ne fait l'objet d'aucun litige ni affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de CIH Bank.

PARTIE X. FACTEURS DE RISQUES

I. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH Bank a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH Bank.

1- IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH Bank. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

2- MESURE

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propres requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits Corporate, notamment pour les segments entreprises, promotion immobilière et la clientèle professionnelle et TPE. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi dans le but de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficience interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Pour les risques opérationnels, CIH Bank a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

3- MAITRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

○ Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

○ Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

4- CONTROLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

II. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1- RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

○ *Principes de base régissant l'activité de crédit*

L'activité de crédit de CIH Bank s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

○ *Surveillance et pilotage du risque de crédit*

○ *Dispositif de suivi du risque de crédit*

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et la Direction des Engagements.

Des reporting sont régulièrement adressés aux comités compétents.

○ *Analyse du portefeuille des engagements*

L'évolution de l'encours au 31 décembre 2021 est portée par les trois marchés :

- Entreprise : Hausse de 16,95% sur une année glissante (soit 3 435MDH).
- Promotion immobilière : Hausse de 4,84 % de l'encours hors créances en souffrance sur une année glissante (soit 555 MDH).
- Particuliers et professionnels : Légère hausse de l'encours hors créances en souffrance de 6,83% par rapport à décembre 2020 (soit 1 283 MDH).

○ *Système de notation de la banque*

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

Aussi, la dégradation des notes est-elle un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Ces modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021.

○ *Qualité du portefeuille de crédit*

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Le taux de CES s'établit à 6,40% en Décembre 2021 contre 6,48% en Juin 2021 et 6,98% en Décembre 2020. (En créances nettes d'agios réservés).

2- RISQUE OPERATIONNEL

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

○ *Processus de gestion des risques opérationnels*

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

CIH BANK a entamé en 2021, un projet d'implémentation d'un nouvel outil SIGR répondant à l'évolution de son processus de gestion des risques opérationnels.

Pour asseoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

- Collecte des incidents
- Collecte des indicateurs clés KRI
- Cartographie des risques opérationnels
- Sécurité SI

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

○ *Le plan de continuité des activités (PCA)*

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH Bank. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquentement, CIH BANK a finalisé, en 2021, un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

○ *Gestion des risques liés aux activités externalisées*

Courant l'année 2021, CIH Bank a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

• *Gestion des risques nouveaux produits*

Courant 2021, CIH Bank a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

3- RISQUE DE MARCHÉ

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

• *Organisation de la gestion du risque de marché*

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement : Pôle Investissement :
 - Direction Marché des Capitaux (salle des marchés).
 - Direction Corporate Finance.
- Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM.
 - Direction Comptabilité et fiscalité.
 - Direction Flux et transactions (à travers l'entité Back Office salle des marchés)
- Direction Gestion et Contrôle des Risques :
 - Entité Middle office salle des marchés.
 - Entité Risques de marché.

▪ *Rôle de la Salle des Marchés*

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille Actions pour compte propre.

▪ *Rôle de la direction Contrôle et Gestion des risques*

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- Le Middle office salle des marchés pour assurer le contrôle et la confirmation des opérations, des positions, des limites de contrepartie et de la production quotidienne des résultats ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).
- Entité Risques de marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, et des limites et la production des reporting réglementaires et internes ainsi que la production des alertes.

Dispositif risques de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation : ayant pour objectif réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.
- Un portefeuille d'investissement.
- Un portefeuille d'investissement MAD et devises : ayant pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.
- Des titres de placement : ayant pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, CIH BANK détient une position de change.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

D'autre part, CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

4- Risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en étape 1, étape 2 ou étape 3 ;
- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ;
- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.

5- Risque lié au caractère imprévisible de la durée et des effets de la pandémie de Covid-19.

Une incertitude liée à des facteurs difficiles sont à prévoir sur l'évolution du PIB mondial, tels que l'efficacité du vaccin face à un virus en mutation et les coûts d'ajustement de la restructuration des défaillances causées par la pandémie.

La pandémie aurait des risques associés à une vague d'accumulation de la dette mondiale. Les niveaux d'endettement ont atteint des sommets historiques, ce qui rend l'économie mondiale particulièrement vulnérable aux tensions sur les marchés financiers.

6- Risque lié au changement climatique et à l'environnement

Soucieux de l'impact significatif des activités du secteur bancaire sur son environnement, CIH BANK à travers ses différentes directions aspire à réduire son empreinte environnementale.

Cette démarche ne peut se faire sans l'implication des parties prenantes internes et externes pour passer vers une activité à bas carbone.

Aussi et avec le déploiement progressif du réseau CIH BANK, l'optimisation du besoin en énergie est nécessaire et l'engagement du CIH BANK se répertorie en quatre volets majeurs liés à l'atténuation de l'impact environnemental :

1- Initiatives visant à réduire les impacts environnementaux :

En exemple

- Utilisation des matériaux et équipements respectueux de l'environnement
- Economie d'énergie Eclairage LED avec une détection du mouvement au niveau des espaces communs.

2- Economie de papier :

En exemple

- Dématérialisation des réunions des comités internes de la banque ainsi que celles de ses instances sociales
- Digitalisation du processus des métiers de la banque.

3- Economie d'énergie et utilisation des énergies renouvelable : L'éclairage LED est généralisé à l'ensemble du siège de la banque, de ses annexes et Directions régionales.

4- Une nouvelle politique d'archivage : Mise en place d'une politique depuis 2019 ayant pour objectif un archivage rationnel avec Zéro archives au niveau des nouvelles agences. La cible de la direction est de convertir l'ensemble du réseau en agences à Zéro archives à l'horizon 2022.

III. Gestion Actif-Passif

EVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE

○ *Evaluation du risque global de taux*

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2021 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -245 MDH, soit 4,65% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de 84 MDH, soit 4,38% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de - 84,5 MDH, soit 4,40% de la MNI prévisionnel.

Risque relatif à la dépendance structurelle des marges d'intermédiation

Représentant 73% du PNB, la marge d'intérêt continue à représenter une part dominante du PNB du GROUPE CIH BANK. Ceci est le résultat de la stratégie mise en place visant le développement de l'activité. En effet, les dépôts clientèle, particulièrement les dépôts non rémunérés, continuent de croître du fait de la stratégie de massification de recrutement des nouveaux clients à travers des offres innovantes et un positionnement digital adapté aux besoins de consommation des services financiers. Au niveau des emplois clientèle, la stratégie de diversification avec le développement du segment corporate et l'effet volume a permis de compenser les pression sur les taux que connaît le secteur. Ceci étant, le groupe continue sa stratégie de diversification des revenus à travers le développement de l'activité des marchés, qui représente désormais plus que 13% contre moins de 10% il y a quelques années, et à grâce aussi au développement des commissions transactionnelles issues du nombre de clients utilisant les moyens de paiement et les solutions digitales que propose le groupe en réponse aux besoins de ses clients.

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

IV. Ratio de solvabilité et actifs pondérés

1- SUR BASE INDIVIDUELLE

Au 31 décembre 2021, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 8,277 milliards de dirhams.

A fin Juin 2022, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 14.96% en baisse de 1,74 pts par rapport à 2021. et le prévisionnel à fin 2022 et 2023 est estimé respectivement à 17,85% et 17,65%

le ratio CET1 sur base sociale s'établit à 8,29% contre 8,98% à fin 2021 et le prévisionnel à fin 2022 et 2023 est estimé respectivement à 9,71% et 9,48%.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 5,38 milliards de dirhams intégrant 3,94 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 1,01 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 176 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 218 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 2.9 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 2,46 milliards de dirhams.

La tableau ci-dessous présente les ratios prévisionnels sur base individuelle:

En Mdh	2022	Juin-23	2023
Ratio de fonds propres CET1	9,71%	9,60%	9,48%
Ratio de de solvabilité	17,85%	17,75%	17,65%

Source : CIH Bank

○ Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2021 s'élèvent à 43,55 Milliards de dirhams, soit une augmentation de 1,29 Milliards de dirhams par rapport à Décembre 2020.

○ Risque de marché

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 1,76 milliards de dirhams au 31 Décembre 2021.

○ Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 4,24 milliards de dirhams en Décembre 2021 contre 3,80 milliards de dirhams à fin Décembre 2020.

.

2- SUR BASE CONSOLIDEE

Au 31 décembre 2021, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 8,125 milliards de dirhams intégrant 5,53 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 2,59 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 9,90%

A fin Juin 2022, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 13.3% contre 14.5% à fin 2021 et le prévisionnel à fin 2022 et 2023 est estimé respectivement à 15,13 et 14,85%.

le ratio CET1 sur base consolidée s'établit à 8,02% contre 8,37% à fin 2021 et le prévisionnel à fin 2022 et 2023 est estimé respectivement à 8,62% et 8,14%.

A fin Juin 2022, les risques pondérés s'élèvent à 62.4 Mrds de DH, soit une augmentation de 11.6% DH par rapport à Décembre 2021.

La tableau ci-dessous présente les ratios prévisionnels sur base consolidé consolidé :

En Mdh	2022	Juin-23	2023
Ratio de fonds propres CET1	8,62%	8,38%	8,14%
Ratio de fonds propres Total	15,13%	14,99%	14,85%

Source : CIH Bank

○ *Risque de crédit*

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2021 s'élèvent à 48,92 milliards de dirhams, soit une augmentation de 1,65 milliards de dirhams par rapport à Décembre 2020.

○ *Risque de marché*

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 1,76 milliards de dirhams, soit une hausse de 23 millions de dirhams par rapport à Décembre 2020.

○ *Risque opérationnel*

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 5,23 milliards de dirhams contre 4,93 milliards de dirhams à fin Décembre 2020.

PARTIE XI. ANNEXES

I.Statuts

<https://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/note-information>
https://www.cihbank.ma/sites/default/files/Statuts_CIH%20Bank%20%281%29.pdf

II.Rapport de notation

[https://www.fitchratings.com/research/banks/fitch-affirms-credit-immobilier-et-hotelier-at-bb-stable-09-02-2022#:~:text=Fitch%20has%20withdrawn%20CIH's%20Support,GSR\)%20of%20'bb'.](https://www.fitchratings.com/research/banks/fitch-affirms-credit-immobilier-et-hotelier-at-bb-stable-09-02-2022#:~:text=Fitch%20has%20withdrawn%20CIH's%20Support,GSR)%20of%20'bb'.)

III.Rapport Financier Annuel 2019/2020/2021

2021 : https://www.cihbank.ma/system/files_force/fichiers/rapports-activites/Rapport%20RFA.pdf?download=1

2020 : https://www.cihbank.ma/system/files_force/fichiers/rapports-activites/Rapport%20RFA%2001-06-21.pdf?download=1

2019 : https://www.cihbank.ma/system/files_force/fichiers/rapports-activites/Rapport%20Financier%20CIH%20BANK%202019%20-%20version%20revue.pdf?download=1

IV.Rapport Financier Semestriel 2021/2022

Juin2021 : https://www.cihbank.ma/system/files_force/fichiers/resultats-financiers/EXE%20Com%20fin%20DEF%2036H%20x%2025L.pdf?download=1

Juin 2022 : https://www.cihbank.ma/system/files_force/fichiers/resultats-financiers/Com%20fin%2023-09-21-compressed.pdf?download=1

V.Communiq  s de presse publi  s en 2019/ 2020/2021/2022

<http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques>